
**DEMANDE DE RECONDUCTION
DE LA RECONNAISSANCE**
dans le cadre
d'une action culturelle générale

Table des Matières

TABLE DES MATIÈRES	2
LES ELEMENTS INSTITUTIONNELS ET CONTEXTUELS	4
1. Identification du Centre culturel	5
2. Enumération des niveaux de reconnaissance sollicités.....	6
3. Premiers éléments de contexte.....	6
5. Composition du Conseil d'orientation.....	22
6. Composition de l'équipe professionnelle	24
L'ACTION CULTURELLE	25
AUTO-ÉVALUATION.....	25
1. Le rapport d'auto-évaluation.....	26
2. Historique et auto-évaluation.....	29
→ 2018 et 2019 : Renforcement des opérations phares récurrentes	29
→ 2020 2021 : les années covid /Se réinventer ? Oufti !	53
→ 2022 : La relance	60
• 2023/2024 : Trois pas en avant, deux pas en arrière... ..	68
3. Les modalités de l'auto-évaluation.....	71
4. Analyse quantitative et qualitative de l'action culturelle	71
→ de 2020 à 2024.....	71
5. Les conclusions de l'auto-évaluation	74
L'ACTION CULTURELLE	84
L'ANALYSE PARTAGEE.....	84
1. Le rapport d'analyse partagée.....	85
2. METHODE OPERATOIRE ET CALENDRIER DE L'ANALYSE PARTAGEE.....	86
3. LES RESULTATS DE L'ANALYSE PARTAGEE	88
4. METHODE	89
5. DELIBERATIONS, DISCUSSIONS, REFLEXIONS.....	89
6. LE RETOUR A LA POPULATION	91
L'ACTION CULTURELLE	92
LES ENJEUX	92
LES OBJECTIFS.....	92
LES OPÉRATIONS CULTURELLES	92
<i>Les enjeux et les objectifs</i>	93
OPÉRATIONS CULTURELLES :	98
ENJEU 1.....	98
<i>Modifier les interactions entre la jeunesse et les autres générations, en changeant leur regard mutuel...</i>	98
LES PARTENAIRES	105
ENJEU 2	106
<i>Permettre aux citoyens de se réapproprier la culture en favorisant la proximité, en modifiant leur regard sur les pratiques culturelles et artistiques, et en encourageant des pratiques davantage axées sur le débat citoyen.</i>	106
L'ACTION CULTURELLE	115
L'AUTO-ÉVALUATION CONTINUE.....	115
1. Introduction	116
2. Démarches et modalités	116
3. Méthodes :	117
4. Analyse partagée continue	118

L'ACTION CULTURELLE.....	119
RESSOURCES ET MOYENS.....	119
1. <i>Eléments rétrospectifs</i>	120
<i>Bilans et comptes de résultat des années 2019 à 2024</i>	120
2. <i>Eléments prospectifs</i>	121
3. <i>Plan financier 2026-2030</i>	123
ANNEXES.....	126
ANNEXE 1 : LES STATUTS	127
ANNEXE 2 : ORGANIGRAMME D'ÉQUIPE	128
ANNEXE 3 : BILAN COMPTABLE DE 2019 À 2023	129
ANNEXE 4 : PRÉCÉDENT CONTRAT PROGRAMME	130
ANNEXE 5 : CHARTE DE CENTRITUDES	131
ANNEXE 6 : CONVENTION RAMDAM.....	132
ANNEXE 7 : PV DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	133
ANNEXE 8 : PV DU CONSEIL D'ORIENTATION	134
ANNEXE 9 : APPELS À LA PARTICIPATION DE L'ANALYSE PARTAGÉE.....	135
ANNEXE 10 : RETOUR À LA POPULATION.....	136
ANNEXE 11 : LES ASSOCIATIONS DU C3	137
ANNEXE 12 : PERSONNEL COMMUNAL MIS À DISPOSITION	138
ANNEXE 13 : PV APPROBATION DU DOSSIER DE RECONNAISSANCE	139
ANNEXE 14 : DÉLIBÉRATION DU COLLÈGE COMMUNAL.....	140
ANNEXE 15 : DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAL	141

LES ELEMENTS INSTITUTIONNELS ET CONTEXTUELS

I. IDENTIFICATION DU CENTRE CULTUREL

Dénomination sociale

Le C3 - Centre culturel de Chapelle asbl

Adresse complète du siège social

17, Place de l'Hôtel de Ville
7160 Chapelle-lez-Herlaimont

Communes composant le territoire d'implantation

Chapelle-lez-Herlaimont, Piéton et Godarville

Site internet

<https://www.centreculturelchapelle.com/>

Page Facebook

<https://www.facebook.com/CentreCulturelHerlaimont/>

Page Instagram

<https://www.instagram.com/centrecultureldechapelle/>

Page Tiktok

<https://www.tiktok.com/@centrecultureldechapelle>

Nom et coordonnées de la personne assurant la direction du Centre culturel

Lisa Di Sante
Directrice
0488/87.51.31
direction.cch@7160.be

Numéro ONSS / numéro d'entreprise

ONSS : 113004708

Entreprise : 411.571.394

Statuts de l'asbl

Voir annexe p1

2. ENUMÉRATION DES NIVEAUX DE RECONNAISSANCE SOLLICITÉS

Action culturelle générale sans extension de territoire.

3. PREMIERS ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

1. Historique de la commune

Les premiers documents relatifs à Chapelle datent du XII^e siècle. A cette époque, le village était composé de ménages regroupés autour d'une chapelle servant au culte, d'où le nom du village trouve son origine.

En 1136, le Seigneur de Trazegnies fit abandon à l'Abbaye de Floreffe de la terre située entre la Chaussée romaine et la rivière « le Piéton » au lieu-dit « Herlaimont ». Un prieuré, sous la direction des Prémontrés y fut érigé et l'Evêque de Liège assista à l'inauguration de l'Eglise en 1184. Il s'agit du « Prieuré d'Herlaimont », toujours existant de nos jours mais dans un état de délabrement très avancé. Il est situé sur un terrain agricole désormais privé.

Depuis le 1^{er} janvier 1977, date de l'effectivité de la fusion des communes en Belgique, l'entité de Chapelle-lez-Herlaimont est constituée des anciennes communes de Chapelle-Lez-Herlaimont, Godarville et Piéton.



¹ Elle est située dans la province du Hainaut et fait partie de l'arrondissement de Charleroi. Cependant, connue comme « cité des Tchats », Chapelle-lez-Herlaimont revendique son identité indépendante, de « terre du milieu » entre la région du Centre et celle de Charleroi, héritée de son passé de terre franche tour à tour revendiquée et partagée entre le duché de Brabant et le comté de Hainaut. Cette situation géographique particulière a favorisé l'éclosion et la conservation d'un esprit d'indépendance et d'appartenance locale forte.

¹ Source : Google Maps

A l'origine, le terme *Tcha* est l'abréviation de *Tchaploû*, habitant de *èl Tchapèl*, traduction de Chapelle en wallon local. Le surnom de *Tcha* a été transformé en *Tchat* (« chat » en wallon local) par la volonté de l'ancien député-bourgmestre, Patrick Moriau², d'associer ce petit félin réputé pour son indépendance, à l'image et à la symbolique de la localité.

Très concrètement, cette nouvelle forme identitaire se traduit dans la désignation de l'espace public puisque le site de l'ancien terriil n°7, en voie de réaffectation, a été rebaptisé « zoning de la Valériane », du nom de cette herbe très prisée des chats et par la création de l'Ordre des T'chats.



De nos jours, ce statut de « terre du milieu » se répercute encore très concrètement dans la vie quotidienne : partage du réseau TEC, de la zone téléphonique (préfixe « 064 » pour Chapelle et Godarville – « 071 » pour Piéton), du territoire des intercommunales, territoire d'implantation de la Maison du Tourisme de la région du Centre, territoire d'implantation du Centre culturel régional du Centre (Central), ...

2. Données statistiques

- Population et densité

Le territoire communal s'étend sur une superficie de 1809 ha et compte au 01/01/2023, 56% de surfaces agricoles, 4.1% de terres boisées pour seulement 23.3% de terres artificialisées (dont 19% de terrains bâtis)³.

Au 01/04/2024, la commune compte 14 871⁴ habitants et une densité de 822,05 habitants au km².

La densité de la commune est supérieure à celle de l'arrondissement de La Louvière (648) et à celle de la province du Hainaut (355.9).

Les hommes composent 48 % de sa population et les femmes 52 %, répartis comme suit selon leur âge :⁵

0 – 19 ans	21.9 % de la population
20 – 64 ans	59.6 % de la population
65 ans et plus	18.5 % de la population

² Bourgmestre de l'entité de janvier 1995 à décembre 2012.

³ https://walstat.iweps.be/walstat-fiche-entite.php?entite_id=52010

⁴ https://www.ibz.rn.fgov.be/fileadmin/user_upload/fr/pop/statistiques/stat-1-1_f.pdf

⁵ https://walstat.iweps.be/walstat-fiche-entite.php?entite_id=52010

- Niveau d'éducation

Niveau d'éducation	Nombre	Répartition
Sans diplôme ou Enseignement primaire	1456	9.79%
Enseignement secondaire inférieur	4008	26.95%
Enseignement secondaire supérieur	5898	39.66%
Enseignement supérieur ou universitaire	3509	23.60%

- Revenu moyen par déclaration fiscale :

En 2021, le revenu médian par déclaration était de 23.332€ (Région wallonne : 25.193 €)⁶

- Indicateurs synthétiques d'accès aux droits fondamentaux :

La commune est en 241^{ème} position des 262 communes wallonnes.

En matière d'accès aux droits fondamentaux et plus particulièrement au sujet de l'épanouissement culturel et social, la situation de la commune est moins favorable que la moyenne régionale.



⁶ <https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/marche-du-travail/faq>

3. Vie politique et administrative :

La commune de Chapelle-lez-Herlaimont compte vingt-trois sièges au Conseil communal.

Depuis les élections communales de 2018, le Conseil communal est composé comme suit⁷:

	Liste		2018	2012	%2018	%2012	+/- %	Sièges
2	ECOLO		607	806	7,24%	10,09%	-2,85%	1 (0)
3	PS		5.557	5.110	66,31%	63,99%	+2,32%	17 (0)
11	AC		656	-	7,83%	-	-	1 (+1)
12	Go ! Chapelle		1.560	-	18,62%	-	-	4 (+4)
	ENSEMBLE		-	1.407	-	17,62%	-	- (-4)
	AC		-	662	-	8,29%	-	- (-1)

Inscrits	2018	2012		
Total	10.340	9.856		

Bulletins déposés	2018	2012	%2018	%2012
Total	9.232	8.781	89,28%	89,09%

Blancs et nuls	2018	2012	%2018	%2012
Total	852	796	9,23%	9,07%

Votes valables	2018	2012		
Total	8.380	7.985		

⁷ <https://elections2018.wallonie.be/fr/resultats-chiffres?el=CG&id=CGM52010>

L'Administration communale se situe au 16, place de l'Hôtel de Ville.

On y trouve les bureaux du Bourgmestre, de la Directrice générale et des membres du Collège communal, ainsi les services communaux suivants :

- Service accueil, service des étrangers, population et état-civil ;
- Service logement et urbanisme ;
- Service GRH ;
- Service finances et comptabilité ;
- Service de l'enseignement et de l'accueil extra-scolaire ;
- Service de sécurité et des sanctions administratives ;
- Service mobilité ;
- Service CEF (communication-événement-fête) ;
- Service du Plan de Cohésion Sociale (en ce y compris les stewards urbains) et de l'Égalité des chances - personnes handicapées.

Les services communaux et para-communaux suivants sont quant à eux décentralisés :

- la bibliothèque du T'Chatpitre (deux antennes existent également à Godarville et Piéton) ;
- La Maison des Jeunes du Centenaire (MJC) ;
- L'A.S.B.L. Sport & Délassement (les infrastructures sportives sont réparties sur l'ensemble du territoire communal) ;
- L'A.S.B.L. Symbiose (insertion professionnelle – cours de FLE – lutte contre les assuétudes) ;
- La Maison de l'emploi ;
- Le C.P.A.S. (Maison de la Solidarité – Crèche – Clos des Menuts (restaurant social)) ;
- Quatre implantations scolaires primaires et maternelles ;
- La société de logements sociaux « La Ruche chapelloise » ;
- Le service technique communal.
- Le territoire communal compte également une antenne de l'enseignement technique provincial de Mariemont-Warocqué et un établissement scolaire libre maternel et primaire.
- Le centre provincial de délassement de Clairefontaine est situé à Godarville.

4. Implication citoyenne et vie associative :

Une des caractéristiques de la commune de Chapelle-lez-Herlaimont, conséquence directe de l'attachement que lui portent ses habitants, est sans conteste leur dynamique implication dans les différents domaines de la vie folklorique, culturelle, sportive et associative.

En effet, quelle que soit la thématique ou l'objet, les citoyens s'y engagent et le mènent à bien. Bien souvent, ils en sont eux-mêmes à l'initiative.

En voici une liste non exhaustive :

- Le Carnaval et les sociétés carnavalesques :

Dans la Région du Centre du Hainaut, la tradition carnavalesque est bien ancrée depuis des centaines d'années. A Chapelle-lez-Herlaimont, il y a un carnaval dans chacun des trois anciens villages (au Laetare à Chapelle, à la Saint-Godard à

Godarville et à l'arrivée du Printemps à Piéton).

Voici quelques-unes des sociétés carnavalesques : les Boute-en-train, les Tchamaïcains, Tabata & Virgile & Compagnie, les Tchaplous, les Paysans, les sociétés de Gilles (les Gilles Joyeux, les Gilles de l'Aurore, les Gaies Lurons, les Trolls, les Gilles à Hauts-Chapeaux ;

- Les associations sportives : l'A.S.B.L. Sport & Délassement compte une vingtaine de clubs de sport gérés par des citoyens et menant les sportifs à des résultats exceptionnels dans leur discipline respective ;
- Les associations reconnues par le Centre culturel.

5. Historique du Centre culturel :

C'est au début des années septante qu'une dizaine de citoyens, tous engagés à titre personnel dans une discipline artistique, décidèrent de s'unir afin de créer une maison associative ouverte à tous.

En effet, le domicile de certains d'entre eux est vite devenu trop exigü afin d'accueillir l'ensemble des membres composant leur association.

Ils interpellent alors l'administration communale afin de disposer d'un bâtiment. Leur demande obtiendra très rapidement une réponse favorable.

Le 14 juillet 1971, les statuts du Centre culturel sont déposés pour la création du « foyer culturel ».

En 1995, suite au décret de 1992 régissant la création des centres culturels, le « Centre culturel » est créé sous l'impulsion du Collège communal élu lors des élections communales d'octobre 1994.

Un directeur est alors engagé dès 1995 et un régisseur sera mis à disposition par l'administration communale dès 1998.

En 2000, un animateur-programmateur vient compléter l'équipe.

En 2019, une animatrice en éducation permanente mi-temps est engagée.

L'animatrice quitte l'équipe en 2020 et sera remplacée après la période Covid par un animateur qui signera un CDI temps plein en 2023 afin de renforcer les actions culturelles.

En 2021, le CPAS met à disposition du Centre culturel, une personne article 60 à mi-temps comme chargée de communication. Le C3 l'a engagée en contrat CDI à mi-temps sur fond propre en 2022.

A ce jour, les membres fondateurs de l'A.S.B.L. et les citoyens membres des associations à l'origine de la création sont encore, pour la plupart, très actifs dans le domaine culturel de l'entité chapelloise.

6. Infrastructures

Le bâtiment du C3, mis généreusement à disposition par la commune, comprend une petite salle de concert transformable en salle de réunion, un bar, 3 bureaux à l'étage, ainsi qu'une autre salle de réunion et une petite cuisine-réfectoire.

En plus du bâtiment du Centre culturel, la salle de l'Hôtel de Ville est également mise à disposition du C3. Celle-ci n'est pas uniquement réservée à l'usage du Centre culturel mais il en a la priorité quant aux choix et dates des activités et gère le calendrier de la salle.

Concrètement, une grande partie des événements ayant lieu dans cette salle sont programmés par le C3 alors que les autres événements sont organisés par la commune elle-même. Il s'agit d'événements tels que les fêtes et soupers folkloriques

liés au carnaval, le thé dansant pour les seniors et l'un ou l'autre événement ponctuel.

La salle de l'Hôtel de Ville comprend une scène (9x10m sur 6m de hauteur), une salle pouvant contenir 270 places assises, 2 loges, une cave avec silos de stockage de matériel, une cafétéria.

La salle est équipée de 350 chaises et tables. Le matériel (son et lumière, pendrillons, etc.) appartient au Centre culturel.

En plus de ces locaux, la commune met à disposition du Centre culturel la salle du Clos des Menuts à Piéton, gérée par le CPAS ; la salle de l'Hôtel de Ville de Piéton et celle de Godarville.

Le C3 loue aussi 3 salles à la Ruche Chapelloise dans l'ancienne école du Centenaire de Piéton pour les mettre à disposition des groupes de musique locaux qui y répètent chaque semaine. Le loyer pour l'ensemble des salles s'élève à 100€ par mois.

7. Les associations adhérant au C3

Les associations adhérant au C3 sont nombreuses et recouvrent des domaines très variés.

Pour une grande majorité, les associations travaillent en partenariat avec le C3 et notamment lors du festival annuel « *Place En Scène* » (journée culturelle avec un village des associations) mais aussi sur d'autres projets, tandis que d'autres sont plus autonomes. Après avoir été reconnue membre par le C.A. et l'A.G., une association peut bénéficier de la mise à disposition de locaux, de matériel, d'une scène, d'un régisseur, d'une aide à la promotion de ses activités ou d'un partenariat plus étroit.

Liste des associations culturelles :

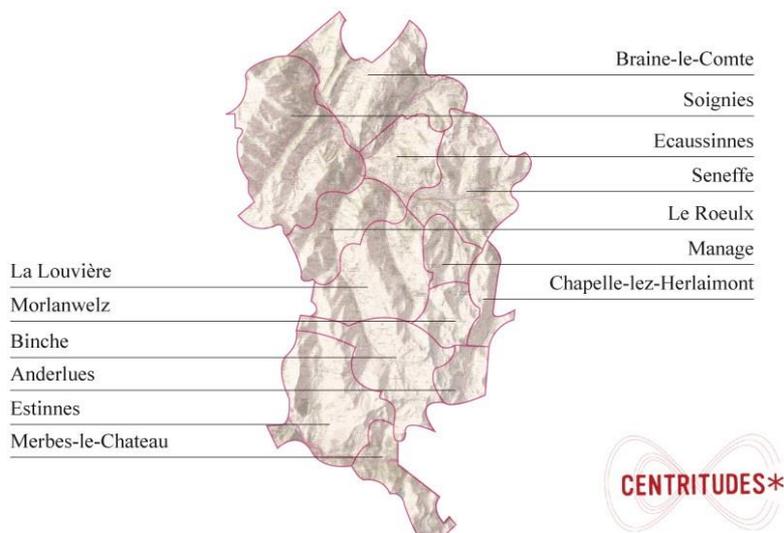
1. Atelier de peinture sur soie
2. Le cercle d'Histoire et de folklore
3. L'Echiquier du Centre (club d'échecs)
4. Kiris (chorale pour adultes)
5. Le Spot (photo club)
6. Etoiles et compagnies
7. Maison de la laïcité de Chapelle
8. Les New Baladins (atelier chant)
9. Patchwork
10. Les Peintres d'Herlaimont
11. Les Sans Poids Ni Loi (atelier de théâtre action avec les FPS)
12. Le théâtre du SA ME DI (troupe de théâtre)
13. Cœur en Scène (théâtre citoyen et burlesque)
14. Equipes populaires (groupe de discussion sur thèmes d'actualité)
15. Les Dés Motivés (club de jeux de société)
16. Art Pot (atelier de poterie)
17. Atelier de Fonderie d'art
18. Collectifs Hyper Citoyens

Groupes musicaux :

1. Road 59 (cover rock)
2. Remember (cover rock)
3. Armeless Skaters (production originale rock pop)
4. Masta (production originale rock pop engagé)
5. Waitsons (production originale rock)

8. La région du Centre

Déployée autour de La Louvière sur deux arrondissements judiciaires (Mons et Charleroi) et trois arrondissements administratifs (Soignies, Mons et Charleroi), bordée au nord par le Brabant wallon et Nivelles, au sud par la frontière française et la Thudinie (région de Thuin), à l'est par le Pays de Charleroi, à l'ouest par la région de Mons et du Borinage, la région du Centre ne constitue pas une entité politique ni administrative mais bien une région socio-économique et culturelle dont la circonscription varie selon les groupements, mouvements et organismes qui s'y intéressent.



La région du Centre fait partie de la Province de Hainaut, anciennement Région ou Comté de Hainaut-Picardie, telle qu'on la retrouve au Moyen-âge déjà. Le concept même de région du Centre est tardif, il a été créé en 1832 pour lier douze communes réparties entre les bassins charbonniers du Borinage et du Pays noir, d'où l'appellation se référant à la zone au "centre" de ces deux pôles.

Depuis la création de la Belgique, la région a connu des hauts et des bas économiquement avec un sommet atteint à la fin du XIX^e siècle lorsque les charbonnages puis la sidérurgie en ont fait un lieu prospère et dominant dans le pays et en Europe.

Malgré l'imprécision de ses limites, le Centre est perçu comme une région à part entière par ses habitants, surtout par ceux de sa partie médiane. C'est une région réputée accueillante et ouverte vers l'extérieur ; elle a connu d'importantes vagues d'immigration successives, amenant des travailleurs d'Italie, puis de Turquie et du Maghreb (Maroc et Algérie principalement), attirés par l'importante offre de travail parallèle aux développements industriels. Plus tard, la région a connu une autre

vague d'immigration moins dense de travailleurs d'Europe de l'Est (Pologne) et d'Afrique (Congo, Rwanda).

Ces intégrations ont progressivement composé une population multiculturelle, facteur de richesse pour la région.

Située au cœur de l'Europe, la région est proche des principaux pôles économiques et culturels du continent.

La région du Centre est une plaque tournante au croisement de plusieurs voies de communication. Elle est traversée par les axes autoroutiers E19 et E42 qui relient Lille à Cologne d'une part et Paris à Amsterdam d'autre part. Le Canal du Centre relie les bassins de l'Escaut et de la Meuse (via le canal Bruxelles-Charleroi) et s'impose comme le chaînon européen entre les bassins de Lille, Maastricht et Bruxelles-Anvers.

A moins de quinze minutes se trouve le Brussels South Charleroi Airport. L'aéroport de Bruxelles national se situe à environ 30 minutes.

La dorsale wallonne la traverse, offrant un accès direct à Liège, Mons, Namur, Charleroi, Tournai ; un accès direct vers Bruxelles, aussi. Elle est quadrillée par les lignes TGV Bruxelles-Paris et Paris-Cologne-Amsterdam.

Histoire-géo

En 1832, la région du Centre est née d'une volonté de lier douze communes réparties entre les bassins charbonniers du Borinage et du Pays de Charleroi. Une situation au cœur de multiples axes de communication rendant la zone particulièrement accessible et des paysages verdoyants traversés par des voies d'eau favorisant le développement d'activités de loisirs sont ses principaux atouts.



La capitale reconnue de cette région est La Louvière, entité peuplée de 80.000 habitants. Aujourd'hui, Merbes-le-Château a rejoint la Communauté urbaine, s'inscrivant comme treizième entité partenaire auprès de : Anderlues, Binche, Braine-le-Comte, Chapelle-lez-Herlaimont, Ecaussinnes, Estinnes, La Louvière, Le Rœulx, Manage, Morlanwelz, Seneffe, Soignies.

Socio-économique

L'économie de la région est liée étroitement au développement des industries du charbon, du métal, de la pierre et du verre. Constituée d'une population multiculturelle et d'une forte tradition industrielle garantissant une main-d'œuvre technique de haut niveau et un tissu dense d'entreprises de tailles diverses, elle offre en outre la présence de pôles de compétences et d'expertises particulières en matière de chimie, de pétrochimie, de fabrication métallique, de transport, de logistique, d'extraction de pierre et petit granit, organisés en entreprises de plusieurs centaines et parfois de plusieurs milliers de travailleurs et en entreprises de filières annexes de plus petite taille, en de nouvelles structures de taille très nettement moindre.

Le Centre, c'est aussi une région caractérisée socio-économiquement. La région a une population de 260.000 habitants. Statistiquement, on note : un pourcentage important de population issue de l'immigration, principalement italienne, une forte densité de population, une population plutôt jeune et féminine, ...

Les projets réalisés grâce aux financements européens dans le cadre de l'Objectif I ont permis à la région de faire un saut qualitatif appréciable. Il s'agit donc bien pour les acteurs régionaux de poursuivre avec détermination le chantier du développement régional.

Arts, culture, folklore, tourisme

A la fois verdoyante (parcs et châteaux), riche d'un patrimoine architectural industriel (cité minière du Bois-du-Luc, Canal du Centre, ascenseurs à bateaux inscrits au patrimoine de l'humanité par l'UNESCO) et historique (château de Seneffe, château-fort d'Ecaussinnes-Lalaing, collégiale romane de Soignies, remparts de Binche) unique, d'un folklore réputé mondialement (carnavals - Binche, La Louvière - Goûter matrimonial d'Ecaussinnes), la région présente de nombreux attraits touristiques.



Son histoire est peuplée d'artistes dont la réputation a de très loin dépassé les frontières (Pol Bury, Achille Chavée, Julos Baucarne, Franco Dragone). De très nombreux lieux et institutions animent sa très riche vie culturelle : musées (Centre de la gravure et de l'image imprimée, Musée Royal de Mariemont, Centre Kéramis, Musée international du Masque et du Carnaval), salles de spectacle (Théâtre de La

Louvière, Théâtre de Binche, Espace Victor Jara à Soignies, Salle Baudouin IV à Braine-le-Comte), centres culturels, compagnies de théâtre, etc.

La personnalité régionale s'inscrit dans le folklore par la tradition du carnaval, dont Binche est le foyer. Cette tradition s'est étendue à la quasi-totalité des communes et s'est maintenue à travers les ans malgré l'apport de populations nouvelles.

En région du Centre, l'histoire est aussi indissociable de la culture et les XIX^e et XX^e siècles auront vu naître dans les communes plusieurs courants artistiques d'envergure mondiale. En octobre 1935 déjà, le surréalisme trouvait à La Louvière une terre d'accueil : Chirico, Magritte, Dali, Ernst, Miro y étaient exposés. Par la suite, ce furent les Louviérois eux-mêmes qui sortirent du lot : Achille Chavée, Pol Bury, le Daily-Bul d'André Balthazar, etc. Aujourd'hui, la vie artistique est toujours aussi grouillante et... impertinente !

Le développement culturel contribue indubitablement au développement de la région. Le maillage institutionnel, la vitalité des institutions culturelles de la région, le dynamisme de leurs dirigeants constituent des atouts de choix dans la politique de développement global.⁸

⁸ <http://www.cestcentral.be/fr/centritudes/un-territoire/>

9. La concertation régionale | Centritudes

Le Centre culturel de Chapelle fait partie de la plate-forme Centritudes (annexe 5) depuis sa création. Un travail de développement culturel mené depuis près de 20 ans par les centres culturels et services culture de la région, un large partenariat formalisé en 2003, avec la création d'une agence de développement culturel : Centritudes.

« Centritudes » est un néologisme forgé sur « belgitude ». Le mot évoque la région du Centre d'un point de vue culturel au sens très large. C'est le « plus » identitaire des gens de chez nous, ce qu'ils ont de particulier par rapport au reste du pays.

Centritudes se réunit une fois par mois. Parmi ses objectifs : l'organisation de tournées, la mise sur pied de projets communs, le partage de compétences, les formations, les réunions de réflexion, ainsi que la communication : organiser et coordonner l'information et la communication culturelle régionale (sur l'ensemble du territoire) ; renforcer l'identité et la dynamique de territoire.

Les partenaires Centritudes :

Le Centre culturel régional de la région du Centre, *Central*, situé à La Louvière, regroupe : Chapelle-lez-Herlaimont, Manage, Morlanwelz, Le Roeulx, Binche, Thuin, Anderlues, Soignies, Braine-le-Comte, Ecaussinnes, Seneffe.

Centritudes est représentée, au niveau de la communication, par le magazine « *LIENS!* », qui se présentait comme une brochure au format A4 stencilée, avec agrafes maison.

Ce modeste média va se développer, s'adapter, se transformer, se rajeunir, se mettre en question, tenant compte des missions du Centre culturel louviérois et de Centritudes, de l'évolution fulgurante des médias et des comportements des publics.

Fin des années 2010, alors que les pratiques de lecture et d'information confirment le virage électronique, le constat s'impose : l'agenda papier a vécu ; ses limites ne permettent plus de maintenir, à un niveau de qualité satisfaisant, un magazine dont la fabrication impose des délais longs, une logistique lourde autant que couteuse pour un impact de moins en moins satisfaisant.

Il faut prescrire une cure de jouvence. L'option électronique est choisie.

Pour compléter l'information événementielle, le *LIENS* se dote ensuite d'un répertoire d'artistes pour permettre de mettre en avant la richesse culturelle de notre région.

10. La Plate-forme Ramdam



RamDam est une concertation active depuis 2010, travaillant en partenariat sur des projets autour du spectacle vivant en milieu scolaire.

En 2020, la FWB a accordé la reconnaissance à la plateforme Ramdam, avec Central comme porteur de la coopération, dans le cadre de son contrat-programme 2020-2024.

Cette collaboration est née au départ de divers besoins et réalités des centres culturels partenaires. Elle répondait à la

nécessité de mutualiser les énergies, les budgets et les outils de communication (une seule brochure commune pour nos quatre structures, une seule présentation de saison aux écoles, un drive partagé pour les réservations...) ainsi qu'à celle d'augmenter et de faciliter la mobilité des écoles qui rencontrent, au fil des années, de plus en plus de difficultés pour se déplacer vers les lieux culturels. En effet, faire bouger les classes d'une commune à l'autre à la découverte de nouvelles structures culturelles est aujourd'hui un réel défi.

En mars 2020, le Centre culturel de Chapelle-lez-Herlaimont a marqué officiellement sa participation à travers la ratification d'un avenant à la convention originale (Annexe 6) dans le cadre du contrat-programme 2020-2024.

Les Objectifs

La coopération RamDam a-t-elle atteint les différents objectifs fixés dans la convention qui la lie ? (annexe 6)

Objectif 1

Mettre en place une programmation concertée, cohérente et éclectique pour qu'élèves et enseignants, selon leur âge et leur sensibilité, puissent se questionner sur des enjeux de sociétés.

La programmation s'adresse à des enfants et des jeunes de la 1^{ère} maternelle à la haute école mais également à l'enseignement spécialisé et à un public d'adultes en réinsertion socio-professionnelle.

Objectif 2

Proposer aux écoles de tous réseaux et tous niveaux confondus d'assister à des spectacles mais aussi à des activités notamment dans les classes qui permettent d'initier aux langages artistiques, d'expérimenter des formes innovantes d'expression, de toucher en pratique à la créativité tout en favorisant la capacité critique et la réflexion des élèves.

Chaque saison, RamDam propose plusieurs activités d'animations et de médiations telles que :

- Le défi théâtral
- UR TOPIC
- Des ateliers en compagnie d'artistes
- Durant le confinement, à cause de la fermeture des lieux culturels, la coopération a dû imaginer d'autres manières de faire se rencontrer l'art et les jeunes à travers l'organisation de spectacles directement dans les écoles. Depuis lors, à chaque saison, au moins un spectacle en classe est proposé

Objectif 3

Proposer en amont ou en aval des spectacles un programme de médiation en lien avec les thématiques abordées dans les différentes représentations comprenant des animations dans les écoles, la distribution de dossiers pédagogiques, des rencontres avec les artistes, la mise en place d'ateliers. Ces différents dispositifs encouragent les jeunes à s'exprimer et à prendre part aux débats.

L'ambition de la coopération est de proposer au moins une médiation en classe avant et/ou après chaque spectacle ainsi qu'une rencontre avec l'équipe artistique lors d'un bord de scène.

Objectif 4

Encourager la mobilité des élèves et des enseignants au sein du territoire des centres culturels partenaires.

L'une des missions de la coopération est de faciliter la mobilité des écoles vers les lieux culturels. Une partie de la subvention est donc allouée au financement des transports (bus, trains, cars...), sous certains critères.

Objectif 5

Encourager les écoles à devenir de réels partenaires dans divers projets culturels que ce soit sur proposition de la plateforme ou de leur propre initiative.

Ramdam est à l'écoute des demandes émanant du terrain et tente d'y répondre en co-construisant des projets culturels.

Plus globalement, une demande récurrente des écoles concerne les propositions artistiques autonomes en classe. En réponse, Ramdam a donc mis en place une récurrence d'au moins un spectacle en classe par saison et à développer l'animation « UR' Topic ».

Objectif 6

Mettre en place une série de dispositifs permettant de faciliter l'accès à la culture.

Les perspectives pour 2026-2030

La coopération continuera de mener des actions permettant la réalisation de ces objectifs.

Deux objectifs sont prioritaires :

- renforcer les médiations accompagnant les spectacles
- augmenter l'aide aux transports pour les écoles

Depuis quatre ans, RamDam est partenaire point de chute d'ékla dans le cadre de l'Opération Art à l'école.

Depuis 2022, Central, porteur de la coopération, fait partie du Groupement des Organismes Culturels (GOC) du PECA cœur du Hainaut engageant un peu plus RamDam dans le renforcement du PECA auprès des écoles. RamDam est présent dans les différentes plateformes PECA d'informations à destination des enseignants et directions et compte poursuivre son action.

4. COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITÉ DE GESTION

DENOMINATION	NOM	PRENOM	ADRESSE	CP	VILLE	TELEPHONE	ADRESSE MAIL	N° NATIONAL
ART-POT	DE VOS	Christine	Rue de la Réserve 3	7160	Godarville	064/44.62.30	christinepaula.devos@icloud.com	491125-126.36
ART-POT	MERCKX	Dorothee	Rue de la Hestre 25	7100	Haine-st-Pierre	0495/88.43.13	dorothee.merckx@gmail.com	550529-116.
Atelier Peinture sur Soie	VANDERBEQUE	Margarita	Rue de l'Egalité 2	7160	Godarville	0497/12.91.98 064/35.92.98	vanderbeque.marga@gmail.com	520910-042.37
Atelier Peinture sur Soie	DERIDDER	Cecile	Rue Saint Benoît 22	6230	Pont-à-Celles	471/52.27.19		
A.R.F.A.	CROQUET	Eric	Rue du Fosteau 72	6530	Thuin	071/59.59.42	eric.croquet@hainaut.be	
CCCA (bingo)	DEGUEILDRE	Raymonde	Rue Haute 52b	7160	Chapelle-l-H	0499/74.64.12	capitania.raymonde@live.be	641029-124.32
CCCA (bingo)	démission 15 mai 2024							
Cercle d'Histoire	en attente							
Cœur en Scène	CORNIL	Lysiane	Rue Wauters 143	1760	Chapelle-l-H	497/10.60.01	coeurenscecch@gmail.com	530127/124.89
Cœur en Scène	DE LANGE	Maguy	Rue des Carnières 73	7181	Arquennes	0494/13.83.92	coeurenscecch@gmail.com	590203/128.65
Echiquier du Centre	VERTENOEIL	Tom	Rue du Monument 5	7160	Chapelle-l-H	493/66.97.91	tomvertenoeil1999@gmail.com	
Echiquier du Centre	PEGORETTI	Franco				0476/45.07.15	pegofr@gmail.com	
Equipes Populaires	VANDEBENDERIE	Chantal	Rue Président Allende	7160	Godarville	0494/18 49 23	chantal.vandebenderie@gmail.com	610711-124-03
Equipes Populaires	OCKERMAN	Annie	Voute St. Catherine 4	7160	Chapelle-l-H	064/44.36.40	--	430804-094-66
Etoiles et Compagnies	AUVERDIN	Vincent	Place Albert 1er 18	7160	Godarville	0477/65.71.20	vincent.auverdin@gmail.com	760504-311.36
Les Dés Motivés	VANDERBECK	Didier	Cite de la Case 5	7160	Piéton	0472/83.13.03	didivanderbeck2019@gmail.com	

4. COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITÉ DE GESTION

DENOMINATION	NOM	PRENOM	ADRESSE	CP	VILLE	ADRESSE MAIL	N° NATIONAL	
Les KIRIS	VASSART	Alain	Rue Wauters 130	7160	Chapelle-l-H	472/30.82.97	al1.vassart@gmail.com	800812-373-33
Les KIRIS	COSTABEBER	Michaël	Rue du N'Espérât 69	6530	Thuin	497/41.38.33	michael@costabeber.be	710326-327-17
Le Spot	DEZAIRE	Eric	Rue Royale 65	7160	Chapelle-l-H	0475/53.47.26	eric.dezaire@gmail.com	680528-151.84
Le Spot	LECOMTE	Michel	Rue de la Bergère 182	7160	Piéton	0495/23.18.87	lecomte_michel@voo.be	
Maison de la Laïcité	DEWILDE	Yves	Avenue des Cerisiers 3	7160	Chapelle-l-H	064/44.33.60 0478/28.96.44	dewildeyves@gmail.com	420302-085.79
Maison de la Laïcité	DELABARRE	Michèle	Rue du Chêne 85	7160	Chapelle-l-H	0498/56.18.79	micheledelabarre@yahoo.fr	
New Baladins	PHILIPPE	Micheline	Rue du 8 mai 1	7160	Chapelle-l-H	0498/64.53.96 064/44.47.20	mphilippe1944@gmail.com	440213-126-34
New Baladins	CUVELIER	Nicole	Rue de Gouy 205	7160	Chapelle-l-H	0497/47.00.07	bicoudy@hotmail.com	450817-092-11
Patchwork	FEILHABER	Isabelle	Avenue du Bois 9	7170	Manage	0475/66.20.13	feilhaber_isa@skynet.be	530826-138.57
Patchwork	GUADAGNI	Chantal	Chaussée de Mons 141	7180	Seneffe	0497/08.70.63	chantalguadagni@gmail.com	560608-044.61
Peintres d'Herlaimont	GENOT	Véronique	Rue Dr Briat 1	7160	Chapelle-l-H	0471/56.11.55	veronique.genot555@gmail.com	570327-120.94
Peintres d'Herlaimont	HANNE	Hubert	Rue Dr Briat 2	7160	Chapelle-l-H	0474/90.29.54	huberthanne@hotmail.com	521203-083.33
Sans Poids Ni Loi	DUJARDIN	Géraldine	Rue Ferrer 114	7170	La Hestre	0478/78.09.86 071/50.78.20	geraldine.dujardin@solidaris.be	770901-370.19
Sans Poids Ni Loi	MARCHAL	Colette	Rue du Bosquet Palette 1	7100	Haine St Pierre	0476/78.34.73	colette.marchal0506@gmail.com	530605-118.14
Théâtre du SA ME DI	GILLOT	Loïc	Rue du Progrès 12	7160	Chapelle-l-H	0499/60.79.32	loic218@hotmail.com	930906-325.56
Théâtre du SA ME DI	FERNANDEZ DE LA ROSA	Clara	Rue de l'Armistice 7/1/2	7160	Chapelle-l-H	493/65.72.43	clarachan666@hotmail.com	

4. COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITÉ DE GESTION

NOM	PRENOM	ADRESSE	CP	VILLE	TELEPHONE	E-MAIL
VANDEBENDERIE	Chantal	Rue Président Allende 31	7160	Godarville	0494/18.49.23	chantal.vandebenderie@gmail.com
DEWILDE	Yves	Avenue des Cerisiers 4	7160	Chapelle-lez-Herlaimont	064/44.33.60 0478/28.96.45	dewildeyves@gmail.com
DI PRONIO	Mario	Rue d'Anderlues 111	7160	Chapelle-lez-Herlaimont	0496/98.62.07	echiquierducentre@hotmail.com
DUHAUT	David	Rue de la Station 66	7160	Chapelle-lez-Herlaimont	0477/72.05.06	david.duhaut@hotmail.com
GENOT	Véronique	Rue Dr Briat 1	7160	Chapelle-lez-Herlaimont	0471/56.11.55	veronique.genot555@gmail.com
GHINET	Yves	Rue Robert 6	7160	Chapelle-lez-Herlaimont	0484/26.65.84	ghinet_yves@yahoo.fr
MANSY	Claude	Rue de Piéton 223	7160	Chapelle-lez-Herlaimont	0496/96.00.37	mansy.claude@hotmail.be
ORLANDI	Talisia	Rue des Culots 8	7160	Chapelle-lez-Herlaimont	064/43.20.80 0491/08.67.45	t.orlandi@laruchechapelloise.be
TESTA	Cataldo	Rue de l'Avenir 19	7160	Piéton	0477/35.13.17	cattesta26@gmail.com
VANDAM	Stéphane	Rue des Cousis 107	7160	Chapelle-lez-Herlaimont	0478/47.21.55	stephvandam@chateaudeseneffe.be
VASSART	Alain	Rue Wauters 130	7160	Chapelle-lez-Herlaimont	0472/30.82.97	al1.vassart@gmail.com
SAHLI	Mourad	Rue Allard Cambier, 25	7160	Piéton	0473/90.02.39	m.sahli@parlement-wallonie.be

5. COMPOSITION DU CONSEIL D'ORIENTATION

NOM	PRENOM	ADRESSE	CP	VILLE	DENOMINATION	TELEPHONE	E-MAIL
DUHAUT	Jean-Luc	Rue des Pâquerettes 43	7160	Chapelle-Lez-Herl	citoyen	0493/18.93.38	jeanluc.duhaut.perso@gmail.com
KAISIN	Christopher	Rue de l'Enseignement 16	7160	Godarville	artiste	0496/02.03.75	christopher.kaisin@hotmail.com
MPASINAS	Vicky	Rue Laurent 2B	7160	Piéton	citoyenne	0471/39.16.94	vickympasinas@hotmail.com
BEAUPREZ	Samanta				citoyenne		samanta.b@hotmail.be
DE MAERTELEIRE	Ingrid				citoyenne		dmingrid1976@hotmail.com
VANDERBECK	Didier	Cite de la Case 4	7160	Piéton	Dés motivés	0472/83.13.02	didiervanderbeck2019@gmail.com
VAN STEEN	Marine				citoyenne		marine.vansteen@gmail.com
ANTARIS	Savoula				citoyenne		antaris.savoula@gmail.com
BUTTIGE	Graziella	Rue de la Victoire 25	7160	Chapelle-Lez-Herl	citoyenne	0495/16 55 61	graziellabuttige@hotmail.fr
SELIM	Romina				citoyenne		selim_romina@hotmail.com
LATINIES	Arnaud				théâtre du SA ME DI		arnaud.latinies@hotmail.com
MESSINA	Massimo				écoles - primaire		messina32@hotmail.com
SCHETTER	Gilles				écoles - primaire		schettergilles@gmail.com
AOUINA	Soumia				citoyenne	0499/17 23 98	aouina.sou.87@gmail.com
VERTENOEIL	Tom				Echiquier du Centre		tomvertenoeil1999@gmail.com
PACYNA	Christophe				mangames	491/16 91 34	yellowman.world@gmail.com
TORNABENE	Celena				artiste		celenaetsophia@hotmail.fr
BORIAU	Alex				artiste		alex.devantlescimes@gmail.com
FRENNET	Aurélié				artiste		aurelie_frennet@hotmail.com
TESTA	Cataldo	Rue de l'Avenir 19	7160	Chapelle-Lez-Herl	CA	0477/35.13.17	cataldo.testa@gov.cfwb.be
PAUL	Corinne	Rue du Douaire 17	7160	Chapelle-Lez-Herl	citoyenne	0486/35.53.39	racaoul@yahoo.fr
SAHLI	Mourad		7160	Piéton	C3 - président		m.sahli@parlement-wallonie.be

DI SANTE	Lisa		7160	Piéton	C3 - directrice		direction.cch@7160.be
DENAEYER	Tristan		7160	Chapelle-Lez-Herl	C3 - programmeur		programmation.cch@7160.be
MARCELLE	Denis				C3 - animateur		animation.cch@7160.be
LORENZO BILVAZO	Silvia		7160	Chapelle-Lez-Herl	C3- secrétaire		secretariat.cch@7160.be
FOLISI	Lola		7160	Chapelle-Lez-Herl	C3- graphiste		Communication.cch@7160.be
LAURENT	Fred		7160	Chapelle-Lez-Herl	C3- régisseur		regie.cch@7160.be
INSTITUTIONS							
DELIGNE	Julie	Rue Saint-Germain 10	7160	Chapelle-Lez-Herl	Bibliothèque du T'Chatpitre	0494/43.13.78	bibliotheque.chapelle@gmail.com
STRAUNARD	Emmanuelle	Rue Saint-Germain 11	7160	Chapelle-Lez-Herl	Bibliothèque du T'Chatpitre		bibliotheque.chapelle@gmail.com
HANCQ	Victor				Ecole du Cirque	0477/98.52.52	victor.preenbulle@hotmail.com
KASSEM BEN HAMMOU	Diego				Ecole du Cirque		Diego.preenbulle@hotmail.com
MASQUILLIER	Cristelle	Chaussée Romaine 85	7160	Chapelle-Lez-Herl	P.C.S.	0496/15.57.95	cristelle.masquillier@7160.be
TORNABENBE	Sophia				CPAS		sophia.tornabene.cpas@7160.be
MOFFA	Naorah				Symbiose		naorah.moffa@asblsymbiose.be
SALLENDRE	Angélique	Rue des Hirondelles 21	7181	Familleureux	AMO Chamase asbl	0478/32.00.85	amo.cjchamase.dir@gmail.com
MOREAU	Bénédicte				MJC		Benedicte.Moreau@solidaris.be
HEIRWEGH	Kimberley				MJC		heirwegh.kimberley@gmail.com

6. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE

Nom, Prénom	Fonction	Contrat	Mise à disposition
DI SANTE Lisa	Directrice	CDI ETP Fonds propres	Non
DENAEYER Tristan	Animateur- programmeur	CDI ETP Maribel	Non
LAURENT Frédéric	Régisseur	CDI ETP Personnel communal	Oui Adm. Communale
LORENZO BILVAZO Silvia	Secrétaire	CDI ETP Fonds propres	Non
FOLISI Lola	Chargé de communication	CDI Mi-temps Fonds propres	Non
MARCELLES Denis	Animateur en éducation-permanente	CDI ETP Fonds propres	Non

Personnel communal mis à la disposition du Centre culturel

Le contrat-programme en cours prévoit la mise à disposition d'un employé communal à temps plein, en tant que régisseur. Cet accord, en cours depuis 1998, sera automatiquement renouvelé lors du prochain contrat-programme (annexe 12).

Personnel sous contrat article 60 (CPAS)

Le CPAS met depuis 2015 à disposition du Centre culturel une personne en contrat article 60, dès lors que son profil et ses compétences correspondent aux besoins du C3 (personnel administratif, régie, communication...). Depuis 2015, 5 contrats de 18 mois ont été signés.

Personnel ouvrier pensionné et étudiant – contrats à la tâche

M. Jules Laurent et Mme Jacqueline Nitelet sont employés régulièrement en tant qu'ouvriers pensionnés pour des contrats de la gestion du bar lors de chaque spectacle de la salle de l'Hôtel de Ville. Ce sont des contrats à la tâche. Sasha Laurent, étudiante, a rejoint l'équipe pour la gestion du bar du C3.

Bénévoles

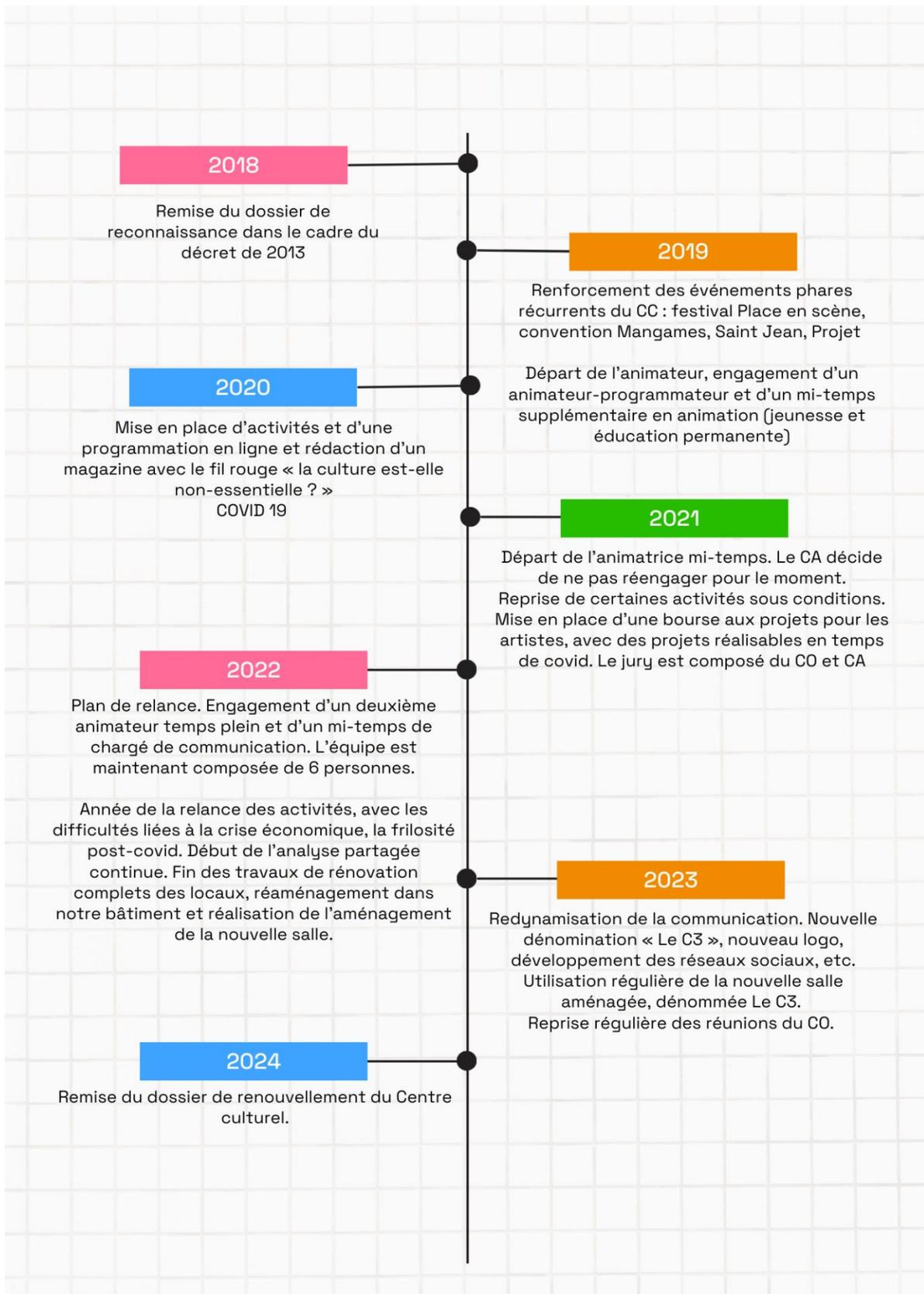
De nombreux bénévoles se mobilisent régulièrement autour du C3 pour notamment l'affichage chez les commerçants des entités lors des événements, le catering pour les artistes, l'organisation ou l'animation d'événements, une aide au montage et démontage, stands d'informations, service au bar, etc.

Mais la plus grande concentration de bénévoles, se retrouve lors de l'événement phare du C3, *Place En Scène* et qui compte généralement au moins une cinquantaine de participants.

L'ACTION CULTURELLE
L'auto-évaluation

I. LE RAPPORT D'AUTO-ÉVALUATION

1. Ligne du temps



2. Rappel : les enjeux et objectifs du dossier de reconnaissance 2020/2025

Enjeu 1

Modifier les interactions entre les citoyens et la jeunesse en changeant leur regard

Déclinaison en objectifs

1) Décloisonner les barrières entre les générations, favoriser le dialogue et une meilleure compréhension mutuelle.

Pour atteindre cet objectif, nous devons favoriser une meilleure compréhension des réalités et du vécu de chaque génération, encourager la rencontre, le partage entre les différentes générations, créer du lien afin de ne pas laisser la jeunesse seule face aux défis de demain et des mutations en cours. La co-responsabilité et la solidarité entre générations est essentielle et est un enjeu de démocratie dans le contexte de multi-transition (numérique, géopolitique, écologique, ...).

2) Renforcer l'accès à la culture et stimuler les pratiques artistiques et culturelles de la jeunesse dans le but de soutenir, déployer leur potentiel créatif, de créer les conditions de la reconnaissance mutuelle, de les soutenir dans les défis contemporains.

Pour atteindre cet objectif, nous devons développer les spectacles mais aussi les projets avec les jeunes. L'école est un lieu possible mais on peut aussi investir avec eux d'autres espaces car notre volonté est de rendre les jeunes non plus simples spectateurs mais acteurs culturels. Le milieu scolaire est une bonne porte d'entrée ou un bon point de départ pour rencontrer les jeunes.

3) Encourager les jeunes à s'exprimer, à se réapproprier l'espace public, à prendre part à la vie locale pour développer et renforcer leur rôle d'acteurs culturels.

Pour atteindre cet objectif, nous devons encourager les jeunes à s'exprimer via l'analyse critique, le débat citoyen et la cyber citoyenneté et à participer aux actions d'expression artistique, de démocratie culturelle et de participation citoyenne pour se réapproprier l'espace public.

Enjeu 2

Développer collectivement nos pratiques culturelles locales en les plaçant au cœur de la vie des gens, en permettant aux citoyens de se réapproprier la culture dans ses multiples fonctions (plaisir, découverte, épanouissement, lien social, élargissement de l'imaginaire, réflexion sociétale, ...) ; en favorisant le décroisement, la proximité et la mixité sociale. Et enfin, en encourageant des pratiques davantage axées sur le débat citoyen.

Déclinaison en objectifs

1) Renforcer la mixité sociale dans les activités culturelles

Pour atteindre cet objectif, nous devons travailler sur la proximité, décentraliser des activités, notamment dans les villages de l'entité, et collaborer avec des comités et groupements de citoyens pour mettre en valeur le patrimoine local ; créer de la reliance entre l'équipe, les associations culturelles du C3, les institutions extérieures, afin de mélanger tous les publics ; toucher des citoyens qui ne sont pas habitués à participer à nos activités, les familiariser avec la culture.

2) Modifier le regard des citoyens sur la pratique artistique

Pour atteindre cet objectif, nous devons faire tomber les barrières qui empêchent les citoyens de participer à des activités artistiques, notamment grâce aux associations culturelles et à leur rôle de médiateurs ; désacraliser l'art, le faire descendre dans la rue, permettre à tous de le pratiquer, mettre les citoyens en lien avec les artistes ; introduire une dimension artistique lors des événements traditionnels de la vie locale afin de les familiariser avec l'art.

3) Créer des lieux physiques et symboliques pour soutenir la population dans sa capacité à analyser la société et à la rêver

Pour atteindre cet objectif, nous devons ancrer les activités culturelles au cœur des préoccupations des gens, inscrire cette démarche d'analyse « partagée » collective au cœur de nos pratiques ; mettre en place des activités pour capter/ré-éveiller/soutenir le désir de la population à s'informer, à débattre de thèmes de société, selon une démarche d'éducation permanente ; développer une démarche d'analyse critique des médias, des réseaux sociaux et la cyber-citoyenneté.

2. HISTORIQUE ET AUTO-ÉVALUATION

Pour plus de fluidité, nous avons préféré un texte mêlant historique de l'institution et évaluation des actions culturelles phares.

→ 2018 ET 2019 : *RENFORCEMENT DES OPÉRATIONS PHARES RÉCURRENTES*

Une nouvelle directrice arrive en 2015. Certains changements s'opèrent au niveau de l'équipe et différents projets voient le jour à partir de 2016.

Plusieurs de ces projets rencontrent une telle réussite que la volonté de l'équipe et des citoyens a été alors de les rendre pérennes.

Ainsi, chaque année depuis 2016 ont eu lieu :

- Le projet « artistes en herbe » avec les écoles primaires doit avoir lieu un an sur deux.
- En juin « La Saint Jean »
- En août « Man.Ga.Mes, la convention jeux vidéo et mangas »
- En septembre « Place En Scène, le festival aux multiples facettes »

Ces projets entraînent de plein pied dans la philosophie du nouveau décret, nous semblait-il, même s'ils ont débuté quelques temps avant notre première demande de reconnaissance.

Le travail tout au long des années a été de les développer, de développer la participation citoyenne, celles des associations culturelles, des bénévoles, la co-organisation, de développer les partenariats mais aussi de trouver davantage de subventions pour développer les activités entièrement gratuites (depuis 2022 le festival *Place En Scène* se déroule sur deux jours, ainsi que *Man.Ga.Mes*).

Pour chacun de ces événements, l'évaluation se réalisait comme suit : en l'équipe ensuite avec les bénévoles, les citoyens, les partenaires et les associations participantes et pour finir avec le Conseil d'orientation.

Voici l'auto-évaluation finale de ces projets qui évalue aussi bien le projet dans un instant T que son évolution au fil des années.

Avec tous les participants et co-organisateurs, nous nous sommes basés sur les fiches projets réalisées lors du premier dossier de reconnaissance que nous avons ensuite développées et argumentées pour réaliser le travail d'évaluation avec le Conseil d'orientation.

Nous nous sommes basés sur l'exercice de la boussole pour décliner les droits culturels et nous avons repris les indicateurs d'évaluation de l'impact sur les droits culturels.



→ **Opérations culturelles :**

• **MAN.GA.MES**



MAN.GA.MES est une convention de jeux vidéo et de mangas née d'une demande citoyenne d'un jeune qui désirait organiser ce type d'événement dans la commune. Nous avons été partie prenante et avec des bénévoles motivés, nous avons travaillé sur une convention à un prix d'accès plus que démocratique rassemblant non seulement des expos et des stands mais aussi des artistes de mangas,

des créateurs de jeux vidéo, des tournois de rétrogaming, des concours de cosplay, des concerts, des bourses aux livres et jeux vidéo, des animations, etc.

Cet événement rencontre un beau succès puisqu'en 2016 pour sa première édition, nous avons eu 350 participants et depuis, chaque année, la participation varie entre 550 et 1500 personnes.

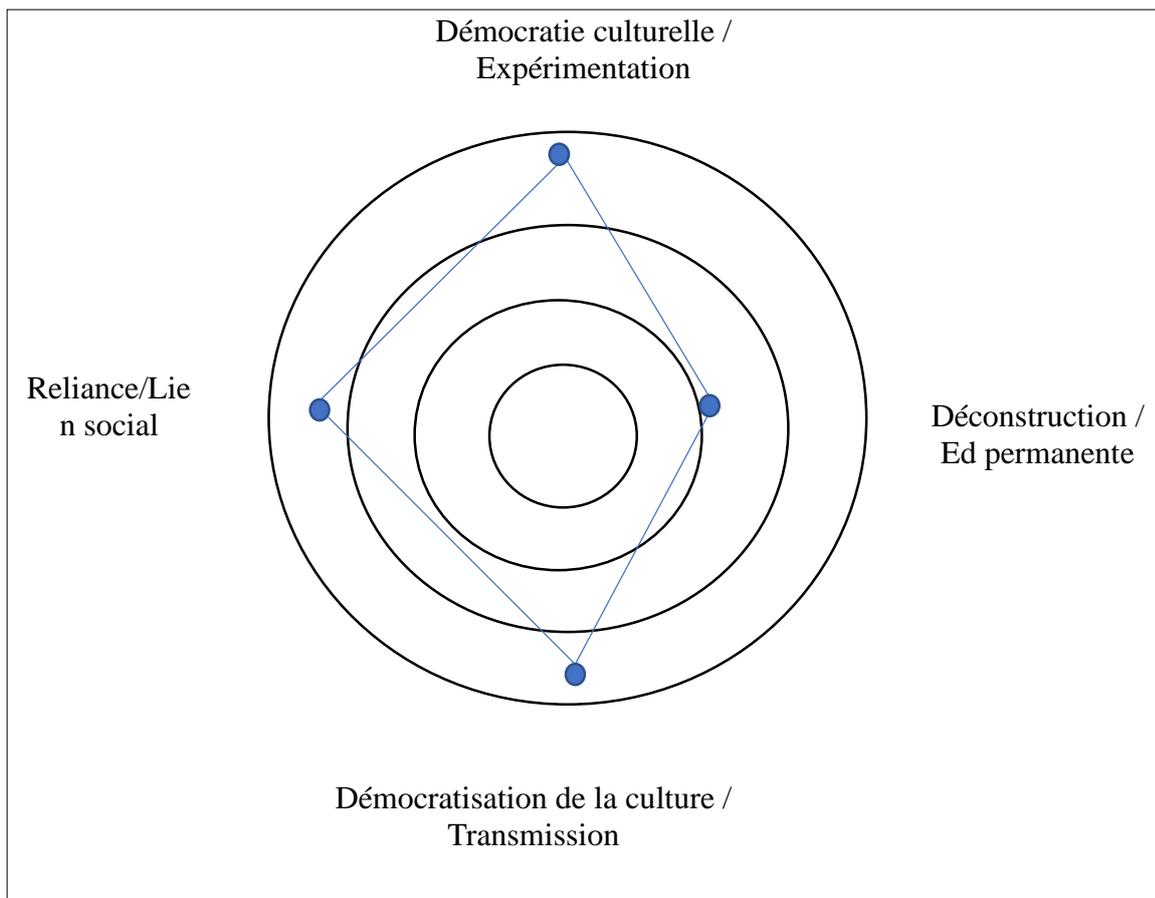
Depuis 2017, la convention s'étend sur 2 jours. Cela nous permet de rencontrer un public différent, passionné par une autre forme de culture qui plus éloigné de nos activités habituelles.

MAN.GA.MES entre dans notre enjeu 1 :

Modifier les interactions entre les citoyens et la jeunesse en modifiant leur regard.

Il touche aux 3 objectifs déclinés :

- Décloisonner les barrières entre les générations, favoriser le dialogue et une meilleure compréhension mutuelle
- Renforcer l'accès à la culture et stimuler les pratiques artistiques et culturelles de la jeunesse dans le but de soutenir, déployer leur potentiel créatif, de créer les conditions de la reconnaissance mutuelle, de les soutenir dans les défis contemporains.
- Encourager les jeunes à s'exprimer, à se réappropriier l'espace public, à prendre part à la vie locale pour développer et renforcer leur rôle d'acteurs culturels.



Indicateurs : Avons-nous permis aux jeunes de valoriser leurs référents culturels ? Leur avons-nous permis de les partager avec d'autres générations ? Leur avons-nous permis de renforcer leur participation dans l'espace public ? Avons-nous changé le regard qu'ils portent sur la culture ?

→ **Avons-nous permis aux jeunes de valoriser leurs référents culturels ?**

En termes de démocratie culturelle, la convention permet à tout un chacun de développer son art et ses passions encore peu reconnus à l'heure actuelle comme faisant partie des référents culturels habituels. La culture geek, habituellement marginalisée ou ayant une image péjorative est ici mise à l'honneur. Il est possible de s'essayer aux jeux vidéo, au retro gaming, de participer aux concours de cosplay, au chant karaoké, quizz et d'autres activités issues de la pop culture et de la culture japonaise.

Le prix d'entrée est très démocratique (2€) et permet de participer à toutes les activités,

En termes de démocratisation de la culture, divers artistes mangas, des auteurs, des créateurs de jeux vidéo ou de jeux de rôle y tiennent des stands leur permettant ainsi de montrer leurs œuvres et d'échanger avec le public sur leur passion respective.

Nous y avons ajouté un concert de clôture sur le thème pop culture afin d'y introduire une dimension musicale.

→ ***Leur avons-nous permis de renforcer leur participation dans l'espace public ?***

En termes de lien social, la convention permet à des personnes qui ont les mêmes passions mais qui ne se seraient pas forcément rencontrées dans la vie, de se rassembler, d'échanger et de s'essayer à différentes disciplines. Une communauté Man.Ga.Mes s'est rapidement formée, très active sur les réseaux sociaux et qui échange durant toute l'année.

Une participante en cosplay témoignait : « si dans la vraie vie, on peut se sentir isolés, à Man.Ga.Mes on a l'impression de faire partie d'une grande famille, d'être aimés pour ce que l'on est et pour ce que l'on aime sans jugement. On peut être soi-même. »

Ce projet est issu d'une démarche d'éducation permanente : initié par des citoyens passionnés, la convention est organisée et gérée par eux avec le soutien du Centre culturel.

De plus en plus, ce sont eux qui gèrent le budget, prennent les contacts avec les artistes, les exposants et prévoient les animations de la journée.

Le Centre culturel encadre le projet. Il est le relai administratif, le valorise au niveau de son territoire, organise la logistique et y réalise des animations sur divers thèmes de société (le transhumanisme et les cyborgs, l'écologie et le recyclage ou la transformation d'objets électroniques et de consoles, etc.).

→ ***Leur avons-nous permis de les partager avec d'autres générations ?
Avons-nous changé le regard qu'ils portent sur la culture ?***

La convention touche des générations différentes grâce au chapitre rétrogaming qui touche davantage les générations entre 30 et 50 ans par opposition aux mangas et aux jeux vidéo actuels.

Par rapport aux premières éditions qui ne rassemblaient que les passionnés, on peut remarquer que de plus en plus de citoyens chapellois viennent par curiosité et connaissent l'existence récurrente de la convention.

Cela entraîne davantage de compréhension et d'intérêt des autres générations envers la culture geek.

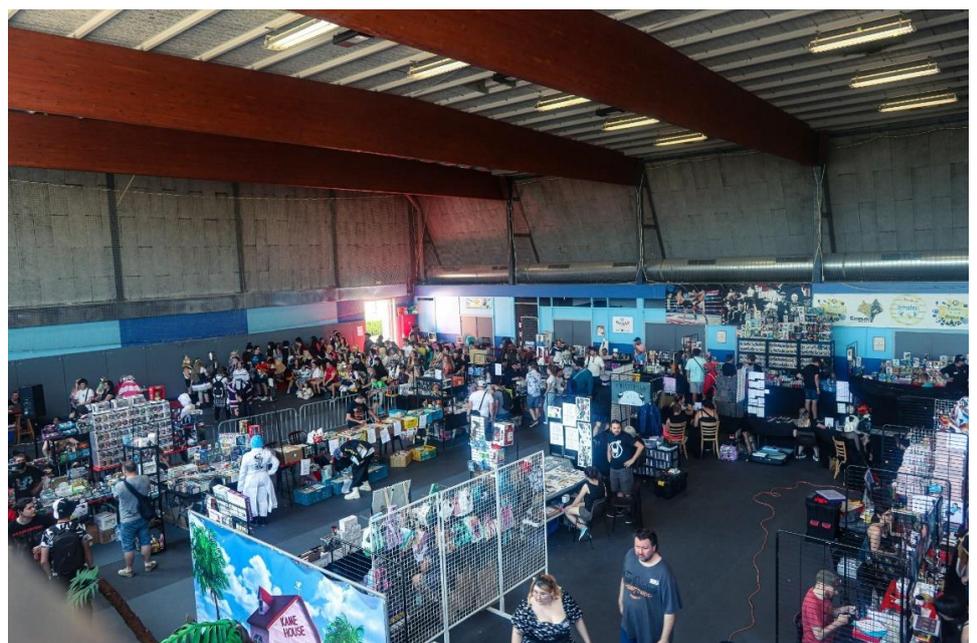
Depuis 2023, nous organisons un stage pour enfants et ados durant la semaine juste avant la convention basé sur le dessin manga et la création de personnages de jeux de rôles. Les travaux des enfants ont été exposés et mis en valeur lors de la convention. Une façon pour eux d'avoir participé activement à Man.Ga.Mes.

Nous remarquons que les jeunes ne viennent pas seulement acheter des figurines, découvrir des expos mais ils passent du temps à discuter avec tous les intervenants et visitent tous les stands. Ils participent aux animations et restent généralement une journée entière (certains viennent même les deux jours).

En termes de lien social et du regard sur la culture, nous ne sommes pas dans de la consommation rapide, de la marchandisation de la culture mangas et jeux vidéo mais bien dans l'échange et le partage de passions, d'art et de culture.

→ **Que pouvons-nous améliorer ?**

Beaucoup de participants viennent des 4 coins de Belgique et même de l'étranger. Notre but est d'attirer de plus en plus de chapellois curieux qui viennent découvrir d'autres référents culturels et de partager des moments en famille. Nous devons encore développer davantage ce rôle de médiation. Nous aimerions aussi développer l'éducation permanente à travers notamment certains thèmes particuliers comme l'analyse de l'image de la femme dans les mangas et jeux vidéo.



• ACTEURS CULTURELS EN HERBE



Ayant été réalisé pour la première fois en 2016-17, ce projet développe l'expérimentation à la musique, au chant et au théâtre. Le premier projet, le spectacle « Les Gamins de la Butte », a réuni les élèves de 5^{ème} ou 6^{ème} primaire de l'entité communale, tous réseaux confondus. Le deuxième projet, pour l'année scolaire 2018-2019 « L'Ineffable Madame de la Fontaine » a réuni les élèves de 4^{ème} primaire. Le troisième projet, pour l'année scolaire 2022-2023 « Le Talent d'Achille » a réuni les élèves de 2^{ème} et 3^{ème} primaire. Les 2 premiers spectacles ont réuni environ 120 enfants et le troisième spectacle a réuni 230 enfants et une vingtaine de jeunes musiciens issus des académies de la région et qui ont formé l'orchestre.

En collaboration avec les écoles, les enfants ont travaillé chaque semaine avec un metteur en scène et un directeur musical professionnels sur un spectacle musical.

Ils choisissaient en fonction de leurs affinités, le théâtre, le chant, un rôle important ou secondaire, être soliste ou dans le chœur...

Les répétitions ont eu lieu de septembre à avril - mai. Le projet s'est clôturé par les représentations tous publics. Outre le fait que des enfants issus de milieux précarisés ont eu l'occasion d'expérimenter et de se découvrir des affinités avec la sphère artistique, ils travaillaient en classe avec leurs professeurs, les thèmes et la matière abordés dans le spectacle.

En 2016, le spectacle musical « Les Gamins de la Butte » abordait la pauvreté et le travail des enfants ainsi que les avancées sociales du XX^{ème} siècle.

Ainsi, ils ont pu débattre de ces thématiques en cours. A la demande des parents, un atelier théâtre pour enfant est né de ce projet en 2017 : « Les Gamins d'étoiles ».

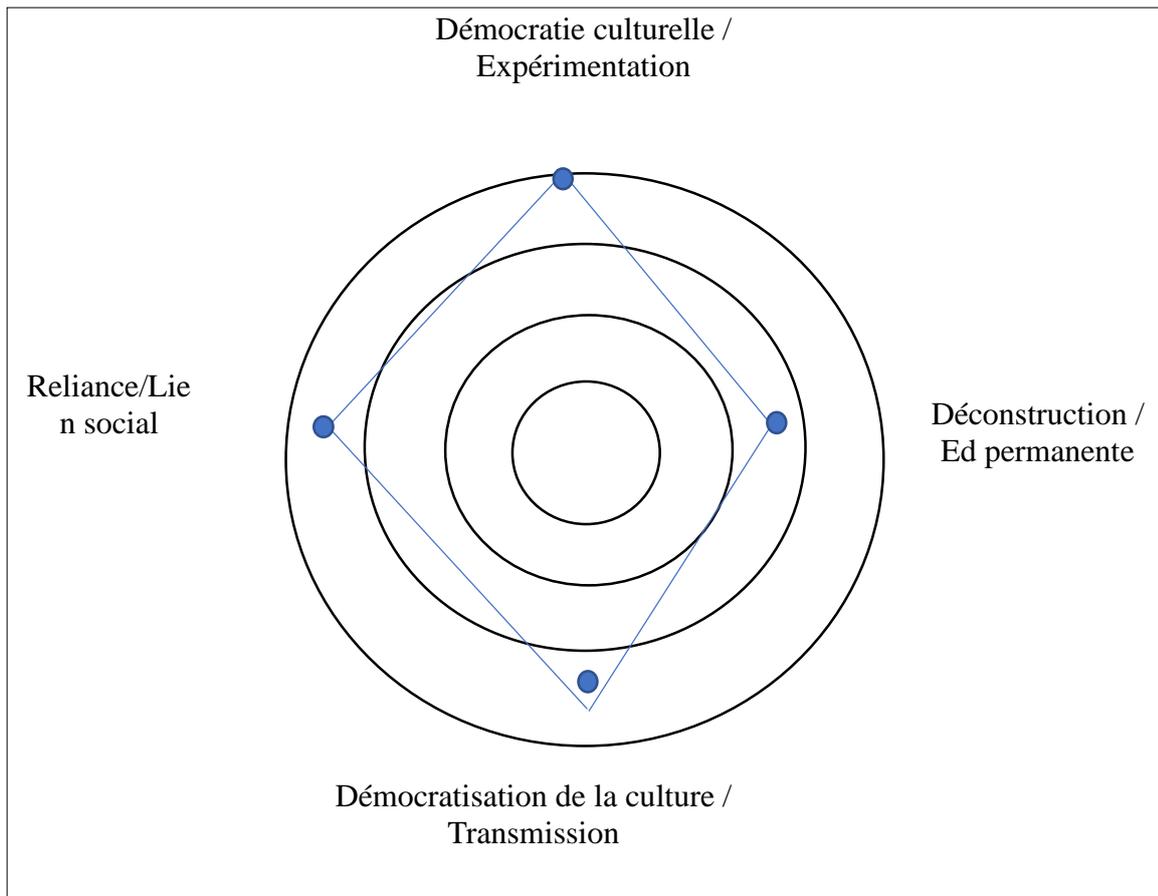
En 2018, le spectacle s'intitulait « L'ineffable Mme de la Fontaine ». Il abordait notamment le féminisme.

En 2023, le spectacle portait sur l'écologie. A partir de 2022-23, ce projet a pu être soutenu par le PECA (parcours d'éducation culturelle et artistique).

Ce projet concerne l'enjeu 1, à travers l'objectif :

Renforcer l'accès à la culture et stimuler les pratiques artistiques et culturelles de la jeunesse dans le but de soutenir, déployer leur potentiel créatif, de créer les conditions de la reconnaissance mutuelle, de les soutenir dans les défis contemporains.

Indicateurs : Avons-nous permis aux jeunes de s'exprimer, d'être acteurs culturels, notamment aux jeunes issus de familles précarisées ? Avons-nous favorisé davantage d'égalité dans l'accès à la culture ? Avons-nous créé du lien ?



→ ***Avons-nous permis aux jeunes de s'exprimer, d'être acteurs culturels, de participer activement à la vie culturelle ainsi qu'à ses pratiques ?***

En termes de démocratie culturelle, les enfants expérimentent diverses techniques artistiques, encadrés par des professionnels ils peuvent choisir théâtre ou chant, création de décors, solistes ou dans le chœur, un grand rôle ou un petit ...

Ils travaillent toute l'année sur le projet avec des professionnels et développent des affinités, talents ...

Ils créent leur personnage, leurs relations sur base d'impros, de jeux musicaux et ludiques. Lors des représentations, ils sont sous les feux des projecteurs ce qui leur permet de développer leur confiance en eux.

En termes de démocratisation de la culture, l'auteur-compositeur du conte musical a envoyé des maquettes son pour adapter le spectacle à cette forme particulière et permettre à un grand nombre d'enfants de participer.

Un orchestre composé de musiciens professionnels et d'élèves avancés de diverses académies de musique de la région a accompagné les enfants dans le spectacle. Ceux-ci ont pu découvrir des instruments qu'ils n'avaient jamais vu de près comme la harpe, l'accordéon, le violoncelle ...

Ils ont été accompagnés toute l'année par 3 artistes, professeurs agrégés en musique et théâtre, un régisseur, un ingénieur son, et l'équipe du Centre culturel.

En termes d'analyse de société, le spectacle aborde le thème de l'écologie à travers les aventures initiatiques d'un épouvantail magique notamment la protection de l'environnement, les pesticides, le respect de la biodiversité, la défense de la planète, l'importance de la nature, l'impact que la jeunesse peut avoir sur le changement ... C'est un thème que les enfants ont pu reprendre en classe avec leurs professeurs.

→ ***Avons-nous permis aux jeunes issus de familles précarisées de participer également ? Avons-nous favorisé davantage d'égalité dans l'accès à la culture ?***

Au niveau des enfants participants, tous les élèves, quels que soient leur origine et leur milieu social ont fait partie du projet puisque les répétitions se faisaient dans le cadre des heures de cours. Cette participation était entièrement gratuite. Les frais pour les costumes, les décors, les transports ... étaient pris en charge par le Centre culturel. Ce projet a permis aux enfants qui en temps normal n'auraient jamais eu la possibilité de s'essayer à des activités artistiques comme le théâtre ou le chant (parce que cela ne fait pas partie de leur éducation ou des habitudes familiales), de pouvoir le faire au même titre que les autres.

Au niveau des familles, l'accès aux représentations du spectacle étant très démocratique (5€ et gratuit pour les moins de 12 ans) a permis à certaines familles qui n'étaient jamais entrées dans une salle de spectacle de découvrir leur enfant sur scène, accompagné d'un orchestre et d'autres professionnels de la scène et de découvrir certains codes culturels.

Les subventions PECA ont aidé à pouvoir s'entourer de professionnels en suffisance pour mener le projet à bien. En termes de moyens humains, le mi-temps supplémentaire en animation acquis en 2022 a permis de mieux concrétiser le projet.

→ **Avons-nous créé du lien ?**

Le fait de mener un projet avec 5 écoles différentes permet autant aux élèves qu'aux professeurs de créer du lien avec ceux des autres écoles, de la solidarité grâce à un projet commun, de l'entraide entre les professeurs et les directions des diverses écoles. Il est à noter que cela a permis aussi de créer du lien entre l'école libre et les écoles communales qui se fréquentent peu en temps normal. Cela a aussi permis aux écoles de village de s'imbriquer dans la dynamique collective.

→ **Que devons-nous garder ?**

Le projet des acteurs culturels en herbe est un projet qui répond à divers droits culturels et qui correspond à la philosophie du PECA.

Nous avons réussi à le pérenniser depuis 2016 (un an sur deux exception faite de la période covid).

Mettre les enfants sous les feux des projecteurs, encadrés par des professionnels de la culture permet de développer leur confiance en soi, d'apprendre à surmonter les obstacles, d'approfondir la découverte de soi, de ses affinités, de ses capacités, d'apprendre à mener un projet collectif jusqu'au bout, d'apprendre la solidarité avec les autres acteurs, les autres élèves, les autres écoles.

Par contre, il s'agit d'un projet de grande envergure qui monopolise beaucoup de temps et d'énergie au niveau de la petite équipe du Centre culturel.

C'est pourquoi, il n'est réalisable qu'un an sur 2.

La dernière expérience de 2023 nous a appris que nous devons limiter le nombre d'élèves participants et se limiter à une seule classe participante par école.

Notons que pour ce projet, nous recevons des subsides ponctuels du PECA et une subvention de la plate-forme Ramdam depuis 2023.

→ **Que pouvons-nous améliorer ?**

Nous pourrions améliorer :

- L'autonomie des professeurs
- L'implication des élèves et des parents dans le projet
- Développer davantage la relation entre les musiciens et les élèves
- Impliquer également les élèves dans la création des décors, des costumes, la régie, etc. et pourquoi pas dans l'écriture du spectacle.

Pour ce faire, l'année précédant celle du projet serait une année de préparation aussi bien pour l'équipe du C3 que pour les directions et les professeurs.

Nous pourrions rencontrer les professeurs et leur permettre de réfléchir à leur implication dans le projet au niveau de leur programme pédagogique.

Nous pourrions choisir ensemble un thème, une question de société que nous aborderions dans le spectacle et qu'ils pourraient décliner et développer tout au long de l'année avec leurs élèves dans le cadre des cours.

- DÉVELOPPER LES SPECTACLES ET PROJETS EN SCOLAIRE

Afin que dès l'enfance, les citoyens trouvent du lien avec la culture, qu'elle leur semble familière, qu'elle fasse partie de leur vie, de leur vécu, il nous semble indispensable de développer les partenariats avec les écoles maternelles, primaires et secondaires, de développer la programmation scolaire, les animations, les projets culturels. Cela permettra aussi aux enfants dont les habitudes familiales n'incluent pas d'activités culturelles, de se mettre en contact avec la pratique artistique via l'école.

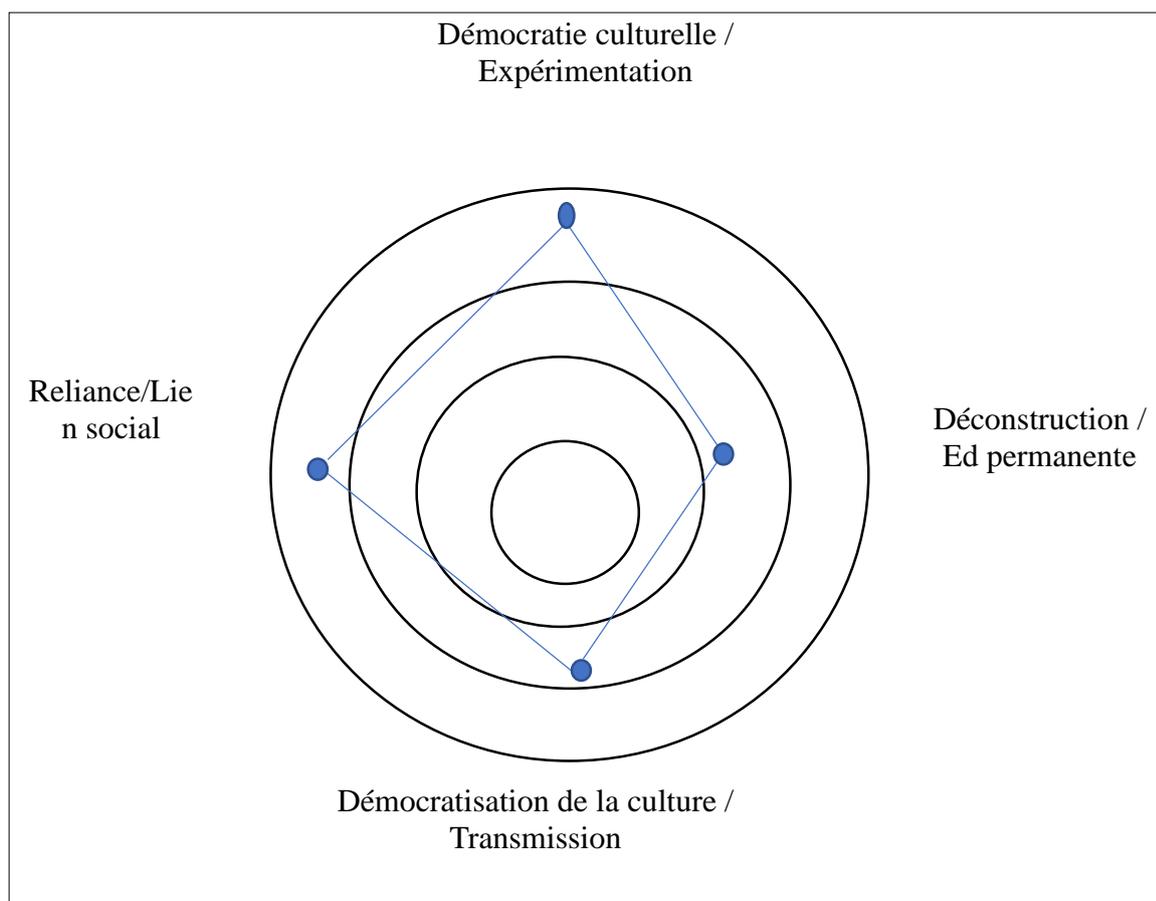
Cela semble évident mais quand la nouvelle directrice est arrivée, il n'y avait plus du tout de spectacles en scolaire et aucun partenariat avec les écoles de l'entité.

Il a fallu, au fil du temps, reprendre des contacts avec les directions, les professeurs, retrouver leur confiance, créer du lien. En 2017, nous avons pu récupérer un quota « art et vie » pour notre programmation scolaire mais celui-ci est largement insuffisant. Or, nous avons décidé de ne pas augmenter la quote-part des élèves participant aux spectacles (3€ par élève) car nous pensons que l'accessibilité financière est une condition nécessaire à l'épanouissement culturel surtout pour les familles en difficulté. A l'heure actuelle, la gratuité scolaire étant en voie d'application, ce sont les budgets de l'école qui se trouvent allégés, ce qui leur permet de participer à davantage de spectacles.

Nous collaborons donc régulièrement avec la Maison de la Laïcité, le Plan de cohésion sociale, la Fabrique de Théâtre, les jeunesses musicales sur certains spectacles pour diminuer les frais. Nous essayons que chaque enfant, toutes classes et toutes implantations confondues, participe à au moins un spectacle par an sinon deux et à plusieurs animations culturelles.

Bien sûr, financièrement, chaque spectacle en scolaire représente une perte financière mais le Centre culturel a choisi de mettre l'accent sur l'éducation à la culture et l'inscrit dans son budget annuel en compensant par d'autres projets plus équilibrés financièrement.

Cette opération culturelle concerne également l'enjeu sur la jeunesse et se décline sur cet objectif : renforcer l'accès à la culture et stimuler les pratiques artistiques et culturelles de la jeunesse dans le but de soutenir, déployer leur potentiel créatif, de créer les conditions de la reconnaissance mutuelle, de les soutenir dans les défis contemporains.



Indicateurs : A combien d'activités culturelles par an les élèves de la commune auront-ils participé ? Cela leur aura-t-il permis de se familiariser avec la culture, d'augmenter leurs capacités d'ouverture d'esprit, de curiosité et de compréhension du monde qui les entoure ?

→ A combien d'activités culturelles par an les élèves de la commune auront-ils participé ? Cela leur aura-t-il permis de se familiariser avec la culture, d'augmenter leurs capacités d'ouverture d'esprit, de curiosité et de compréhension du monde qui les entoure ?

Depuis 2017, nous avons bien évolué dans ce domaine. Nous organisons plus d'une quinzaine de représentations scolaires par an, maternelles, primaires et secondaires confondus. Chaque enfant chapellois participe à au moins 2 activités culturelles par an. Nous avons aussi pu réaliser des rencontres avec des artistes qui ont animé des ateliers en classe, participé à des expositions, des bords de scène pour des débats, etc.

Nous avons développé des partenariats avec les autres centres culturels notamment via la plate-forme Ramdam regroupant 5 centres culturels de la région concernant le théâtre scolaire. Nous avons donc pu accueillir des écoles d'autres communes ou animer des ateliers dans des écoles d'autres commune que Chapelle-lez-Herlaimont. A titre d'exemple, en 2023 nous avons accueilli pour les spectacles scolaires, plus de 1500 enfants de 3 à 12 ans sur une population communale chapelloise de la même

tranche d'âge de 879 enfants⁹. Ces chiffres montrent que nous attirons le public scolaire chapellois mais aussi des alentours grâce à la diffusion de notre programmation.

→ ***Cela leur aura-t-il permis de se familiariser avec la culture, d'augmenter leurs capacités d'ouverture d'esprit, de curiosité et de compréhension du monde qui les entoure ?***

Nous pouvons dire que les pratiques artistiques et culturelles sont entrées, au niveau scolaire, dans leur vie quotidienne et nous espérons qu'ils auront acquis des habitudes de découvertes culturelles dans leur vie d'adulte. Cela leur permet de se familiariser avec la culture, de comprendre le monde dans lequel ils évoluent et d'aiguiser leur esprit critique naissant.

Pour preuve, certains enfants, en arrivant, nous parlent de la dernière fois qu'ils sont venus voir une pièce ou qu'ils ont réalisé une activité culturelle. Une petite fille disait, lors d'un spectacle où nous avons complètement changé l'espace et où les gradins se trouvaient au milieu de la salle et la scène au fond « mais, ce n'est pas comme ça qu'on fait d'habitude, d'habitude le spectacle est sur scène ou bien les enfants sont sur scène et le spectacle en bas. Que s'est-il passé ? »

→ ***Que pouvons-nous améliorer ?***

Nous essayons de développer l'éducation permanente en proposant des spectacles portant sur des thèmes de société avec des bords de scène animés par les comédiens ou des spécialistes, des animations en classe, des projets sur du plus long terme, être plus à l'écoute des demandes des jeunes. Nous pourrions impliquer les classes lors d'événements récurrents, comme Place En Scène, la Saint Jean, etc.

⁹ Chiffre obtenue par le service population de la commune de Chapelle

• PLACE EN SCÈNE : LE FESTIVAL AUX MULTIPLES FACETTES



Le festival Place En Scène se tient chaque année, le 2ème week-end de septembre, sur la place de l'Hôtel de Ville. « Place En Scène » c'est d'une part un village des associations où les associations et institutions culturelles locales sont co-organisatrices et en plus de tenir un stand, réalisent des animations, expositions, démonstrations, jeux, flash mob, art de rue, etc. Elles disposent également d'une scène off pour proposer des spectacles et

concerts (sketches écrits par les troupes locales pour l'occasion, concerts des chorales, etc.).

C'est d'autre part une journée donnant un autre regard sur l'art, la culture, en sortant des murs et en abordant l'art de rue, l'art pour tous (théâtre de rue, danse, spectacles de projection sur façade, bonimenteurs, cirque, concerts de plein air, récolte de témoignages et de vécus, ...).

C'est donc un événement entièrement gratuit et accessible à tous qui rassemble amateurs et professionnels, toutes disciplines confondues, qui rassemble des publics divers (au niveau social, générationnel, culturel, ...). Un projet à l'échelle locale mais aussi régionale (participation de Central, de la Fabrique de théâtre, clôture avec le concert d'un artiste vedette).

Événement récurrent, « Place En Scène » est né en 2016 et a débuté simplement avec les associations du C3. Il s'est au fil du temps élargi à des partenaires extérieurs chapellois (commune, CPAS, bibliothèque, Ecole du cirque, Plan de cohésion sociale, Asbl Symbiose, Maison des jeunes, ...) mais aussi des partenaires extérieurs (Central, AMO Chamase...) et continue à se développer. On peut y compter environ de 2000 à 4000 personnes (en fonction des années).

A l'origine, nous avons créé ce projet car nous avons pu observer une certaine distance, une certaine méfiance des citoyens vis-à-vis de la sphère culturelle qui serait trop éloignée de leurs besoins, de leur vécu, de leurs habitudes. Nous pouvions observer un certain manichéisme dans les mentalités chapelloises entre culture « populaire » et culture « élitiste ». Avec ce festival, nous voulions changer le regard des citoyens sur la culture, de le rendre plus positif mais aussi de garder ce côté festif cher aux Chapellois. Bref, leur proposer un regard différent sur la pratique artistique et leur permettre de se réapproprier la culture dans toute sa diversité.

Les objectifs spécifiques de « Place En Scène » sont les suivants :

- Créer de la reliance en organisant un projet avec un objectif commun à l'équipe, à toutes les associations culturelles du C3 ainsi qu'aux institutions extérieures, en mélangeant tous les publics (CPAS, publics plus âgés, plus jeunes, Maison des Jeunes, Ecole de cirque, ...). Ce projet se veut démocratique dans la participation et la responsabilité de chaque association dans l'organisation de l'événement (co-organisation).

- Faire tomber les barrières qui empêchent les citoyens de participer à des activités artistiques grâce aux associations culturelles et à leur rôle de médiateurs mais aussi symboliquement par des activités gratuites et se déroulant dans la rue.
- Mélanger amateurs et professionnels toutes disciplines confondues pour travailler sur l'accessibilité de l'art.

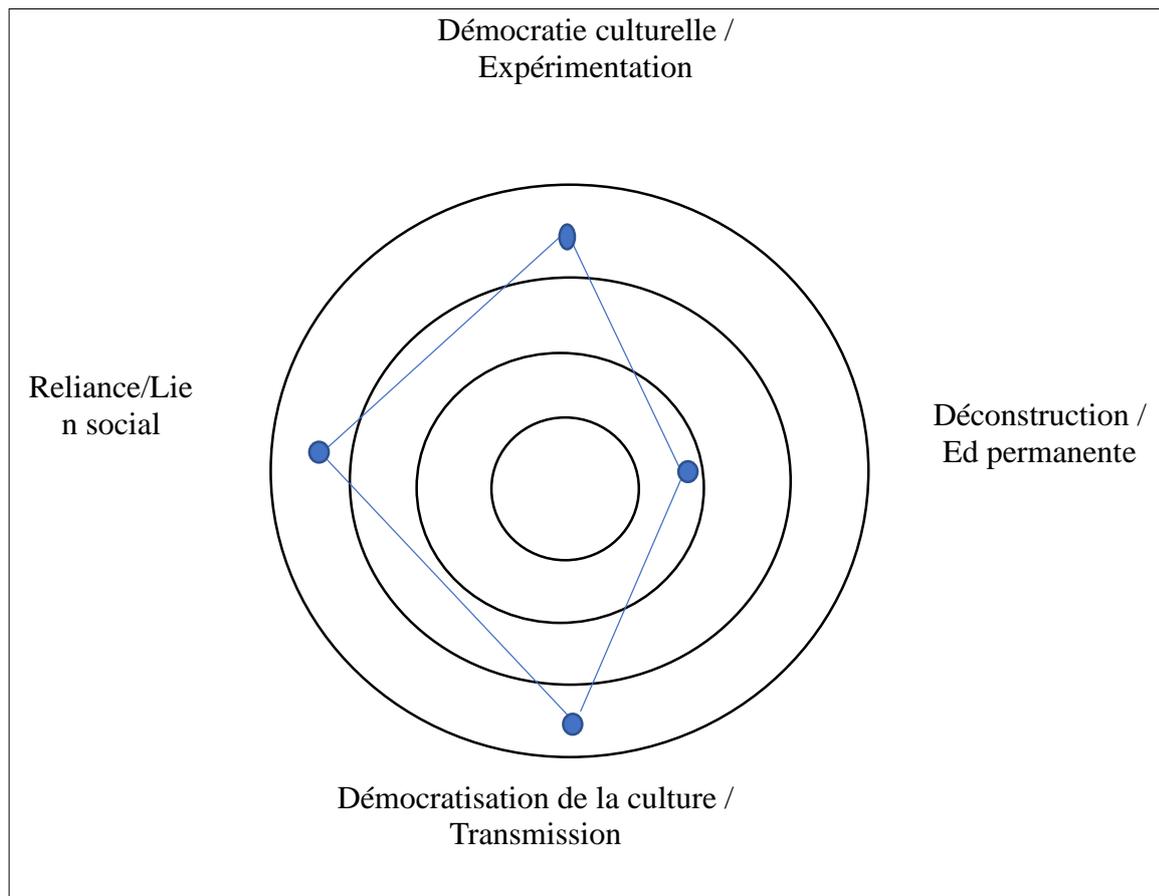


Cette opération culturelle touche nos 2 enjeux. Celui de la jeunesse avec ces 2 objectifs :

- Décloisonner les barrières entre les générations, favoriser le dialogue et une meilleure compréhension mutuelle.
- Encourager les jeunes à s'exprimer, à se réappropriier l'espace public, à prendre part à la vie locale pour développer et renforcer leur rôle d'acteurs culturels.

Et celui de la réappropriation de la culture par les citoyens :

- Renforcer la mixité sociale dans les activités culturelles
- Modifier le regard des citoyens sur la pratique artistique



Indicateurs : Avons-nous suscité la mixité des publics ? Combien d'associations participent, combien de publics ? Est-ce réellement un fonctionnement démocratique ? Avons-nous contribué à autonomiser les citoyens dans leurs projets collectifs ? Avons-nous modifié le regard qu'ils portent sur l'art ? A-t'on permis aux jeunes de s'investir dans ce projet, via leur participation et leurs moyens d'expression ?

→ **Avons-nous suscité la mixité des publics ?**

En termes de démocratie culturelle, les associations culturelles sont à l'honneur. Elles proposent leur art, animent des ateliers, font des démonstrations, proposent une participation aux citoyens. Ceux-ci peuvent expérimenter un grand nombre de formes d'art et d'activités différentes (théâtre, chant, photo, poterie, bricolage de récup, patchwork, jeux d'échec, jeux anciens, chasse au trésor, escape game, etc.

Les associations de scène proposent des mini-spectacles, sketches ... sur la petite scène. Le citoyen peut s'essayer à chaque stand, participer comme il le souhaite. En amont du festival, un atelier de fabrication de jeux anciens avec les citoyens (enfants-parents-grands-parents) a eu lieu durant tout un week-end, pour réaliser les jeux de Place En Scène, ce qui a permis d'intégrer un peu plus les familles dans le processus d'appropriation du festival.

Le public est avant tout familial. Le caractère gratuit de l'ensemble des activités est très important pour nous. Il permet de brasser un public large et diversifié.

En termes de démocratisation de la culture, les spectacles d'art de rue professionnels restent accessibles et courts, ce qui permet de rencontrer les besoins d'un public familial varié. La programmation se veut accessible et rassembleuse, familiale, pour tous âges, tous milieux sociaux, et reste festive. Le but de Place En Scène est de faire descendre l'art dans la rue et de briser les barrières psychologiques des chapeillois concernant l'art ; il est donc important que l'ensemble de l'événement soit accessible et proche de leurs préoccupations culturelles.

Nous collaborons avec les groupes d'insertion sociale du CPAS qui, pendant une partie de l'année, travaillent à la création des décors et de l'habillage du festival. Cela permet de mettre en valeur leurs compétences, mais aussi de faire venir ces personnes et leurs familles lors du festival. Elles animent aussi un stand de réalisations d'objets de récup.

Depuis l'édition 2023, nous organisons une navette gratuite (en collaboration avec le CPAS) qui réalise les trajets tout au long de la journée, au travers des 3 entités, pour les personnes qui souhaitent participer au festival et qui n'ont pas de moyens de transport. C'est un facilitateur de plus pour la mixité des publics.

→ ***Combien d'associations participent, combien de citoyens impliqués ?***

En tout, Place En Scène représente une quinzaine d'associations du C3, une dizaine de partenaires locaux et régionaux, et une cinquantaine de bénévoles. Chaque association ou partenaire réalise une animation dans son stand, tandis que les bénévoles sont impliqués dans l'organisation même du festival (réunions de préparations et d'évaluation). Le public varie entre 2000 et 4000 personnes au fil des ans.

→ ***Est-ce réellement un fonctionnement démocratique ?***

Ce projet crée aussi du lien, car il est commun à l'équipe, à toutes les associations culturelles du C3, ainsi qu'aux institutions extérieures et aux bénévoles. Il se veut démocratique dans la participation et la responsabilité de chaque association dans l'organisation de l'événement (co-organisation).

→ ***Avons-nous contribué à autonomiser les citoyens dans leurs projets collectifs ?***

De par la responsabilité de plus en plus grande des associations dans l'organisation de la journée et dans la création de leurs stands et de leurs animations, dans ce qu'ils veulent faire connaître d'eux au public ; mais aussi l'implication de plus en plus importante des bénévoles dans l'organisation du projet, il nous semble être dans un processus d'autonomisation. Notamment, un groupe de jeunes bénévoles, avec des

membres du Conseil d'orientation, ont eux-mêmes tenu le stand du Centre culturel, réalisé nos animations, distribué nos goodies, fait la promotion de notre programmation, animé nos jeux anciens, etc. à partir de l'édition 2023.

→ **Avons-nous modifié le regard qu'ils portent sur l'art ?**

Faire descendre l'art dans la rue, le rendre accessible à tous les niveaux, mais aussi montrer aux citoyens que l'art est partout. Leur montrer que de simples citoyens font partie d'associations culturelles, développent leurs talents, leurs passions, les transmettent, (les associations culturelles ont ici un rôle de médiation), qu'ils sont capables de construire un parc de jeux anciens, ou de réaliser l'entièreté du décor du festival... Cela permet, à nos yeux, de « démystifier » l'art et de le rendre plus proche des citoyens.

→ **A-t-on permis aux jeunes de s'investir dans ce projet, via leur participation et leurs moyens d'expression ?**

Les jeunes (15-25 ans) s'intègrent dans Place En Scène de plusieurs façons : d'abord via les associations culturelles, vu que certaines associations comportent beaucoup de jeunes, notamment le club d'échecs, très actif toute l'année, les Gamins d'Etoile, atelier de théâtre pour jeunes, ou le stand de Mangames. Mais aussi ils s'intègrent dans le projet en tant que bénévoles, une partie s'investissant dans les animations réalisées au stand du Centre culturel, faisant la promotion de la nouvelle saison du C3, distribuant nos goodies, ou animant des jeux anciens. D'autres s'intègrent dans le catering ou le bar... Nous essayons d'être à l'écoute de leurs idées pour qu'ils se sentent entièrement intégrés dans le projet, et nous insistons sur leur participation à l'évaluation du projet. A ce stade, nous pouvons dire que l'organisation de Place En Scène est aussi intergénérationnelle.

→ **A améliorer**

Nous voudrions pouvoir amener un fil rouge, qui serait un travail commun entre toutes les associations (un spectacle créé et joué par tous, par exemple). Nous voudrions aussi amener davantage de débats de société, d'analyse critique, de sensibilisation diverses dans le projet. La difficulté étant de trouver un fil commun à tous les participants.

De plus, le public en journée, lors du village associatif et de l'art de rue, reste un peu frileux. Le public participe en plus grand nombre le vendredi soir et le samedi soir lors des concerts, qui restent plus festifs, et moins participatifs. La forme même de l'art de rue n'a pas encore été bien intégrée par le public chapellois, et il reste un peu méfiant.

• LA SAINT JEAN À PIÉTON



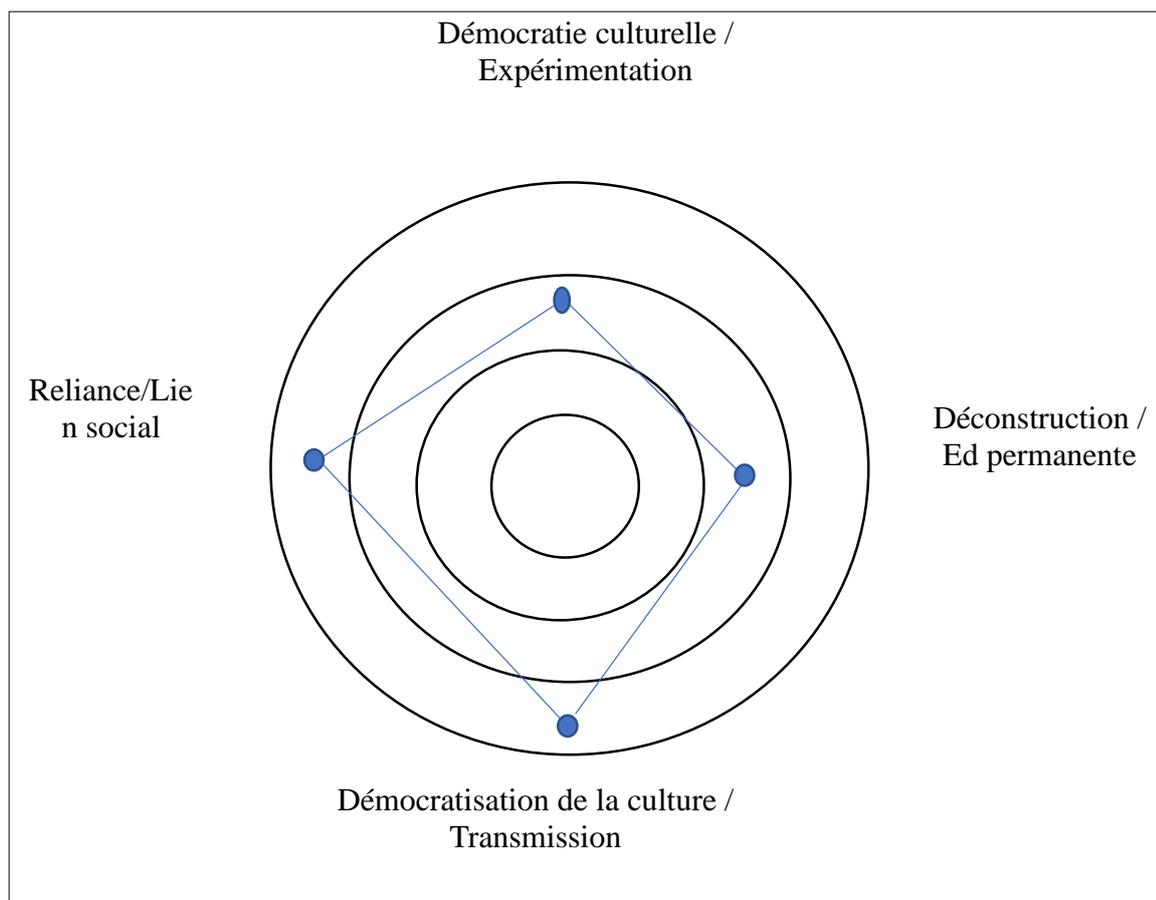
A Piéton, village davantage multiculturel (population italienne et turque), nous co-organisons la fête de la Saint Jean. En 2017, un nouveau comité de la Saint Jean a vu le jour et nous a contactés.

Depuis plusieurs dizaines d'années, une procession était organisée le dimanche de la Saint Jean pour mettre à l'honneur les Templiers qui, historiquement, étaient très présents sur le territoire de Piéton et y avaient un grand domaine. La demande du comité était d'organiser ensemble l'après-midi et la soirée suivant la procession. Nous avons donc réuni toutes les forces vives dont le Mouvement des jeunes de Piéton (très actif dans le village) composé principalement de jeunes citoyens d'origine turque, nos associations se réunissant à Piéton (la poterie, la Ferronnerie d'art) et avons coordonné l'après-midi et la soirée. Nous y avons ajouté une dimension artistique (exposition d'artistes de la région,

spectacles d'art de rue), des animations, un bal aux lampions, ... Il est remarquable que cette fête, mélangeant des citoyens d'origines culturelles, religieuses, sociales différentes, les regroupent autour d'un patrimoine commun (l'ordre des chevaliers de Saint Jean - Templiers). Les collaborations se déroulent dans le respect et la solidarité. Un très beau projet co-construit où chacun est responsable et autonome.

Ce projet entre dans *notre enjeu 2*, la réappropriation de la culture par les citoyens, avec ces deux objectifs :

- Renforcer la mixité sociale dans les activités culturelles
- Modifier le regard des citoyens sur la pratique artistique



Indicateurs : Avons-nous organisé davantage d'activités destinées à des publics mixtes ? Avons-nous permis de mettre en valeur le patrimoine du village ? Avons-nous démocratisé la culture, via l'accessibilité des artistes et des œuvres aux citoyens ? Avons-nous permis de créer de la reliance entre les villageois, les comités et groupements de citoyens ?

→ **Avons-nous organisé davantage d'activités destinées à des publics mixtes ?**

De par le nombre de citoyens et d'associations impliquées dans le projet, les publics participants sont mixtes : public familial, public d'origine turque, intergénérationnel, etc. De plus, le choix des spectacles d'art de rue est important, ce sont des spectacles accessibles, tout public, intergénérationnels. L'ensemble des activités est gratuit.

→ **Avons-nous permis de mettre en valeur le patrimoine du village ?**

De par le thème des Templiers, mais aussi les lieux utilisés (ancienne Commanderie des Templiers, ancienne école communale ...), le patrimoine propre à Piéton est bien mis en valeur. De plus nous réalisons des expositions sur ce patrimoine.

Une partie de ces populations ne se déplace pas pour assister à des activités culturelles à Chapelle-lez-Herlaimont mais sont actifs dans des comités de quartier, des groupements citoyens ou des événements festifs. La Saint Jean nous permet de toucher ces citoyens. Cela nous permet de travailler dans ce cadre avec des citoyens que nous ne côtoyons habituellement pas, de rencontrer un public absent de nos

salles. Ces activités, greffées sur des événements récurrents et traditionnellement importants dans la vie des villages, nous permettent d'entrer en contact avec eux, d'y ajouter une plus-value artistique. De plus, cela nous permet, pour les villages de périphérie qui se sentent « oubliés », plus désœuvrés, de redonner une image positive de leur village en mettant en avant leur patrimoine local.

→ ***Avons-nous démocratisé la culture, via l'accessibilité des artistes et des œuvres aux citoyens ?***

Nous avons fait venir des groupes professionnels de théâtre de rue, des médiévalistes, une école de cirque. Nous avons offert une opportunité de tester des techniques artistiques (art pot, fonderie), de les découvrir (associations de Piéton).

→ ***Avons-nous permis de créer de la reliance entre les villageois, les comités et groupements de citoyens ?***

Ce projet crée de la reliance de par sa forme de co-organisation complète. Le projet de la Saint Jean est d'abord porté par les citoyens, nous n'avons fait que nous y greffer.

→ ***A améliorer***

Les mentalités de « clochers » font que les habitants de Chapelle ou de Godarville ne se déplacent pas à Piéton. Nous voudrions œuvrer dans ce sens.

- **KIOSQUE EN MUSIQUE À GODARVILLE**

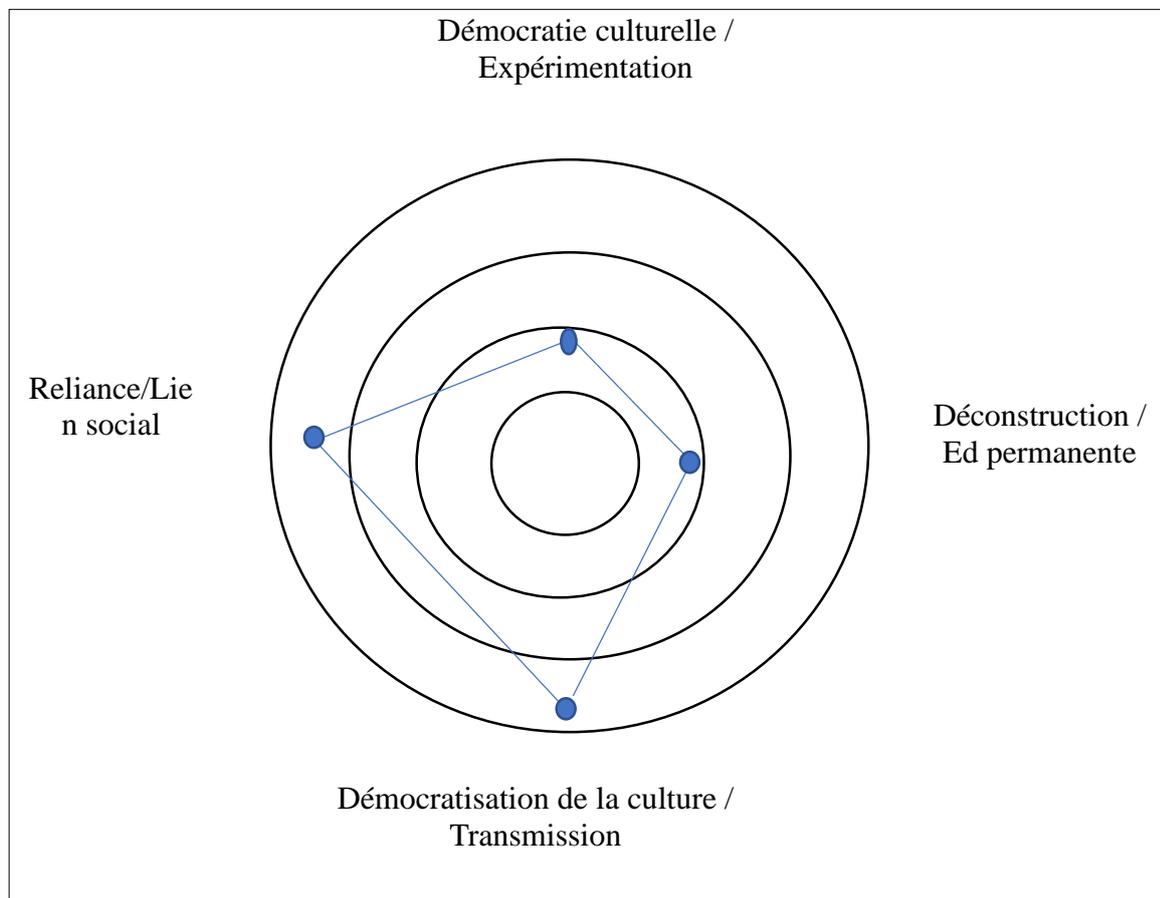
Il ressort des analyses que la population Godarvilloise porte un regard plutôt négatif sur son village et le considère comme isolé socialement et culturellement.

Or, un événement important, la brocante traditionnelle, draine un public nombreux et varié.

Depuis 2016, nous y intervenons en organisant un concert en plein air avec des groupes locaux sur le kiosque en collaboration avec le comité des commerçants. C'est un moyen d'ajouter une plus-value artistique tout en mettant en avant les talents locaux pour rendre le regard des Godarvillois sur eux-mêmes plus positif. C'est aussi un moyen de rapprocher la culture des citoyens et de la rendre accessible à tous les niveaux.

Ce projet entre dans notre enjeu 2, la réappropriation de la culture par les citoyens, avec ces deux objectifs :

- Renforcer la mixité sociale dans les activités culturelles
- Modifier le regard des citoyens sur la pratique artistique



Avons-nous organisé davantage d'activités destinées à des publics mixtes ? Avons-nous permis de mettre en valeur le patrimoine folklorique du village ? Avons-nous démocratisé la culture, via l'accessibilité des artistes et des œuvres aux citoyens ? Avons-nous permis de créer de la reliance entre les villageois

→ ***Avons-nous organisé davantage d'activités destinées à des publics mixtes ?***

Le public godarvillois participant à la brocante annuelle est un public que nous ne voyons jamais dans nos salles et dont les habitudes culturelles sont différentes. Une partie de la population est plus désœuvrée.

C'est la raison pour laquelle ce village a été choisi pour faire partie du projet « Villages en transition » qui a été porté par la Ruche chapelloise pour l'amélioration des logements et de l'urbanisme du village et du bien-être de ses habitants.

→ ***Avons-nous permis de mettre en valeur le patrimoine folklorique du village ?***

La brocante est un événement important dans la vie du village. Le comité des commerçants avec lequel nous travaillons ainsi que les comités des gilles godarvillois organisent la brocante. S'y greffer nous semblait donc logique.

→ ***Avons-nous démocratisé la culture, via l'accessibilité des artistes et des œuvres aux citoyens ?***

Sur le kiosque, des artistes locaux ou régionaux jouent.

Les concerts sont gratuits et tous les participants de la brocante peuvent en profiter.

Nous pouvons voir que cela représente une belle plus-value pour eux.

→ ***Avons-nous permis de créer de la reliance entre les villageois ?***

L'organisation même d'un concert lors d'une brocante crée de la reliance entre les exposants, les organisateurs, les participants, le public...

Les gens venus voir les exposants s'arrêtent pour écouter le concert, danser et passer un plus long moment...

→ ***A améliorer***

Faire de cet événement un mini-festival.

Un projet avait déjà été élaboré pour organiser cet événement dans le parc Simone Veil à Godarville, nommé « En avant Simone » avec de multiples partenaires. Il a malheureusement dû être annulé pour cause de mauvais temps.

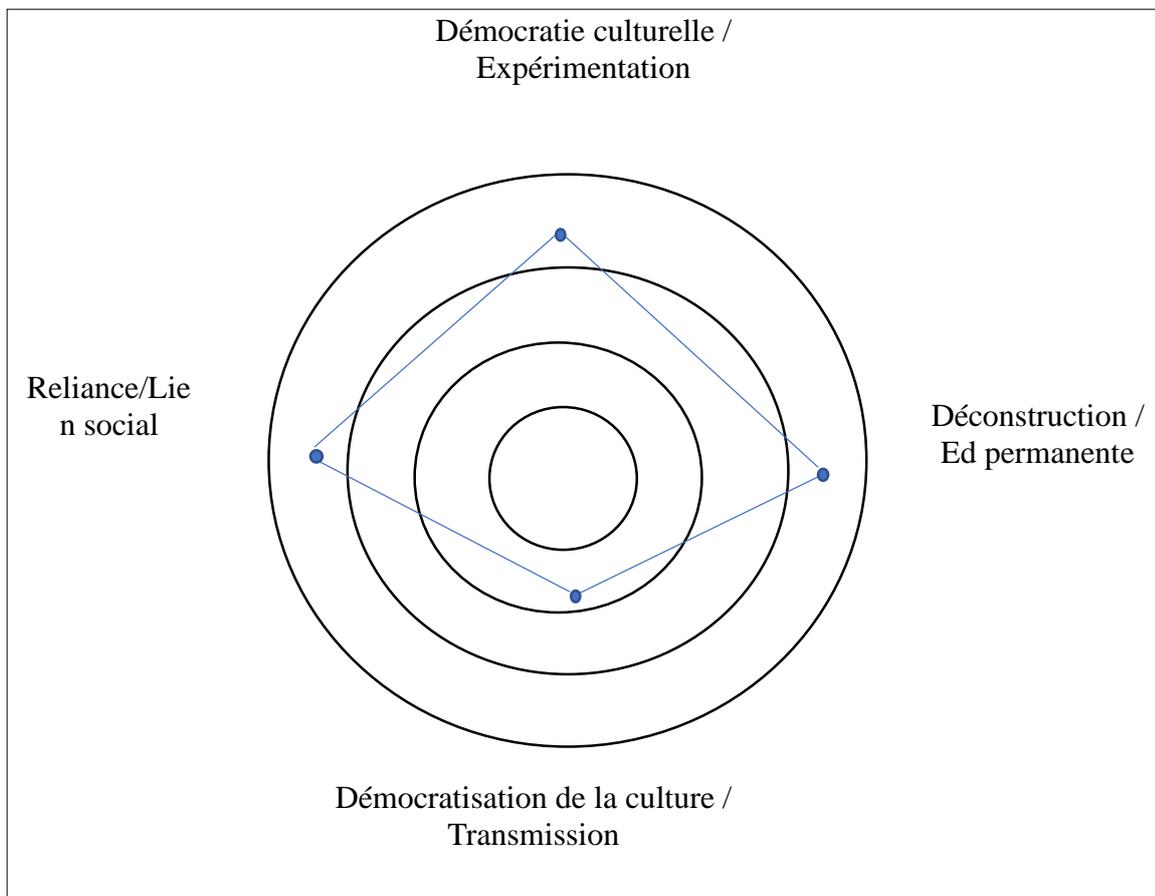
Nous comptons le remettre sur pied.

- COLLECTIF HYPER CITOYENS

Né en 2019, de la volonté de citoyens de Piéton de redynamiser le village, de lui apporter un souffle d'entraide, de solidarité, de partage, le Centre culturel et la bibliothèque se sont réunis avec ces citoyens. Une ligne directrice en est ressortie : ce groupement de citoyens voulait organiser des activités avec la méthode du partage de compétences et de savoirs. Toutes les activités seraient gratuites et tous les animateurs bénévoles. De plus, le collectif voulait travailler sur la société de consommation, offrir des alternatives durables et de récupération, offrir une autre vision de la société, respectant l'environnement, l'humain et basé sur la solidarité. Un Repair café est né de ce collectif ainsi qu'une bourse aux vêtements, des animations DIY pour petits et grands avec des matériaux de récup, des ateliers de relaxation et de méditation, de peinture instinctive, de fabrication de cerfs-volants, de réparation de vélos, etc.

Grâce au Plan de Cohésion Sociale, un subside a été attribué au projet pour acheter des équipements de base. Un local à Piéton dans l'ancienne commune leur a été attribué.

Cette opération relève de l'enjeu sur la réappropriation culturelle des citoyens, selon l'objectif 2 :
Créer des lieux physiques et symboliques pour soutenir la population dans sa capacité à analyser la société et à la rêver.



Avons-nous donné des lieux physique et symboliques pour repenser la société, la rêver ? Avons-nous donné les moyens de développer une analyse de société, des débats citoyens au sein de la population ?

Difficultés liées au covid : le collectif avait démarré en 2018 et avait pris une bonne vitesse de croisière en 2019. Nous avons une quinzaine de bénévoles à sa création et pour son développement. Nous avons travaillé à une charte, à l'aménagement des locaux, aux publications et publicité des activités, etc.

Le covid est venu balayer ces efforts. De 2020 à 2022 le collectif s'est arrêté. Quand il a pu reprendre, bon nombre de bénévoles ne sont pas revenus, certains parce qu'ils avaient déménagé, d'autres parce qu'ils avaient changé d'activités de loisirs, d'autres parce qu'ils avaient pris l'habitude de sortir moins de chez eux...

En 2022 nous avons repris avec une poignée de bénévoles qui continue de s'agrandir au fil du temps. Les activités de Repair café, d'ateliers de récup, de relaxation, etc. ont repris de manière régulière. A cela viennent s'ajouter des activités ponctuelles.

→ ***Avons-nous donné des lieux physiques et symboliques pour repenser la société, la rêver ? Avons-nous donné les moyens de développer une analyse de société, des débats citoyens au sein de la population ?***

De manière pratique et symbolique, nous avons donné un espace à une initiative entièrement citoyenne.

Le projet du collectif est avant tout un projet d'éducation permanente.

Nous avons donné l'impulsion de départ et encadré tous les débats sur la société de consommation, l'environnement et comment imaginer une société alternative, plus juste, plus solidaire, plus durable, pour pouvoir réaliser une charte tous ensemble.

Le reste est de mieux en mieux dirigé par le collectif de manière autonome. Nous sommes garants du respect de la charte, de la bonne utilisation des moyens.

Nous fournissons les locaux et la logistique mais le collectif gère seul.

Un collectif qui se veut avant tout dans le partage de savoir, de compétences, dans le débat mais aussi dans le fait d'offrir des alternatives concrètes pour lutter contre la société du tout, tout de suite.

Le Repair café, les activités basées sur la récupération mais aussi les activités de relaxation, de méditation et de créativité servent à créer une bulle hors du temps où le citoyen peut relâcher la pression et prendre le temps de rêver à un autre mode de vie...

Le collectif hyper citoyens est un microcosme alternatif fonctionnant en dehors de l'argent et de la productivité.

C'est un lieu de partage, de solidarité, d'imagination, de débat, de critique de la société mais aussi de reconstruction d'une société plus juste.

→ 2020 2021 : LES ANNÉES COVID /SE RÉINVENTER ? OUFTI !

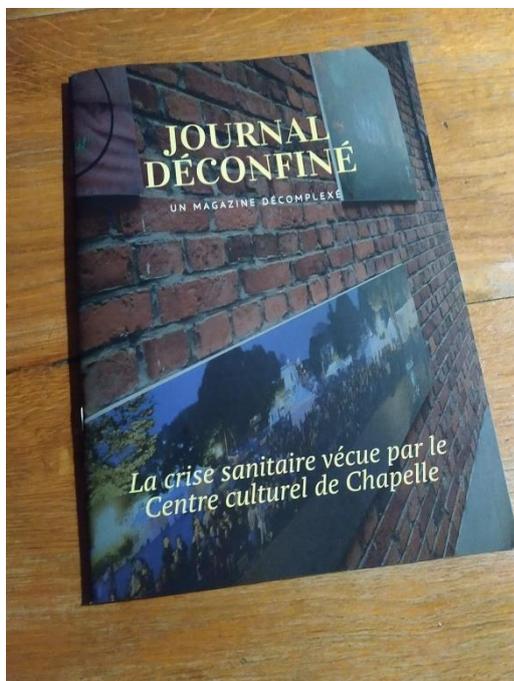
L'action culturelle prévue dans le dossier de reconnaissance précédent qui devait se dérouler de 2020 à 2024 et prolongée jusqu'à 2025 a été fortement changée pendant la période covid. Ces deux années ont eu divers impacts sur le Centre culturel. Les enjeux sont passés en arrière-plan. Il s'agissait avant tout pour nous de garder le cap et de rester actifs, de ne pas se faire oublier par les citoyens, de les soutenir dans les difficultés qu'ils rencontraient au quotidien, de faire front face à la baisse de moral, la morosité et l'anxiété ambiante.

Pendant le confinement, nous avons mis sur pied une programmation en ligne via les réseaux sociaux.

Chaque jour de la semaine, une activité différente : transmission d'une pièce de théâtre, d'une mini-série belge, d'un court-métrage, d'un concert... Nous avons aussi réalisé des tutos pour les enfants ou des activités en famille, ...

Toutes les semaines, nous mettions un artiste ou un collectif de la région en avant, ainsi qu'une initiative citoyenne ou individuelle pour la collectivité.

Pendant la seconde partie de l'année, nous avons travaillé à la rédaction d'un magazine « le magazine déconfiné » où nous reprenions les artistes et citoyens mis en avant précédemment mais où nous interrogeons aussi des citoyens, des enfants, nos associations et nous-mêmes à partir du fil rouge : « la culture est-elle non-essentielle ? ». Ce magazine a été distribué en fin d'année en toutes boîtes.



• L'APPEL À PROJETS EN PÉRIODE COVID

A la fin de l'année 2020, nous avons réuni le CA puis le CO en virtuel pour monter ensemble un appel à projets. Le CO et certains membres du CA ont formé le jury.

Nous avons décidé de lancer un appel à projet multidisciplinaire avec un budget de 10 000€ réparti en 10 projets.

Objectifs de l'appel à projets :

- Offrir un regard neuf sur la commune
- Découvrir les trésors cachés de l'entité communale à travers l'art et la culture
- Mettre en valeur le territoire
- Rencontrer l'art là où on ne l'attend pas ou d'une manière dont on ne s'y attend pas
- Stimuler le partage à travers la culture
- Rendre accessible la culture aux citoyen.ne.s
- Offrir un moment d'expression aux citoyen.ne.s
- Faire sortir le citoyen en cette période de repli sur soi
- Faire entrer l'art dans le quotidien des citoyens avec originalité et humour et de manière accessible à tous
- Intégrer le jeune public et/ou scolaire de Chapelle-lez-Herlaimont

Les projets ont été choisis grâce à un jury composé des membres du CO, des membres du CA ainsi que l'équipe du Centre culturel réunis en virtuel.

Les dix projets choisis :

1. Coupe-Paupières de Timotéo Sergoï
2. Colorier Chapelle-lez-Herlaimont de Francesca Chiaccho
3. Madame T'chatalors d'Aurore Desaeger
4. Atelier Théâtral et graphique de la compagnie OtandemO
5. Vidéo poétique d'Anna Galy et Dragan Goolaerts
6. Bas-relief et histoires de Elise et Simon
7. Des témoignages, un lieu, une fiction... de Lola Chuniaud
8. Des couleurs pour vivre sa ville d'Elise Delmotte
9. Sculpture Participative de Samuel D'Ippolito
10. Fleurs solaires dansantes d'Alexandre Dang

Seuls huit des dix projets ont été menés à bien sur toute l'année 2021 avec plus ou moins de difficultés liées à la situation sanitaire de l'époque.

1. Coupe-Paupières de Timotéo Sergoï

Coupe-Paupière est une exposition urbaine de poésie proposée par Timotéo Sergoï.
« Nous exposerons de la poésie dans la ville, comme pour faire d'elle un livre géant.



Des banderoles, des affiches, des lettres qui formeront des phrases ou des proverbes pour aider le passant à s'envoler, à respirer dans le contexte de confinement qui nous coince les poumons depuis près d'un an déjà. Oui, toute activité culturelle est interdite, tout rassemblement est prohibé, toute proximité est réprimée. Mais il reste mille façons de vivre ensemble, de garder nos Liens et le caractère principal de notre humanité : la poésie se transmet de bouche à oreille, de main à main, d'affiche à carnet de notes. Toute poésie est bonne à prendre.» Cette exposition s'est tenue du 1 au 30 avril 2021.

L'idée ici était de réaliser un parcours d'œuvres poétiques qui couvre toutes les entités de Chapelle (Godarville, Piéton et Chapelle). Nous étions en pleine pandémie et les restrictions étaient nombreuses au moment de la mise en place. Cette action permettait aux citoyens de sortir de chez eux et de pouvoir découvrir cet artiste qui pousse les gens à réfléchir au monde qui les entoure à travers ses poèmes. Le but est d'intégrer l'art dans l'espace public et de ne plus le cloisonner aux murs du C3.

Nous avons aussi travaillé en partenariat avec la Ruche chapelloise et l'artiste afin de réaliser une fresque permanente sur le mur de l'ancienne gare de Godarville. L'objectif de cette réalisation était de faire écho au nouveau parc qui porte le nom de Simone Veil. Cette fresque est visible depuis la rue et par les fenêtres des trains qui passent et s'arrêtent à la gare.

2. Colorier Chapelle-lez-Herlaimont de Francesca Chiacchio

Proposition d'une balade artistique participative proposée par Francesca Chiacchio. COLORIER CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT est un jeu d'observation, à la façon d'un jeu de piste, qui permet de montrer et souligner les détails d'un paysage. Il s'agit d'un dispositif ludique qui invite à relever des détails géométriques et coloriés qui sont déjà dans le paysage. Au fur et à mesure que les posters se colorient, une fresque apparaît aux yeux du public. Le but est de découvrir le territoire avec créativité et humour. Le projet offrait un prétexte pour se promener dans Chapelle-lez-Herlaimont et découvrir le village à travers son histoire, son art, ses anecdotes, ses détails architecturaux et historiques. Des éléments étonnants d'une façade, ou sur le sol, une histoire racontée devant un café, un arbre centenaire, une plante sauvage qui a poussé dans les interstices du trottoir, une fenêtre qui est toujours fermée, une particularité imperceptible...une petite partie des détails qui peut être mise en valeur par le jeu.

3. Madame T'chatalors d'Aurore Desaegeer

Aurore Desaegeer, artiste et architecte d'intérieur chapelloise, dans le cadre de l'appel à projets nous a proposé un objet d'art nomade qui nous raconte des histoires. Madame T'Chatalors est une volonté de garder un symbole d'indépendance mais aussi d'apporter davantage de poésie et de féminité dans l'entité.



Le voyage de Madame T'Chatalors s'est étalé de juin à août s'exposant chez différents commerçants des trois entités et aujourd'hui on peut la retrouver à l'accueil du C3. Le projet s'est déroulé en plusieurs phases : la construction de Madame T'Chatalors ; le recueil de témoignages d'habitants chapellois s'exprimant sur leur vision de leur commune à travers une courte vidéo ; la diffusion des témoignages sur un petit écran, accompagné d'une bande sonore, le tout installé

sur la structure de Madame T'Chatalors. Cette dame voyagera dans la commune en s'installant à la vitrine des commerçants.

L'idée était de partir à la rencontre des citoyens, d'amener l'art là où ne l'attend pas et d'amener les citoyens à s'interroger sur la vision qu'ils ont de leur commune. Cette action était relayée sur Facebook invitant le citoyen à aller à la rencontre de Madame T'Chatalors et de suivre son périple.

4. Atelier Théâtral et graphique de la compagnie OtandemO

O'TandemO est une compagnie française qui a mis en place un atelier de peinture en tandem itinérant. Le but de la démarche était d'aller à la rencontre des citoyens et de tirer leur portrait, d'écouter leur histoire et d'en retirer une histoire disponible sur leur site internet : <https://soundcloud.com/user-560935212/sets/gens-du-voyage>

Le public découvre alors les portraits et enregistrements sonores après quoi, chaque participant est invité à se balader dans ce « camping » pour découvrir l'exposition des autres œuvres réalisées durant le parcours itinérant des artistes.

Le projet a eu lieu du 18 juillet au 21 juillet.

5. Vidéo poétique d'Anna Galy et Dragan Goolaerts

L'idée des deux artistes (Anna Galy, comédienne et réalisatrice et Dragan Goolaerts, réalisateur) était de réaliser un moyen métrage documentaire et poétique sur des citoyens et leur regard. Le projet était d'aller à la rencontre des habitants de Chapelle, de leur parler, de les écouter et de découvrir le fil rouge. Celui-ci a été amené petit à petit à partir de leur histoire, de leur parcours. Les artistes se sont laissés porter durant leur repérage afin que les sujets (habitants) viennent d'eux-mêmes vers eux. Le choix s'est imposé à eux assez naturellement, sélectionnant 7 personnes pour ensuite les interviewer. Une fois le montage terminé, nous avons organisé une séance privée avec les personnes interviewées pour ensuite faire une diffusion *tout public* et gratuite. Nous avons eu 40 personnes lors de cette séance. Pour diffuser plus largement ce reportage, nous avons décidé de le mettre en libre accès sur les réseaux sociaux :

6. Des témoignages, un lieu, une fiction... de Lola Chuniaud

Raconter l'histoire des habitants de Chapelle-lez-Herlaimont à travers la fiction. Grâce à un travail documentaire, l'autrice et comédienne Lola Chuniaud propose

d'écrire et de raconter le récit de vie des habitants de la ville en les transformant en super héros. Une histoire qui s'inspire de la réalité et prend des libertés pour s'envoler vers la fiction. Les témoignages ont été utilisés pour réaliser un court-métrage sur une jeune fille qui souhaite ouvrir une boutique d'histoire. Une dizaine de citoyens de tous âges ont été mis à contribution pour la réalisation de ce court-métrage.

Nous avons réalisé une projection publique le 8 mai après le concert de Céléna et Sophia, en extérieur et avec 50 personnes afin de respecter les règles sanitaires en vigueur du moment.

Après quoi, nous avons diffusé le court-métrage via nos réseaux sociaux afin de toucher un maximum de public.

https://www.YouTube.com/watch?v=Uljej1zbbYg&ab_channel=CentreCulturelChapelle

7. Des couleurs pour vivre sa ville d'Elise Delmotte

Réalisation d'une fresque urbaine. Elise Delmotte nous a proposé de réaliser une ombre portée de l'ancienne commune de Piéton sur un aplat de couleur sur la Place Omer Musch à Piéton.

L'idée de cette fresque était d'habiller la place qui possède un bel espace inoccupé. La symbolique de cette œuvre, rendre plus attrayant ce lieu central en y mettant à l'honneur un bâtiment qui a été important dans l'histoire du village et qui est encore exploité par l'activité associative.

L'animation a été réalisée par les citoyens de l'entité et des alentours. Pour ce faire, nous avons invité les citoyens via nos réseaux sociaux, à venir retrousser leurs manches. Nous avons aussi organisé des réunions de préparation au projet avec le Collectif hyper citoyens afin de les mobiliser. Enfin, le jour J, nous avons eu la chance, au-delà des personnes ayant marqué leur intérêt pour le projet, de voir des personnes (enfants et adultes) nous rejoindre spontanément en nous voyant à l'œuvre. Nous avons également eu certains membres de la communauté turque de Piéton qui, ce même jour, avaient organisé un rassemblement à proximité de la fresque et quelques-uns sont venus prêter main forte. Il est indéniable que ce projet a vu naître une certaine cohésion entre les citoyens de l'entité, une solidarité importante en cette période de repli sur soi.

8. Fleurs solaires dansantes d'Alexandre Dang

Du mardi 25 au 28 mai, Alexandre Dang est passé dans chaque classe de 4ème primaire afin de sensibiliser les élèves aux énergies renouvelables et plus particulièrement à l'énergie solaire. Après une heure d'animation, les élèves étaient amenés à réaliser une Fleur Solaire Dansante. Pour ce faire, chaque participant découpait le contour d'un motif (fleur, papillon, chat...), puis le coloriait et enfin le montait sur un moteur solaire.

A la fin de l'animation, les Fleurs ont été exposées aux fenêtres du C3 afin de réaliser une œuvre collective visible pour tout le monde. Nous souhaitons permettre aux élèves de faire partie intégrante d'une œuvre qui dépasse simplement le personnel et de s'impliquer dans quelque chose de plus grand. L'œuvre est restée exposée deux semaines ensuite chaque élève pouvait récupérer sa création.

<https://www.facebook.com/CentreCulturelHerlaimont/videos/3568380996600341>

→ Évaluation de l'impact sur les droits culturels

Ces projets nous ont permis, malgré les restrictions, de continuer à valoriser les droits culturels de la population, à travers divers biais :

- la mise en évidence du patrimoine naturel, historique, folklorique ;
- la participation active et concrète des citoyens dans chaque projet, pour former des œuvres collectives (courts-métrages, témoignages, fresques, tapis de fleurs solaires, etc.), une belle forme de démocratie culturelle
- la reliance, malgré les restrictions, la peur liée au covid, le manque de Liens de cette période, grâce à un travail collectif, à des rencontres, qu'elles aient été virtuelles ou réelles, à un travail solidaire avec un objectif commun, à un partage de témoignages et d'histoires.
- le travail avec des artistes professionnels ou l'accessibilité de leurs œuvres dans l'espace public.

Analyse et autocritique de l'appel à projets de 2021 :

→ Évaluation générale

A travers ces projets, nous avons pu offrir aux citoyens, des espaces de liberté culturelle, des moments de partage et une résistance face aux restrictions qui nous ont été imposées durant l'année 2021. Pour l'ensemble de ces animations, nous avons touché un grand nombre de personnes d'âges et de situations sociales différents. Tous nos projets ont été proposés gratuitement afin de garantir une accessibilité pour tous.

→ Partenariats

Tout au long de la réalisation de ces projets, des partenariats se sont mis en place de manière structurelle, comme la Ruche Chapelloise et la commune pour certaines autorisations, des aides comme les commerces chapellois, la bibliothèque, les écoles ou encore les citoyens qui ont participé, soutenu et aidé directement aux activités.

→ A améliorer :

Comme il s'agissait de notre premier appel à projets de cette envergure et vu le contexte sanitaire, certaines choses pourraient être retravaillées.

Premièrement, l'appel devait compter 10 projets et n'en a compté au final que 8. Il nous paraît à présent évident que nous aurions dû être plus attentifs à la faisabilité de certains de ces projets.

Deuxièmement, l'ampleur du travail, avec 8 projets à mettre en place dans un contexte peu favorable aux rencontres directes avec les artistes et les citoyens.

Troisièmement, le financement des projets. Après réflexion, il aurait été sans doute plus intéressant de diminuer le nombre de projets et de doubler le budget alloué à chaque projet afin de renforcer les actions de chacun.

Quatrièmement, cet appel à projets s'est révélé très intéressant car très adapté en cette période covid. Cela nous a permis de poursuivre notre travail auprès des Chapellois et d'offrir aux citoyens des opportunités d'accéder à la culture malgré la crise sanitaire.

→ 2022 : LA RELANCE

Après le Covid, nous avons eu le sentiment étrange et quelque peu décourageant de repartir à zéro. Les habitudes avaient changé. Les soirées chez soi, devant Netflix, le repli dans la sphère familiale, en sécurité, avaient pris beaucoup de place. Une partie du public n'est pas revenue (environ 40%), certaines associations culturelles ont arrêté leurs activités, d'autres avaient perdu beaucoup de leurs membres (qui avaient décidé d'arrêter).

Les plus âgés, plus fragiles au virus, avaient décidé de ne pas prendre de risques. Nous aurions voulu organiser des débats, des réflexions, des spectacles, autour de ce grand traumatisme collectif, pouvoir l'exprimer, le faire sortir ; mais l'analyse partagée de cette époque montrait que les citoyens avaient envie, pour beaucoup, de tourner la page, de positivité, de rire, d'insouciance. Ils ne voulaient plus « se prendre la tête » mais juste profiter du fait d'être ensemble et de rire. De plus, la crise des énergies arriva à ce moment-là et un appauvrissement global de la population n'aida pas les citoyens à se sentir mieux ou à reprendre des habitudes culturelles. Nous avons décidé d'adapter pour un temps, du moins en partie, notre action culturelle à ces nouveaux besoins, en programmant des spectacles d'humour, des animations et des jeux de société, des blind tests, et des séances de cinéma familial gratuites, etc.

Après la crise, la culture de masse présente sur les réseaux sociaux avait amassé encore davantage de succès. Si bien que, contre toute logique, les gens étaient prêts à dépenser des sommes incroyables pour aller voir des concerts d'artistes très connus, comme Beyoncé ou Madonna mais la curiosité intellectuelle de découverte d'artistes émergents, de petites formes, la culture locale a, nous semble-t-il, fait un pas en arrière.

Nous avons donc accordé notre programmation aux besoins des citoyens et dans notre analyse partagée, ce qui revenait le plus souvent après cette période, c'était : être ensemble, faire des activités accessibles.

La rénovation du bâtiment

Les travaux prévus depuis de nombreuses années dans notre bâtiment ont débuté en février 2018. Celui-ci n'avait plus été rénové depuis sa construction. Les travaux se sont enfin terminés en début 2022, car le chantier avait pris énormément de retard. Nous avons travaillé dans des bureaux temporaires et pas forcément adaptés, pendant plus de 3 ans. Le côté positif, c'est que nous avons pu aménager et décorer l'espace nous-mêmes, choisir la couleur des murs, le parquet, l'éclairage, la décoration. Avant, nous étions dans un bâtiment qui n'avait plus été rénové depuis 1974 et qui comportait de nombreux soucis. Le réaménagement dans un bâtiment remis à neuf, avec de magnifiques bureaux (1 supplémentaire), une kitchenette, qui sert à l'équipe mais aussi au catering des artistes et une nouvelle petite salle de spectacle aménagée par nos soins, a reboosté l'équipe. De plus, l'entrée qui se faisait avant via la ruelle se fait directement sur la place de l'Hôtel de Ville et nous avons une bien meilleure visibilité.

- Avant



- Après



Redynamiser notre image

Nous profitons de l'occasion pour réfléchir à la redynamisation de notre image. En 2022 et 2023, nous travaillons sur un nouveau nom, un nouveau logo et une nouvelle charte graphique qui seront plus en adéquation avec la nouvelle salle et les rénovations du bâtiment. Nous voulions bien entendu repenser l'espace et rénover les bureaux mais aussi abattre des murs pour créer une petite salle de spectacle, d'exposition, d'activités, un espace chaleureux et cosy avec un bar présentant des spécialités locales. Cette salle a pu enfin être opérationnelle en début 2022. En même temps, l'équipe a travaillé sur un nouveau nom, qui serait celui de cette salle, mais aussi celui, plus général, du Centre culturel. Après brainstorming, débats, en équipe, avec les bénévoles, l'AG, le CA, ce nom a enfin été décidé : « **Le Centre culturel de Chapelle, dit Le C3** »

Pourquoi le C3 ?

Il nous semblait évident que « Centre culturel d'Herlaimont » était vieillot et ne disait plus rien à personne. Herlaimont étant à l'époque un lieu-dit, la jeunesse n'avait plus aucune référence. A l'extérieur, on nous connaissait déjà comme le Centre culturel de Chapelle. Centre culturel de Chapelle : 3C mais pour ne pas faire référence à d'autres organismes du passé, nous avons choisi le C3. Le 3 nous semblait aussi important dans sa symbolique car Chapelle comporte 3 entités : Chapelle, Godarville et Piéton. Cela permettait de réinsister sur cette unité pour faire barrage à « la guerre des clochers » et englober les villages. Un nouveau logo a été créé pour l'occasion par la nouvelle graphiste ainsi qu'une nouvelle charte graphique. Un nouveau concept a également vu le jour.



- **LE C3 : UNE NOUVELLE IMAGE, UNE NOUVELLE SALLE, UN NOUVEAU CONCEPT**

Il peut sembler étrange de voir une nouvelle salle comme une opération culturelle. Notre réflexion était la suivante : nos enjeux concernant la jeunesse et la réappropriation de la culture par les citoyens étaient difficiles à réaliser avec pour seule salle celle de l'Hôtel de Ville de 270 places (ce qui est beaucoup pour une commune de notre envergure), un peu vieillotte, au sol abimé. Elle était trop grande pour bien des activités comme les animations, les ateliers, les concerts en mode debout, les expositions ou les spectacles n'attirant pas les foules.

Nous avons donc besoin d'une salle qui soit en même temps un concept : petite, chaleureuse, modulable, cosy où l'on s'y sent chez soi et où les possibilités de projets à réaliser soient variées. Une salle qui puisse répondre à nos deux enjeux et à leurs objectifs divers.

Nous voudrions que la salle du C3 devienne un lieu de sortie, de détente, de partage, un lieu chaleureux où les chapellois pourraient voir des artistes professionnels ou amateurs, d'ici ou d'ailleurs. Des soirées récurrentes pour fidéliser les chapellois, qu'ils puissent s'approprier la salle et qu'elle fasse partie de leur quotidien.

Plus petite (90 places assises contre 270 dans la salle de l'Hôtel de Ville), elle est exploitée uniquement par le Centre culturel (la salle de l'Hôtel de Ville accueille toutes les activités communales festives) et le C3 peut donc symboliquement être un lieu uniquement dédié à la culture. Nous avons pu l'aménager et la décorer selon nos besoins, notre vision. Nous voulions un endroit qui évoquerait la proximité avec les citoyens, un lieu où ils se sentent chez eux.

Courts-métrages :

Avec la salle du C3, nous avons pu installer un vidéoprojecteur et un écran escamotable et nous avons pu lancer des séances de découverte de jeunes talents à travers les soirées court-métrage.

Collaborations :

A partir de 2022, nous avons collaboré avec le Punch Comedy club, un club de stand up monté par de jeunes artistes. Les jeunes humoristes se succèdent sur la scène du C3 tous les 2 mois. Cela permet de rencontrer de jeunes artistes mais un public plus jeune aussi.

Concerts :

Nous avons pu y donner de petits concerts, intimistes, en mode assis ou debout, en offrant des spécialités au bar. Nous avons aussi mis sur scène des groupes locaux chapellois qui jouaient en première partie de groupes professionnels plus expérimentés dans des concerts aux styles variés, ce qui a permis de mélanger les publics et d'attirer le public chapellois à découvrir de nouveaux artistes.

Théâtre-action :

Nous avons accueilli du théâtre action, petites formes idéales pour cette salle, aussi bien en création qu'en représentation.

Expositions :

Nous avons également organisé, en 2022, l'exposition d'un artiste chapellois,

Nomade Collage, qui présente des collages évoquant une critique acerbe de la société de consommation, de l'ultra libéralisme ou des extrémismes. Une satire sociale qui a bien été comprise par les 60 élèves de primaire et de secondaire qui ont rencontré l'artiste.

Ce dernier a animé des ateliers avec les classes de primaire au cours desquels ils ont pu s'essayer à la technique du collage et des rencontres-discussions sur son œuvre avec les classes de secondaire. Le vernissage a rencontré également un public nombreux et nouveau pour nous (environ 150 personnes).

Découverte des métiers liés au Centre culturel

Sur la base d'une demande des professeurs de 5^{ème} et 6^{ème} primaire, une animation a été créée sur la découverte ludique des métiers liés au Centre culturel.

Cette animation a ensuite été donnée à des classes diverses, y compris des jeunes adultes en formation.

Stages pour enfants :

Durant l'été nous y avons développé des stages pour enfants, impro, techniques créatives, poterie, peinture, sur le thème des animaux imaginaires.

Des stages pour se laisser aller au rêve et à l'imaginaire, et pour leur faire prendre forme grâce à des techniques artistiques très variées !

Aide à la création :

Enfin, nous avons réalisé de l'aide à la création en proposant des résidences à des artistes originaires de Chapelle ou d'ailleurs :

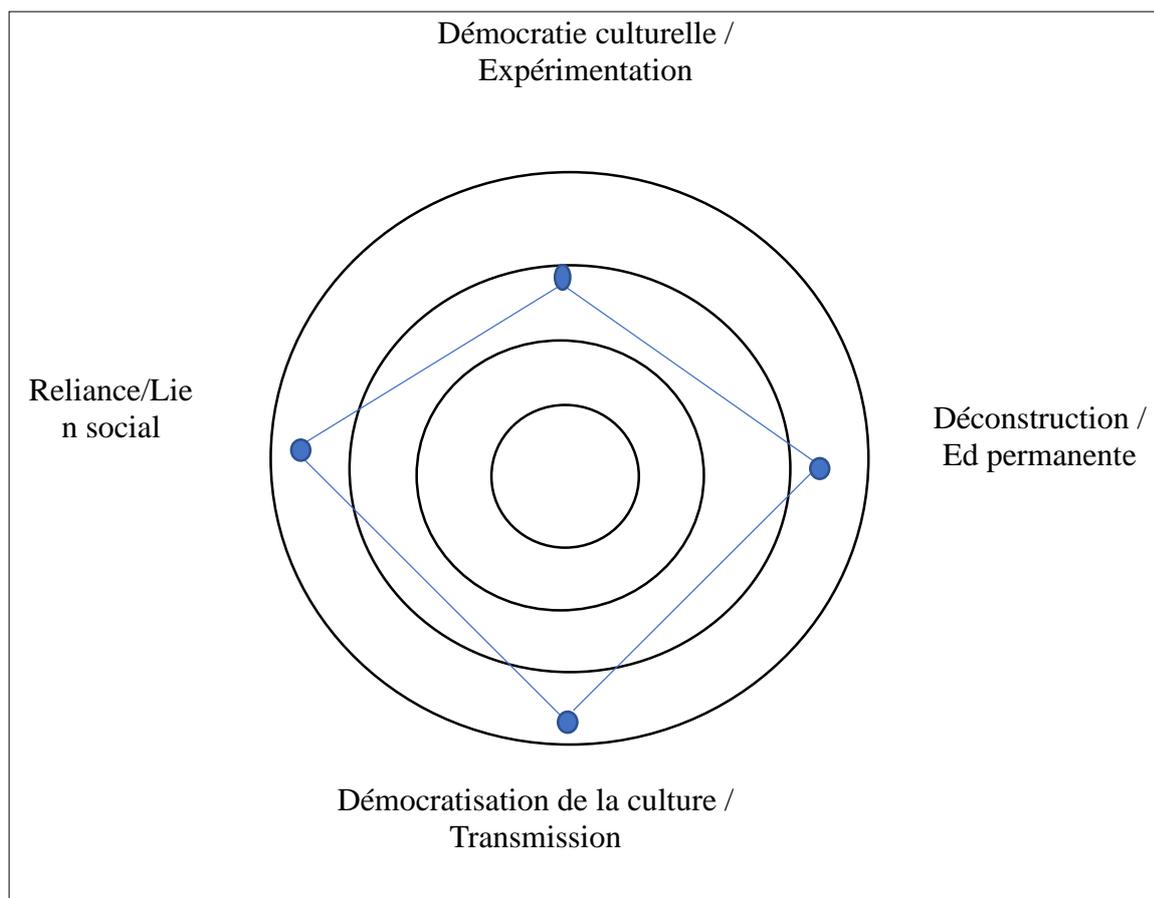
- La compagnie Artifice, en création pour son spectacle « La Petite chaperonne rouge ».
- Alex devant les cimes, pour son nouveau clip.
- Lucky Hodjo, pour la création de son nouvel EP.
- Ilario Spampinato pour son spectacle « Certains m'aiment drôle ».
- « Les chiens qui ont la rage font pas long feu », création de la pièce de théâtre-action par Une petite compagnie sur les SDF.
- Pierre Mathues, pour la création de son spectacle « Prix Nobelge ».
- « D.I.D. » pour la création de son concert.
- Nous avons également co-produit un court-métrage tourné par un jeune artiste, Hugo Antoine, dont la première sortie s'est tenu au C3 en 2023.

Le C3 concerne l'enjeu 1 au niveau de ses objectifs :

- Renforcer l'accès à la culture et stimuler les pratiques artistiques et culturelles de la jeunesse dans le but de soutenir, déployer leur potentiel créatif, de créer les conditions de la reconnaissance mutuelle, de les soutenir dans les défis contemporains.
- Encourager les jeunes à s'exprimer, à se réapproprier l'espace public, à prendre part à la vie locale pour développer et renforcer leur rôle d'acteurs culturels.

Et l'enjeu 2, au niveau de ses objectifs :

- Modifier le regard des citoyens sur la pratique artistique.
- Créer des lieux physiques et symboliques pour soutenir la population dans sa capacité à analyser la société et à la rêver.



Indicateurs : Avons-nous touché davantage de jeunes (artistes, participants, citoyens), grâce au C3 ? Avons-nous donné davantage aux jeunes l'occasion de s'exprimer, de devenir acteurs culturels ? Avons-nous offert à la population un espace qui lui permet de se sentir plus proche de la culture ?

→ ***Avons-nous touché davantage de jeunes (artistes, participants, citoyens), grâce au C3 ?***

Avec des activités comme le club de stand up, les projections de courts-métrages, les expositions, nous avons touché de jeunes artistes. En termes de démocratisation de la culture, mettre de jeunes artistes en valeur et provoquer des rencontres, des animations, des débats avec eux, dans un petit lieu intime, renforce la médiation entre l'art et les citoyens. Les jeunes artistes amenant un public nouveau et plus jeune, certains ont découvert le C3 et ont apprécié l'endroit. Le défi sera de les fidéliser.

→ ***Avons-nous donné davantage aux jeunes l'occasion de s'exprimer, de devenir acteurs culturels ?***

Les jeunes artistes que nous avons mis en valeur durant ces activités ont pu exprimer et partager leur vision de la société, leurs préoccupations, leurs combats, à travers leurs propres moyens d'expression. Ils ont pu prendre leur place dans cet espace public, être entendus et débattus.

Le lien social est encouragé par l'ambiance intimiste qui ajoute une plus-value aux rencontres et au partage.

→ ***Avons-nous offert à la population un espace qui lui permet de se sentir plus proche de la culture ?***

En termes d'expérimentation, le C3 nous permet aussi de mieux recevoir les associations culturelles chaque semaine pour qu'elles travaillent ensemble. Certaines choisissent d'ailleurs, comme certaines troupes de théâtre ou de chant, de jouer leur spectacle de fin d'année au C3. Durant les animations avec l'artiste Nomade Collage, les élèves s'essayaient aussi à ces techniques artistiques ; idem durant les stages organisés au C3.

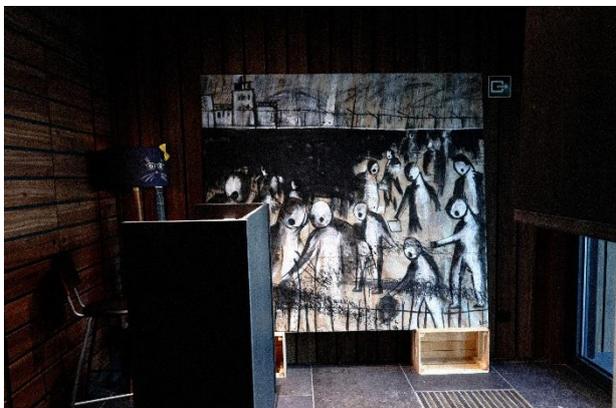
En faisant découvrir les métiers liés au Centre culturel, nous avons pu casser les murs symboliques qui séparent les citoyens de la culture et une meilleure compréhension de notre rôle.

Il nous semble que le lieu est plus propice à la proximité et aux rencontres. Cela peut sembler non pertinent mais le fait que le lieu soit confortable, que le bar soit accueillant et se trouve dans la salle permet, après les activités que les citoyens restent davantage pour discuter, échanger sur ce qu'ils ont vu, partager leurs expériences, discuter avec les artistes ou les organisateurs. Cela permet une plus grande émulation.

Enfin, en termes d'éducation permanente, le lieu nous sert d'outil pour provoquer des rencontres et des débats autour de thèmes de société, en contact direct avec les artistes ou les experts : comme par exemple les débats avec les réalisateurs des courts métrages, sur les clichés vis-à-vis des sans-papiers ou sur la violence intra-familiale ; sur les SDF avec la pièce de théâtre action en résidence au C3 lors des conférences organisées par la Maison de la Laïcité...

Or, cela répond à un besoin, car à part le collectif hyper citoyens, il était devenu difficile d'organiser des débats et des réflexions, une analyse critique de la société où le public est présent. Les Chapellois restent frileux et préfèrent les activités de rencontres et festives ou divertissantes surtout après la période covid où il nous semblait que cela relevait d'un besoin d'évasion et de positivité.

Le concept du C3 n'a pas pris tout de suite car la population avait du mal à ressortir de chez elle. Cependant, nous avons pu développer ces projets tout au long de l'année avec, heureusement, de plus en plus de succès.



- *2023/2024 : TROIS PAS EN AVANT, DEUX PAS EN ARRIÈRE...*

Au début, nous pensions qu'un an serait suffisant pour relancer les activités culturelles, pour faire revenir le public et continuer notre action culturelle. Mais nous nous sommes rendu compte que les habitudes avaient réellement changé. Nous avons environ 25% de participants en moins à nos activités. Ceux-ci ne réservent plus à l'avance mais aiment se sentir libres de venir sans réserver, le jour-même, ce qui est compliqué pour notre organisation.

En termes d'activités, l'humour et le stand up rencontrent un franc succès mais le public boude un peu le reste. Les activités de partage et festives, elles, rencontrent toujours du succès mais moins qu'avant également (y compris les activités qui ne sont pas organisées par le Centre culturel, comme la braderie, le carnaval, la journée des familles, etc.). Nous avons un peu l'impression d'avoir même reculé dans notre démarche de réappropriation de la culture par les citoyens : les activités d'art de rue dans Place En Scène ou la Saint Jean rencontrent moins de succès. Nous devons annuler des stages pour enfants, des spectacles, des ateliers... Les spectacles et activités des associations culturelles rencontrent elles aussi un public moins nombreux. Même le Conseil d'orientation a presque complètement changé car beaucoup de membres ont abandonné après le covid.

De plus, avec l'augmentation du coût de la vie, l'actualité angoissante et négative sous contexte de guerre entre la Russie et l'Ukraine, entre autres et la montée des extrêmes droites en Europe, un climat de peur et de pessimisme s'est installé ce qui n'encourage pas les citoyens à sortir de chez eux.

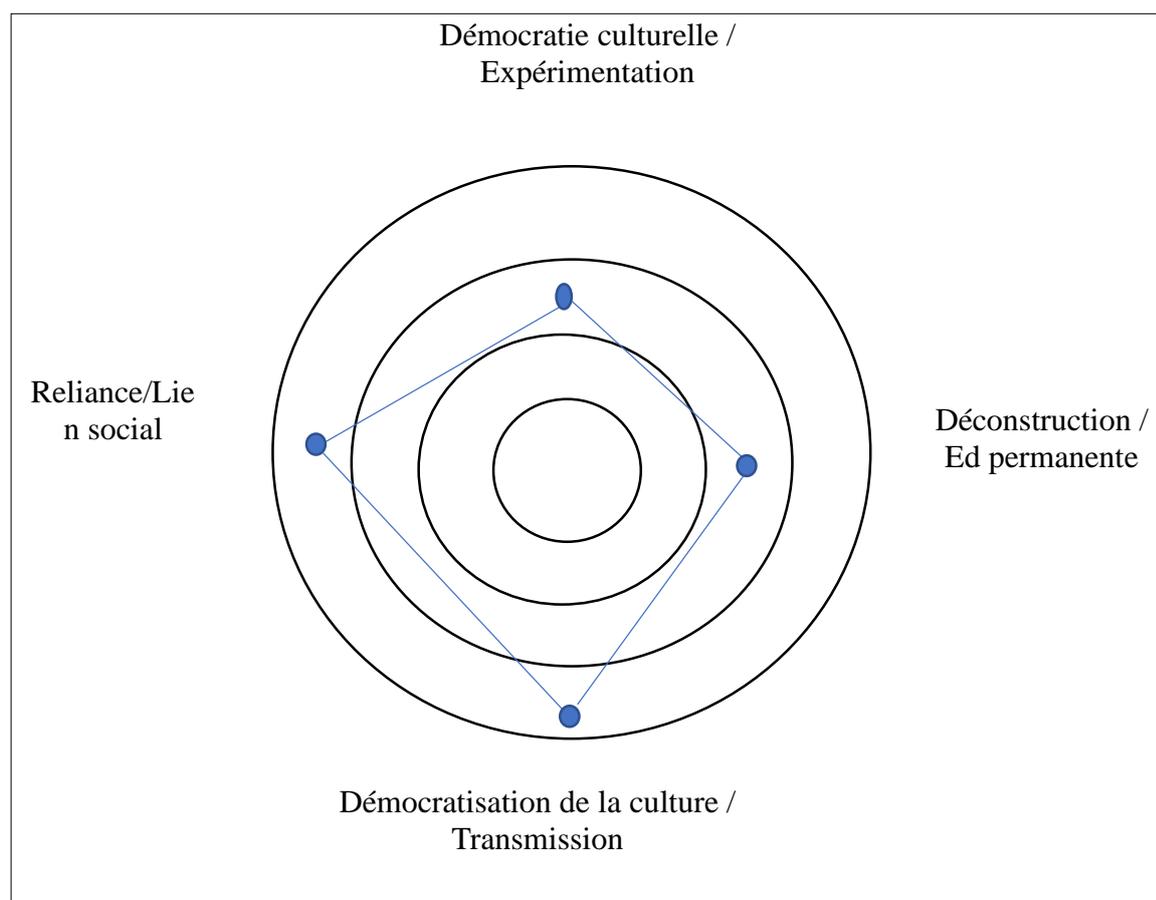
Il nous semble devoir retrouver le lien avec les citoyens, trouver des moyens de les faire sortir de chez eux, reconstruire des projets communs intéressants, repartir de leurs envies, de leur vécu. C'est pour cette raison que nous avons créé le jeu de société « Cultive ton smile », pour l'analyse partagée chez la jeunesse. Et que nous avons créé un nouveau projet.

• PARCOURS D'ARTISTES

Au fil du temps, nous avons été contactés par plusieurs artistes, amateurs ou professionnels qui nous demandaient de collaborer en vue d'une exposition. Nous ne pouvions répondre à toutes ces demandes. Nous avons alors mis sur pied le projet du parcours d'artistes. Nous avons recontacté ceux qui nous avaient déjà fait des demandes et nous avons lancé un appel public à participation. Nous avons réalisé des réunions de préparation et du 12 au 24 mai a eu lieu le premier parcours d'artistes. Une partie des artistes exposaient chez eux, l'autre partie dans des endroits publics, à Piéton, Godarville et Chapelle. Nous avons collaboré avec la commune, la bibliothèque, le collectif hyper citoyens pour avoir à disposition des lieux divers. Nous avons eu une trentaine de participants et le vernissage du vendredi soir a été un succès. Nous avons préparé un parcours et proposé durant le week end des marches organisées avec les citoyens pour découvrir ces artistes.

Cette opération relève de l'enjeu 2 sur la réappropriation culturelle des citoyens, selon les objectifs 1 et 2 :

- Renforcer la mixité sociale dans les activités culturelles.
- Modifier le regard des citoyens sur la pratique artistique.



Avons-nous permis à des citoyens d'accéder plus facilement à des œuvres ? Avons-nous permis aux citoyens de se familiariser davantage avec l'art et les artistes ? Avons-nous permis à des citoyens, quels qu'ils soient, de s'exprimer davantage à travers leur art ? Avons-nous créé du lien à travers ce projet ?

→ **Avons-nous permis à des citoyens d'accéder plus facilement à des œuvres ? Avons-nous permis aux citoyens lambdas de se familiariser davantage avec l'art et les artistes ?**

L'avantage du parcours d'artiste est qu'il permet à tout un chacun de pouvoir montrer ses compétences et ses passions aux citoyens. Les artistes exposants, surtout ceux exposants chez eux, invitent le quartier, les voisins, les cousins, la famille... Cela permet à des citoyens n'étant pas ou peu en contact avec des œuvres de pouvoir les voir mais aussi discuter avec les artistes, poser des questions, les voir à l'œuvre, boire un verre ensemble, visiter leurs ateliers, garages ou caves, découvrir les différentes techniques utilisées... Les artistes sont eux-mêmes médiateurs entre les œuvres et les citoyens. La transmission est donc directe et très accessible.

→ **Avons-nous permis à des citoyens, quels qu'ils soient, de s'exprimer davantage à travers leur art ? Avons-nous créé du lien à travers ce projet ?**

Qu'ils exposent chez eux ou dans des salles, quel que soit le type d'art, tous ceux qui le souhaitaient pouvaient exposer. Ils pouvaient également communiquer le contenu, la technique et comment ils vivent leur art...

Ce concept permet aussi de créer énormément de lien, entre le C3 et les artistes, entre les artistes et les citoyens, entre les artistes eux-mêmes. Par exemple, une Godarvilloise qui avait un grand jardin, a proposé à d'autres artistes d'exposer chez elle. C'est devenu un collectif d'artistes, avec une dizaine d'artistes exposés, utilisant des techniques variées (sculpture, peinture, récup, stylisme, etc.).

Un autre exemple, les artistes exposés dans une grande salle à Godarville qui ne se connaissaient pas à la base, ont organisé un repas tous ensemble le midi sur le mode de l'auberge espagnole, ce qui a permis de créer des *liens* entre eux.

Lors de l'évaluation avec les participants du projet, les artistes nous ont proposé de créer un collectif « parcours d'artistes », projet qui aurait probablement lieu un an sur deux, et de s'occuper davantage de l'organisation, de se mettre en lien, de décorer l'extérieur, la ville, les rues, etc.

→ **A améliorer**

Après l'évaluation entre l'équipe et les participants, puis avec le CO, il ressort que nous devrions, pour la prochaine fois améliorer davantage la communication et le parcours à travers la ville en intégrant les participants dans la communication de l'événement mais aussi dans son organisation. Comme il s'agissait d'une première fois, nous ne voulions pas que cela prenne trop d'ampleur avant de tester si ce projet était viable. Mais nous pouvons lui donner bien plus d'ampleur et de visibilité dans l'espace urbain.

Nous devrions aussi encourager la création de ce collectif d'artistes, qui pourrait prendre de plus en plus de place dans l'organisation. Et encourager les artistes à exposer chez eux, notamment les Chapellois car cela crée plus d'enthousiasme avec le public.

3. LES MODALITÉS DE L'AUTO-ÉVALUATION

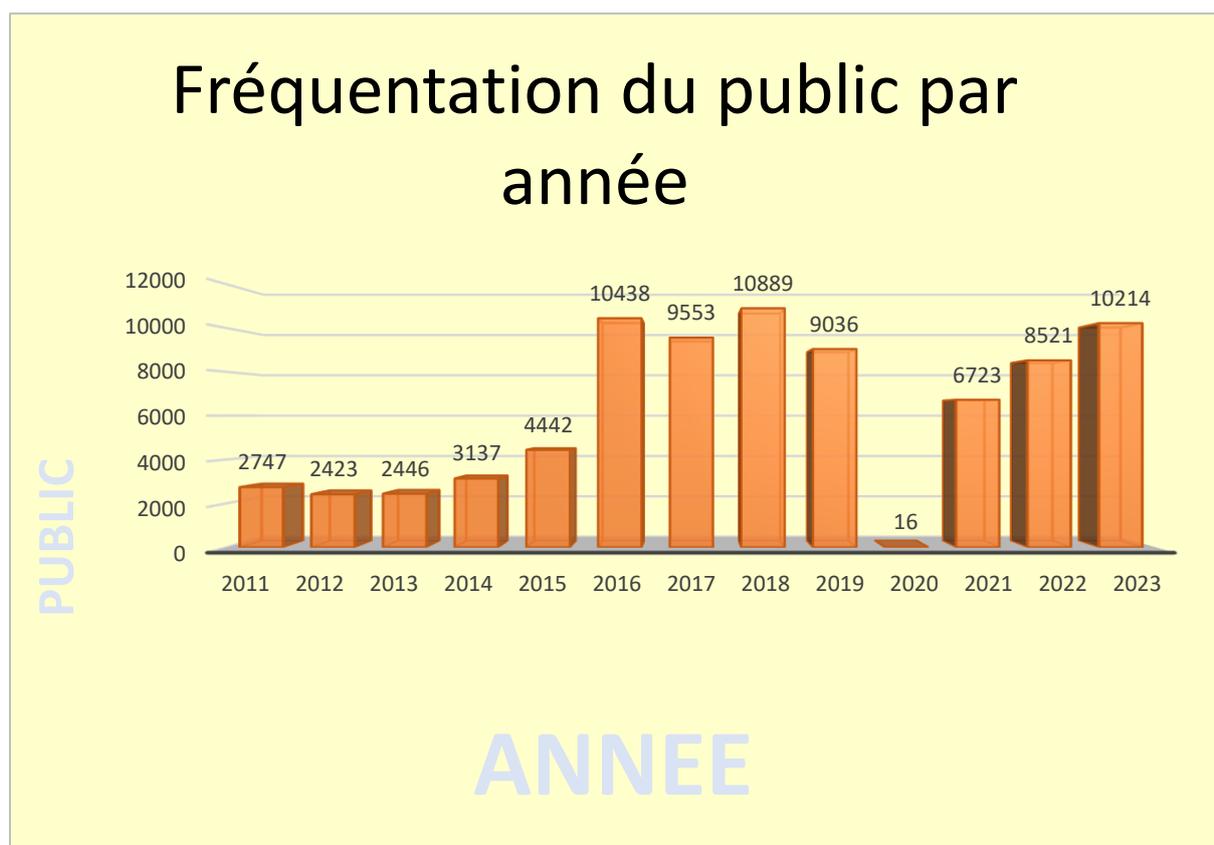
Une évaluation des opérations culturelles-phares au regard des droits culturels, via ce processus :

1. Définition avec les partenaires (associations, institutions, bénévoles, artistes, citoyens, écoles, etc.) des objectifs du projet, de son déroulement, des termes du partenariat (co-construction)
2. Evaluation du projet par l'équipe
3. Réunions d'évaluation avec les partenaires portant le projet (quantitatif ? qualitatif ? objectifs atteints ? Points positifs et négatifs ?)
4. Réunion du Conseil d'orientation, évaluation du projet en regard des droits culturels, notamment avec l'exercice de la boussole.

4. ANALYSE QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DE L'ACTION CULTURELLE

→ DE 2020 À 2024

QUELQUES DONNEES CHIFFREES



A partir de ces évaluations de projets, nous pouvons réaliser une évaluation plus globale de l'action culturelle de ces dernières années pour en tirer les conclusions qui suivent. Celles-ci ont été définies en regard des 6 attributs des droits culturels définis par Céline Romainville.¹⁰

1) Le droit de créer

La liberté artistique ou le droit de créer est le fait de diffuser sans entrave ses créations et d'avoir accès aux médias de diffusion.

Le C3 offre un espace de création et de diffusion aux artistes, qu'ils soient locaux, régionaux ou nationaux (et parfois au-delà). Il soutient la création par le biais de résidences d'artistes et d'une programmation riche et variée.

2) Le droit au maintien, au développement et à la promotion des cultures et des patrimoines

Chapelle-lez-Herlaimont est une commune très attachée à son folklore. Nous n'avons pas beaucoup de lieux remarquables et le tourisme n'y est pas très développé (il n'y a d'ailleurs pas d'agence de tourisme).

Il y a deux endroits remarquables pour leur patrimoine naturel : le Lac de Clairefontaine, domaine provincial, déjà bien exploité et le canal de Godarville (Canal du Centre) dont la Ruche chapelloise, à travers le projet « Quartiers en transition » effectue un travail de mise en évidence et d'exploitation plus développée du site. Au niveau de Piéton, nous nous sommes greffés dans la tradition de la fête de la Saint Jean et des Templiers en collaborant avec les comités de citoyens motivés.

Si les lieux patrimoniaux ne sont pas nombreux, par contre, le folklore est très développé dans notre commune (patrimoine immatériel) notamment la tradition carnavalesque. Le carnaval de Chapelle n'a pas besoin du Centre culturel pour exister puisqu'il rencontre un succès constant et que les traditions y sont transmises de générations en générations.

Sur le plan associatif, le Cercle d'histoire et de folklore de Chapelle fait partie de nos associations et nous collaborons régulièrement avec eux pour des projets de recherche, de mise en évidence via un journal bimensuel et la publication d'ouvrages historiques ou folkloriques.

3) Le droit d'accéder à la culture

Celui d'avoir/de recevoir les moyens de dépasser les obstacles physiques, financiers, géographiques, temporels à un tel accès mais aussi d'accéder aux clés et références culturelles permettant de dépasser/renverser les obstacles psychologiques, symboliques, éducatifs, linguistiques ou liés au manque de capital culturel et de besoin/désir de culture.

Sur le plan financier :

Nous pratiquons des tarifs très démocratiques, qui n'ont pas augmentés depuis de nombreuses années, malgré l'inflation (7€ en prévente/9€ sur place pour la plupart de nos spectacles). En ce qui concerne les projets-phares ou récurrents, nous pratiquons la gratuité (Place En Scène, acteurs culturels en herbe, Saint Jean, etc.).

¹⁰ Céline Romainville, Neuf essentiels pour comprendre les droits culturels et le droit de participer à la vie culturelle, Culture et démocratie, 2013.

Enfin, vu les difficultés des familles précarisées, nous pratiquons un tarif plancher pour la programmation scolaire (3€ par enfant, ou parfois la gratuité). Pour ne pas subir de front ces pertes sèches, nous pratiquons des partenariats, notamment avec la Fabrique de théâtre, Central, la Maison de la Laïcité, le service communal de l'Enseignement ou de l'Environnement, l'ASBL Article 27, ...

Sur le plan géographique :

Nous pratiquons la décentralisation de nos activités dans plusieurs lieux, qu'ils soient des locaux de partenaires (écoles, Maison des Jeunes), salle de Piéton mais aussi en extérieur (Place de l'Hôtel de Ville, Ancienne école de Piéton, domaine de l'Ancienne Commanderie de Piéton, cité des fleurs, kiosque sur la place de Godarville). De plus, le car communal est à disposition de toutes les écoles pour participer à nos activités dans le cadre scolaire.

Sur le plan de l'information :

Dès 2016, nous avons travaillé sur une brochure toutes boîtes distribuée deux fois par an et reprenant l'ensemble de nos activités.

Nous avons créé une newsletter et collecté, au fil des activités, un fichier mail bien développé.

Nous mettons des affiches en évidence dans les commerces, les institutions, les associations, dans les rues, pour promouvoir nos activités. Nos activités sont aussi relayées via les réseaux de nos partenaires et inversement.

Enfin, les travaux que nous avons réalisés dans notre bâtiment vont nous permettre une meilleure visibilité. Le fait d'avoir pu engager un mi-temps chargée de communication en 2022 nous a permis de rénover notre logo, notre site internet et d'être beaucoup plus présents sur les divers réseaux sociaux.

Le droit d'accéder aux clés et références culturelles permettant de dépasser/renverser les obstacles psychologiques, symboliques, éducatifs, linguistiques ou liés au manque de capital culturel et de besoin/désir de culture :

Il s'agit de notre enjeu 2. Nous développerons ce point plus longuement par la suite.

4) Le droit de participer à la vie culturelle

C'est le droit de prendre part activement à la diversité des vies culturelles, de recevoir les moyens concrets de s'exprimer de manière critique et créative, de développer son potentiel, son imaginaire, seul ou en groupe dans la perspective d'une émancipation individuelle et collective.

Un grand nombre d'associations culturelles gravitent autour du C3 (environ 20), qu'il s'agisse de troupes de théâtre, chorales, club de discussions, de peinture, de photographie, de poterie, de fonderie, d'échec, etc. Ils se réunissent chaque semaine dans nos locaux. Les associations scéniques peuvent avoir gratuitement la salle de l'Hôtel de Ville une fois par an. Nous leur fournissons le matériel technique, le régisseur et gérons les réservations, les entrées, etc. Mais notre souhait était de dépasser ce simple aide-service.

Nous voulions mettre en place des collaborations durables et les encourager à la création. C'est pourquoi nous avons créé la journée Place En Scène, co-organisée avec l'ensemble des associations qui créent pour l'événement des sketches, une

pièce de théâtre, des animations, des démonstrations, du tricot urbain, de l'art de rue, de l'initiation à la peinture sur soie, etc. Cet événement a développé beaucoup de dynamisme et de la solidarité entre les associations.

5) Le droit au libre choix dans la participation à la vie culturelle

Pour donner aux citoyens le choix de participer, il faut pouvoir diversifier le champ des activités culturelles : montrer qu'un Centre culturel n'est pas là pour définir ce qui appartient à la culture et ce qui ne l'est pas mais bien pour adopter la définition du citoyen et y travailler ensemble. Cela passe par une désacralisation de l'art (nous développons de plus en plus l'art de rue) mais aussi par une plus grande variété dans nos activités pour des publics autres que les publics habituels. Par exemple : la convention mangas et jeux vidéo qui se tient tous les ans au mois d'août et attire de nombreuses personnes, les activités greffées sur les événements traditionnels de la commune (braderie, brocante, journée des familles, Saint Jean, etc.), les ateliers et les stages, ...

6) Le droit de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques culturelles et des décisions concrètes concernant ce droit

Les différentes instances sont actives et fonctionnent dans le respect des statuts et de manière démocratique. Depuis 2013, une redynamisation complète des instances, (nouveau CA, création du C.O.), a permis une participation active des citoyens aux décisions concernant les politiques culturelles. De plus, de nombreux citoyens sont à l'initiative de projets culturels. Nous travaillons davantage en coopération avec les associations culturelles, les comités citoyens, etc.

5. LES CONCLUSIONS DE L'AUTO-ÉVALUATION

• Le travail en réseau

Le C3 travaille avec divers réseaux, régionaux ou à plus grande échelle. Ainsi, nous sommes membres de l'ACC et de l'ASTRAC, de la CODEF, la directrice fait également partie de l'organe d'administration d'ASSPROPRO. Au niveau des réseaux régionaux, le C3 fait partie de l'agence Centritudes ainsi que de la plateforme Ramdam.

La participation du C3 à l'agence Centritudes, dont nous sommes membres, nous permet de mutualiser les besoins, les compétences, les projets, bref, de donner du sens à des actions communes sur l'ensemble du territoire de la région du Centre (descriptif de Centritudes en annexe). Nous menons aussi des actions ponctuelles avec les centres culturels de Morlanwelz, Central (région du Centre), Manage, etc.

Le C3 fait aussi partie intégrante de la Plateforme Ramdam (avec les Centres Culturels de Soignies, Braine-le-Comte, Central et Le Roeulx), travaillant de manière collaborative sur le volet scolaire.

Le C3 travaille aussi en partenariat avec le Centre de Théâtre-action notamment pendant les Rencontres du théâtre-action ayant lieu chaque année en novembre.

A cela s'ajoutent de nombreux partenaires récurrents ou ponctuels : la commune, le CPAS, L'ASBL Symbiose, le service sport et délasserement, la bibliothèque, la Maison des jeunes, l'ASBL Article 27, l'école de cirque, l'AMO Chamase, les Soralia, l'ASBL Etoiles et Compagnie, les écoles primaires communales et libre, les écoles secondaires du territoire du Centre, les associations culturelles, les groupements de citoyens comme le comité de la Saint Jean, le Mouvement des jeunes de Piéton, l'association des artisans, des commerçants, etc. Mais aussi des partenariats avec le Centre culturel de La Louvière, de Morlanwelz, de Manage. Avec certains artistes (aide à la création, résidences). Au niveau de notre festival Place En Scène, nous sommes soutenus par des institutions comme la FWB, la Région Wallonne, la Province mais nous avons aussi des partenaires comme Sud Radio et de nombreux sponsors notamment un certain nombre de commerçants chapellois.

- **L'équipe et le C3**

→ **Points forts :**

L'agrandissement de l'équipe, avec un deuxième animateur temps-plein et un mi-temps de chargée de communication en 2022, ont permis de donner un nouveau souffle à l'équipe. Souffle indispensable pour la relance mais aussi parce que le nombre de projets récurrents ne cesse de s'agrandir et ceux-ci ne cessent d'avoir plus d'importance en termes d'organisation et de partenariats.

La solidarité et le partage d'un même objectif : l'équipe se montre enthousiaste et solidaire et comme dans une petite équipe chacun doit être multi-tâches, c'est tout naturellement que les personnes se relaient, notamment pour la billetterie avant les spectacles, le démontage après, etc. Travailler avec des gens passionnés et investis permet de maintenir une bonne ambiance dans l'équipe, et une énergie positive et professionnelle. Rajeunir l'équipe, augmenter le nombre d'employés amène de la diversification des tâches, une connaissance différente de la culture, le rajeunissement de la programmation et de nos activités, de la créativité, de la réactivité, de se sentir plus en lien avec l'actualité, ce qui nous permet de rêver ensemble notre Centre culturel.

La redynamisation de notre image a été plus riche grâce à cela : la recherche sur le nouveau logo, la nouvelle charte graphique mais aussi la communication de manière générale et avant tout sur les réseaux. Nous disposons à présent de notre brochure « le Pause culture », qui paraît deux fois par an, et qui ne nous sert pas seulement à promouvoir notre programmation et nos activités mais aussi à faire des retours sur les activités passées, les associations culturelles, à mettre des artistes ou citoyens en valeur. La newsletter paraît une fois par mois. Les affiches et flyers sont régulièrement déposés chez les commerçants, institutions et endroits susceptibles d'être vus. Une bâche est installée sur la façade du C3, annonçant notre programmation. Nous sommes aussi présents sur Facebook, Instagram et Tiktok, avec des vidéos, réels, et événements...

→ **Points faibles :**

Au fil des ans, la charge de travail administrative est de plus en plus grande pour la direction. Le développement de certains projets demande également de rechercher des subventions supplémentaires mais aussi de rédiger des dossiers justificatifs supplémentaires. Le nombre de projets est en augmentation. L'actualité politique très mouvementée de la commune, les enjeux de la politique locale, les changements de présidence, la manière de travailler parfois très différente de l'administration communale et du C3, les élections communales approchant... tout cela amène à un poste de direction inconfortable et sujet à de multiples tensions. Il sera important, dans le futur de chercher des solutions pour éviter l'épuisement ou le découragement, quitte à faire des choix dans les projets ou redistribuer les tâches ou encore modifier les modes de fonctionnement.

→ Pour l'équipe, l'autre côté de la médaille est le manque de cohérence parfois. Si tout le monde participe aux tâches du C3, tout le monde donne son avis, il en résulte parfois un manque de cohérence et un manque de cadre. Il en sera de même pour la gestion de l'équipe, à savoir éviter l'épuisement et le découragement de ses membres en faisant les bons choix.

→ En matière de communication sur nos activités, même si nous exploitons un grand nombre de pistes, il nous revient encore que certains « ne savaient pas ! ». Est-ce lié à une telle facilité dans la manière de recevoir l'information sur internet ou les réseaux que le citoyen n'entame plus de démarche proactive ? Ou que nos activités soient justement noyées dans le flot d'informations des réseaux ? Au niveau de la visibilité concrète, il n'y a pas d'endroit communal en extérieur où nous pourrions afficher régulièrement nos activités. Nous réfléchissons donc à d'autres moyens, encore : de la promotion déambulatoire, des objets artistiques et promotionnels permanents en rue, réactiver le bouche à oreille de manière originale... Ce chantier est encore en cours.

• **Evaluation générale de l'action culturelle**

Après avoir évalué nos opérations culturelles phares, nous pouvons en tirer certaines conclusions au regard des droits culturels :

→ **Evaluation de l'enjeu 1**

Modifier les interactions entre les citoyens et la jeunesse en modifiant leur regard

Rappel : « *La jeunesse, de par sa désertification de l'espace public et de la vie culturelle locale, est vue par les citoyens comme désœuvrée, désinvestie. Elle-même exprime un désir d'y trouver sa place, de sortir de chez elle et de diversifier les rencontres et les activités.*

Il ressort de l'analyse partagée un manque d'activités et de lieux de rencontres pour les jeunes, une impression d'inactivité et d'absence de la jeunesse dans les espaces publics ; un regard d'incompréhension des autres générations ; un changement d'habitudes engendré par l'ère numérique qui se traduit par de nouveaux comportements vis-à-vis des smartphones, d'internet, des réseaux sociaux et qui creuse un fossé entre les générations. Un certain isolement des jeunes chez eux.

Un besoin pour les jeunes de se réapproprier l'espace public, de lieux de rencontres et d'activités culturelles, un manque de contact avec les pratiques artistiques locales dans leur quotidien. Leur désir de trouver leur place dans le paysage artistique, d'être reconnus dans leur diversité culturelle. »

« Nous souhaitons favoriser le dialogue et la compréhension entre les différentes générations en questionnant cette image, en créant les conditions pour de véritables rencontres plus positives entre générations, en diversifiant les pratiques culturelles proposées aux jeunes. »

Au niveau des enfants et du travail avec les écoles, le travail est bien installé, et l'accès aux œuvres pour les écoles reste très démocratique avec une offre en spectacles, ateliers, animations, stages, variée et riche. Ils reviennent avec beaucoup de plaisir.

En 2019, nous avons commencé, avec l'animatrice culturelle, à mettre en place une plate-forme sur le « numérique », avec un projet intergénérationnel à la clé.

Le covid est passé par là. Si en 2020 et 2021 nous sommes restés au point mort, à part au niveau des activités en scolaire quand cela était permis, le paysage de l'après covid, vis-à-vis des jeunes, avait changé.

Ceux-ci avaient beaucoup souffert de l'isolement, de l'angoisse de la transmission du virus, de l'ambiance délétère de catastrophe mondiale ou d'extinction.

Les ados et jeunes adultes aux études se sont retrouvés isolés de leurs amis, des cours, des activités quotidiennes et enfermés dans la sphère familiale ou pire, seuls. Le nombre de dépression chez les jeunes a augmenté en flèche. Avec l'impression de ne vivre plus qu'à travers les réseaux sociaux et le numérique. C'est devenu leur seule forme de sociabilisation et de lien entre eux.

A la sortie du covid, nous avons relancé une analyse partagée car nous ne pouvions pas faire comme si rien ne s'était passé.

Il ne nous semblait plus aussi urgent de travailler sur le numérique, d'une part parce que le covid avait diminué la fracture numérique chez nous, presque toutes les générations n'ayant plus le choix que de communiquer et de garder un lien social via les réseaux sociaux et d'autre part parce que le besoin vital était de revenir aux rencontres réelles, de se réunir et de partager à nouveau des émotions, des expériences ensemble. Les jeunes en avaient perdu l'habitude mais se rendaient compte de ce manque.

Au moment de la relance, nous avons laissé tomber le pan numérique, les ateliers numériques et « cybercitoyens ». Nous avons surtout travaillé avec eux sur des projets déjà existants. Nous nous sommes concentrés sur la participation des jeunes aux pratiques culturelles et à la vie locale. Mais aussi à les laisser s'exprimer avec leurs propres référents culturels.

Décloisonner les barrières entre les générations, favoriser le dialogue et une meilleure compréhension mutuelle.

Encourager les jeunes à s'exprimer, à se réapproprier l'espace public, à prendre part à la vie locale pour développer et renforcer leur rôle d'acteurs culturels.

Il nous semblait indispensable qu'ils puissent trouver une place dans l'espace public au même titre que les autres générations. Nous voulions insister sur la solidarité entre les générations pour sortir de ce grand traumatisme collectif.

Nous avons d'abord, pendant le covid, laissé s'exprimer les jeunes comédiens de l'atelier théâtral « Les gamins d'étoile ». Nous avons relancé cet atelier pour les 9 à 16 ans. Nous avons fait appel à eux, ainsi qu'au club d'échec, pour animer des activités lors de Place En Scène, pour travailler bénévolement à l'organisation.

Nous avons fait un appel plus général aux jeunes pour faire du bénévolat lors de Place En Scène, y compris pour animer notre stand du C3 et nos propres activités lors du festival. Nous avons aussi repensé le concept des concerts du vendredi en mettant de jeunes groupes de musique locaux sur la grande scène du festival. Nous avons également fait appel à eux pour constituer le Conseil d'orientation qui avait souffert de beaucoup de départs. Certains jeunes en font maintenant partie. Nous avons organisé des partenariats avec la Maison des jeunes et l'Ecole du cirque, notamment pour des animations lors de Place En Scène.

Nous avons aussi travaillé avec les jeunes de l'Ecole de cirque, de la Maison des jeunes, sur notre nouveau jeu de société, que nous avons créé, afin de relancer une analyse partagée auprès des jeunes. Idem pour l'AMO Chamase, regroupant des jeunes de Chapelle, Seneffe et Manage. Nous avons consacré des réunions de CO à animer ces tables de jeux avec la participation de tous les membres du CO. Tous ces projets ont permis de mélanger les générations, de travailler ensemble, toutes générations confondues vers des projets communs, de recréer du lien, de la solidarité, de la compréhension des vécus de chacun.

Renforcer l'accès à la culture et stimuler les pratiques artistiques et culturelles de la jeunesse dans le but de soutenir, déployer leur potentiel créatif, de créer les conditions de la reconnaissance mutuelle, de les soutenir dans les défis contemporains.

Lors de Man.ga.mes, nous avons beaucoup communiqué pour que les jeunes chapeillois s'intègrent dans le projet. Notamment en réalisant des animations lors de la convention, en y continuant notre analyse partagée mais aussi en organisant un stage de mangas juste avant la convention et en y exposant les œuvres des jeunes. Man.ga.mes est typiquement l'expression d'une culture et de référents propres à la jeunesse, où ils peuvent y rencontrer de jeunes artistes mais aussi y partager des expériences enrichissantes en famille ou avec les autres générations, notamment via le rétrogaming, les animations cosplay, les références aux anciens mangas et aux nouveaux, etc.

Enfin, le nouveau concept du C3 nous a permis de les mettre en valeur, à travers leurs expressions artistiques propres, comme le stand up, le collage, les concerts, les courts-métrages. Ils ont pu exprimer leurs préoccupations, leurs angoisses, leur vision de la société et en débattre avec le public, que ce soit à travers un vernissage, une animation, un sketch, la réalisation d'un film... Ces projets nous permettent d'attirer un nouveau public, plus jeune ou plus proche de leurs préoccupations.

→ Nos conclusions

Nous n'avons donc pas pu développer tout ce que nous voulions développer en 5 ans, surtout avec la pause covid. Avec le recul, développer toutes ces opérations sur 5 années seulement nous semble trop ambitieux. Nous devons donc continuer à travailler sur cet enjeu qui doit se penser sur le long terme. Nous pouvons voir que, depuis 2016, des changements importants ont déjà été opérés.

Au niveau de la jeunesse, les projets développés pour les enfants et les jeunes ados, leur ont permis d'acquérir davantage d'habitudes dans les pratiques culturelles et artistiques.

Nous nous pencherons donc pour le prochain contrat-programme sur la tranche des 15-25 ans, qui nous semble davantage absente des activités culturelles et de la vie publique en général.

Le pan numérique que nous avons laissé de côté après le covid peut être travaillé à nouveau. Mais nous choisissons de le travailler sur divers thèmes : les activités culturelles et de lien social lié au numérique chez les jeunes / l'éducation au média et à l'analyse critique de l'information sur les réseaux sociaux.

Nous développerons aussi davantage d'activités réservées aux jeunes avec leurs référents culturels. Ce pan devra être développé en collaboration avec eux. Nous souhaitons travailler sur leur expression, leur parole, leurs vécus, via l'analyse de société et l'éducation permanente.

Ces pistes doivent bien entendu être confirmées par l'analyse partagée.



→ Evaluation de l'enjeu 2

Développer collectivement nos pratiques culturelles locales en les plaçant au cœur de la vie des gens, en permettant aux citoyens de se réapproprier la culture dans ses multiples fonctions (plaisir, découverte, épanouissement, lien social, élargissement de l'imaginaire, réflexion sociétale...) , en favorisant le décroisement, la proximité et la mixité sociale. Pour enfin encourager des pratiques davantage axées sur le débat citoyen.

RAPPEL :

Si un grand nombre de citoyens sont engagés à Chapelle dans des associations culturelles pour amateurs, nous pouvons constater de la part de ces mêmes citoyens une certaine frilosité, une certaine méfiance pour les activités culturelles qui ne relèvent pas de leur domaine ou pour les activités culturelles de découverte. S'ils aiment pratiquer un art avec leur groupe local, ils ne se déplacent pas facilement pour découvrir d'autres activités artistiques.

De même, si les publics chapellois sont enclins à participer à des activités culturelles proposées par le tissu associatif local et à venir voir des proches sur scène présenter des spectacles, ils le sont beaucoup moins à participer à des activités culturelles de découverte artistique, d'analyse de société ou de débats citoyens.

Il s'agit donc surtout de changer le regard que portent les citoyens, y compris les plus défavorisés, sur la culture, qu'ils considèrent simplement comme « trop élitiste », « ne les concernant pas ». Il s'agit d'essayer de faire tomber les barrières psychologiques, sociales et culturelles qui empêchent une partie de la population à prendre part à la vie culturelle et artistique et à découvrir d'autres formes d'expression.

Or, la commune de Chapelle est une commune où le travail sur l'accès aux droits culturels est particulièrement pertinent. La population y est un peu plus défavorisée que dans la moyenne régionale. Les deux villages faisant partie de l'entité de la commune ont une population légèrement différente. A Godarville, on peut parler d'une population avec un plus grand taux de précarisation (voir analyse réalisée par la Ruche Chapelloise sur Godarville, dans l'appel à projets « Quartiers en transition »). Tandis que Piéton est davantage multiculturel (taux plus élevé de personnes d'origine italienne et turque).

Depuis 2016, nous avons créé des opérations culturelles de décentralisation, de démocratisation de la culture. A travers notre festival Place En Scène, qui prend de l'ampleur chaque année, nous créons du lien entre toutes les associations et les citoyens avec le village associatif et la scène des associations.

Si nous évaluons l'ensemble des activités concernant cet enjeu, certains éléments nous sautent aux yeux :

- En termes de démocratie culturelle, les missions sont bien remplies. Le nombre d'associations liées au Centre culturel (une vingtaine), proposant diverses pratiques artistiques et culturelles, bénéficiant d'une aide de notre part, participant à Place En Scène mais aussi la pléthore d'activités proposées par nos partenaires (Maison des jeunes, AMO, CPAS, Symbiose, bibliothèque, Ecole de cirque...). L'offre d'activités culturelles est très large et diversifiée et concerne tous les âges.

- En termes de lien social, notons que, malgré une légère baisse de participation après covid qui semble être due à un changement des habitudes dans le chef des citoyens, les activités de reliance, de lien social rencontrent toujours le plus d'engouement. A Chapelle, le carnaval, la fête de la saucisse, la braderie, le marché de Noël rencontrent un succès très important sans grand effort de communication.

De même, lors de la journée Place En Scène, nous avons un nombre important (s'il fait beau) de citoyens qui viennent pour le spectacle de feu et surtout les concerts de clôture, des cover très festifs. Le nombre est beaucoup moins élevé pendant la journée du samedi, réservée au village associatif et à l'art de rue professionnel. Nos efforts continuent en ce sens : rester festifs tout en instillant davantage de proximité avec les artistes, avec les associations culturelles, éveiller la curiosité, oser essayer de nouvelles choses... c'est un travail de longue haleine. Si, en termes de démocratie culturelle, la commune de Chapelle-lez-Herlaimont est bien développée, nous pensons cependant que les pratiques culturelles des citoyens ont besoin de se diversifier pour couvrir d'autres aspects des droits culturels.

Si nous revenons aux objectifs de départ :

Renforcer la mixité sociale dans les activités culturelles

Pour atteindre notre objectif, nous devons travailler sur la proximité, décentraliser des activités, notamment dans les villages de l'entité et collaborer avec des comités et groupements de citoyens pour mettre en valeur le patrimoine local, créer de la reliance entre l'équipe, les associations culturelles du CCH, les institutions extérieures afin de mélanger tous les publics, toucher des citoyens qui ne sont pas habitués à participer à nos activités, les familiariser avec la culture.

Modifier le regard des citoyens sur la pratique artistique

Pour atteindre notre objectif, nous devons faire tomber les barrières qui empêchent les citoyens de participer à des activités artistiques, notamment grâce aux associations culturelles et à leur rôle de médiateurs, désacraliser l'art, le faire descendre dans la rue, permettre à tous de le pratiquer, mettre les citoyens en lien avec les artistes, introduire une dimension artistique lors des événements traditionnels de la vie locale afin de les familiariser avec l'art.

Ces 2 premiers objectifs sont développés lors de Place En Scène, de la Saint Jean, du Kiosque en musique puisque nous y créons du lien social, de la proximité entre les acteurs culturels et les citoyens. Nous initiions la population à l'art de rue et rendons les artistes accessibles. Nous décentralisons dans les villages et les quartiers. Nous introduisons une plus-value artistique lors de fêtes traditionnelles (Saint Jean à Piéton, braderie à Chapelle, Brocante à Godarville).

Pourtant, nous pouvons observer que la méfiance vis-à-vis de la sphère culturelle reste présente. Beaucoup de citoyens préfèrent les concerts de cover festifs plutôt que l'art de rue et ils restent très frileux à la découverte. Certains nous expliquent aller voir des artistes connus dans de grandes salles et payer des places extrêmement chères mais ne jamais être venus voir un spectacle dans leur propre

Centre culturel. Et si la fête de la saucisse rencontre un public extrêmement nombreux et mixte qui vient consommer et s'amuser, le simple fait d'introduire une dimension artistique dans un événement peut parfois faire fuir ce même public...

Quant aux activités de découverte dans nos salles, elles attirent parfois beaucoup de personnes de l'extérieur par rapport au nombre de Chellois (les activités dans la nouvelle salle, au C3, a fait progresser davantage ce problème).

Bref, ce travail de réappropriation de la culture par les citoyens est loin d'être abouti.

Créer des lieux physiques et symboliques pour soutenir la population dans sa capacité à analyser la société et à la rêver

En termes d'analyse de société, de débats, de rêver, peu de citoyens sont présents pour ces activités, même si elles ont un petit noyau dur et fidèle. Par exemple, le collectif hyper citoyens qui de par ses activités de recyclage, de récupération, de Repair café, de méditation, de protection de la nature rassemble des citoyens plusieurs fois par mois mais aussi les conférences de la Maison de la Laïcité sur des thèmes variés.

Enfin, grâce aux activités du C3, nous avons pu développer le théâtre action ou la projection de courts métrages sur des sujets de société avec d'autres publics. Mais tous ces projets restent à petite échelle, concernant le nombre de participants.

A part les activités culturelles des associations locales, les spectacles d'humour (notamment avec des vedettes de la télévision) rencontrent une fréquentation très importante du public. Les citoyens expriment souvent le fait qu'ils ont besoin de rire pour contrer la morosité ambiante. Ils n'ont pas forcément envie de se lancer dans des activités liées à une analyse de la société, à des thématiques d'actualité, à des revendications, etc. Ils ont besoin de divertissement. Vu l'ambiance généralisée très négative sur fond de guerre entre la Russie et l'Ukraine, de menace d'autres virus mortels et de dérégulation du climat, il est effectivement difficile de trouver de l'optimisme pour bon nombre de citoyens.

Malheureusement, ce désintérêt pour les problèmes de société, ainsi que pour la politique de manière générale, cette résignation ambiante fait la part belle aux idées d'extrême-droite, comme nous pouvons le voir lors des dernières élections partout en Europe.

Comme le précise le politologue Paul Ariès, « *il nous manque des mots pour réenchanter le monde et plus particulièrement la politique. Parler des problèmes de société, c'est nécessairement désespérant car la culture a laissé en plan son rôle de réenchantement. Réenchanter la société et donc la politique, c'est lui offrir des bulles, des espaces pour rêver et pour se reconnaître collectivement désireux d'un monde nouveau et différent* ».

Il nous semble donc intéressant de développer pour la population une vision positive de l'avenir et de la société, d'appuyer sur les notes optimistes plutôt que de tout déconstruire sans apporter de réelle solution. Ce qui ne fait qu'accentuer le pessimisme ambiant et l'impression que le citoyen n'a pas de pouvoir ou d'influence sur l'évolution de la société.

Nous pouvons certes offrir de la positivité, du divertissement, de l'humour mais pas n'importe lequel. Choisir des artistes ou des thèmes qui véhiculent quand même une

analyse de société, une autre vision du monde qui apportent du débat et des questionnements... Difficile mais pas impossible !
Cet enjeu reste totalement d'actualité.

→ **Nos conclusions**

Depuis 2016, nous avons développé ces objectifs à travers certaines de nos opérations culturelles récurrentes.

Nous devons encore progresser. Si le lien social et la démocratie culturelle nous semblent bien développés, nous devons encore avancer par rapport à la démocratisation de la culture et l'analyse de société.

Nous devons continuer à travailler sur la réappropriation de la culture par les citoyens :

- en essayant de changer leur regard sur l'art et sur les pratiques culturelles
- en désacralisant l'art et l'artiste
- en éveillant petit à petit la curiosité intellectuelle et artistique
- en insistant sur une culture proche de leurs préoccupations
- en essayant de distiller une vision plus positive et optimiste de la société pour les citoyens.

Travailler sur la découverte, la curiosité artistique, les débats de société, c'est travailler sur l'ouverture d'esprit, c'est rendre les citoyens plus responsables et autonomes dans leur vécu, dans leur vision du monde, dans leur compétence à rêver une autre société et dans leur capacité à être heureux.

L'ACTION CULTURELLE
L'analyse partagée

I. LE RAPPORT D'ANALYSE PARTAGÉE

1. L'appel public à participation

Appels téléphoniques, courriers, affiches, page Facebook, site internet, brochure toutes-boîtes

Avec l'arrivée du Covid, le Conseil d'orientation, comme toutes les autres instances, ne se réunit plus pendant un long laps de temps.

En fin 2020, nous leur proposons de constituer un jury pour notre projet de bourse aux artistes. Nous nous réunissons par visioconférence, plusieurs fois pour le choix des propositions et l'organisation de projet.

En 2021, le projet est lancé mais les mesures varient avec des arrêts et retours en arrière, etc.

En 2022, le covid derrière nous, nous nous consacrons en priorité à la relance des activités et donner du sens autour des projets culturels. Comme déjà mentionné plus haut, nous avons perdu beaucoup de citoyens, de public, d'associations, etc.

Nous travaillons donc à redynamiser notre image et nos activités. Au moment de recontacter le CO, nous prenons conscience que beaucoup de personnes ne reviennent plus pour diverses raisons (par changement d'habitudes, parce que certains préfèrent avoir davantage de temps pour eux, parce qu'ils se sont tournés vers d'autres activités ou d'autres engagements).

Seuls quelques personnes restent intéressées dont la présidente et les partenaires institutionnels (Bibliothèque, Maison des jeunes, Symbiose, les écoles, le Plan de cohésion sociale, certains artistes...).

Nous relançons donc un appel public à participer au CO, principalement sur notre page Facebook et dans notre brochure toutes-boîtes, le Pause culture mais aussi par courrier à tous les partenaires potentiels. Nous contactons aussi des personnes qui nous semblent intéressées et intéressantes pour avoir l'échantillon le plus diversifié possible.

Beaucoup de personnes acceptent notre proposition. Nous avons donc des citoyens supplémentaires qui ont envie de s'engager, de profils différents (petits commerces chapellois, professeur en enseignement spécialisé, artistes chapellois installés récemment, une de nos anciennes stagiaires mais aussi un représentant de l'Ecole du cirque et de l'AMO Chamase, une représentante chapelloise du Centre de Théâtre action et du CPAS...)

Le Conseil d'orientation remodelé regroupe des personnes motivées et enthousiastes et assez régulières dans leur participation. Nous le rendons le plus accessible et dynamique possible car les réunions durent souvent presque trois heures.

2. METHODE OPERATOIRE ET CALENDRIER DE L'ANALYSE PARTAGEE

Dès la fin de l'année 2021, pour réaliser une analyse partagée continue, nous avons créé un nouvel outil.

Nous l'avons appelé « Pedro le Poulpe ».



Le poulpe était devenu le symbole de notre festival « Place En Scène » et figurait sur nos affiches et T-shirt. Nous avons aussi, dans la phase de redynamisation de notre image, créé des goodies et notamment des autocollants à l'effigie Pedro le Poulpe.

Il nous a donc semblé logique de le personnifier pour l'analyse partagée. Les animateurs et la chargée de communication se sont retroussés les manches et ont fabriqué Pedro. Le principe : sur une petite feuille, compléter ces phrases : « Quelle pensée positive puis-je retirer de mon vécu de ces deux dernières années ? Que ne voudrais-je plus vivre ? ». Ensuite, il fallait lancer la feuille chiffonnée en visant la bouche du poulpe pour qu'il puisse faire remonter

les pensées positives et avaler les pensées négatives. Il s'agissait de permettre à la population de s'exprimer sur les blessures vécues pendant le covid mais aussi de faire le point sur ce que cela avait pu leur apporter.



Les questions étaient celles-ci :

En 2022,

- Qu'est-ce qui a changé dans ta manière de voir les choses ou dans ton quotidien ?
- Qu'est-ce que tu ne veux plus ?

Au fil du temps, les questions ont changé, pour mieux correspondre à l'actualité et au vécu des citoyens.

En 2023 :

- Que te manque-t-il pour améliorer la commune où tu vis ?
- Que manque-t-il de culturel ?

En 2024 :

- Que ferais-tu pour améliorer la vie des habitants de ta commune ?
- Que manque-t-il à Chapelle pour être élue Miss Commune 2024 ?

Ces questions ont aussi été intégrées dans le Pause culture et les personnes qui nous envoyaient leurs réponses, gagnaient des places gratuites à des spectacles de la nouvelle saison.

Nous avons intégré Pedro aux divers événements de la commune regroupant un large public, des activités gratuites et très populaires, organisées depuis suffisamment longtemps pour être ancrées dans les habitudes des citoyens mais aussi lors de nos événements les plus populaires et ce durant les années 2022 et 2023 :

- La braderie de Chapelle (lien YouTube)
- La brocante de Godarville
- La Saint Jean à Piéton
- La journée des familles (organisée par le CPAS)
- La journée multiculturelle (organisée par le CPAS)
- Place En Scène
- Man.Ga.Mes

Nous l'avons aussi laissé au Centre culturel pendant les spectacles et activités pour que tout spectateur qui le souhaitait puisse y participer.

Si l'intervention de Pedro nous sert à analyser les vécus et attentes de la population de manière générale, nous voulions aussi cibler les jeunes.

Les premières réponses de l'analyse partagée via le poulpe nous semblaient assez vagues et comme pour la première analyse partagée, la difficulté de dégager des enjeux, à partir de réponses vagues ou très larges nous semblait un processus toujours aussi difficile. C'est pour cette raison que par la suite, nous avons quelque peu changé les questions de l'analyse via Pedro pour les orienter plus sur la culture, tout en restant objectives et générales.

Pour les jeunes, nous sommes partis de ce constat pour créer un nouvel outil d'analyse partagée : le jeu de société « Cultive ton smile ».

Le principe : votre équipe est à la tête d'un Centre culturel. Vous désirez organiser des activités pour des jeunes. Vous disposez d'un certain budget. Vous avez une grande salle de spectacle, une plus petite, l'espace public extérieur et une salle polyvalente. En fonction de la carte que vous tirez : « événement, projet culturel, one shot ou récurrent, etc. » ; définissez votre action culturelle. Vous avez des cartes succès, bonus ou malchance. L'objectif est de récolter le plus de smiles possibles des citoyens, tout en restant en équilibre au niveau de votre budget. L'originalité rapporte des points.



Nous l'avons d'abord testé en équipe puis avec divers invités, les membres de notre Conseil d'orientation, quelques jeunes de l'école du cirque pour ensuite l'animer auprès de divers groupes de jeunes :

- Les jeunes de l'Ecole de cirque ;
- Les jeunes de l'AMO Chamase ;
- De jeunes stagiaires de la formation « Script » donnée par l'ASBL Symbiose ;
- 2 classes du secondaire de l'Athénée Warocqué, une classe de Chapelle et une autre de Mariemont.

3. LES RESULTATS DE L'ANALYSE PARTAGEE

Pedro le Poulpe

Nous avons d'abord analysé les réponses en 2022, mais celles-ci étaient évidemment très orientées covid. Beaucoup d'émotions et d'expression de blessures liées à cette période.

Quatre thématiques sont revenues principalement :

- Le ressourcement, le bien-être ;
- Les libertés et la sphère socio-politique ;
- Le lien social et le rapport aux autres ;
- La propreté et les espaces verts.

Ensuite, pour les items de 2023 et 2024, nous avons procédé selon cette méthode : chaque nouvelle thématique était inscrite sur un tableau, et à chaque fois qu'une thématique revenait, une barre était cochée en-dessous de la colonne afin de voir quels thèmes revenaient le plus souvent.

Les thématiques principales :

- La jeunesse, avec le manque d'activités pour les jeunes, les ados ;
- Le lien social, la rencontre, le partage ;
- La propreté et les espaces verts.

Si ces thématiques sont plus ou moins les mêmes que lors de l'analyse partagée du précédent contrat-programme, il faut noter deux changements significatifs

- *Concernant la jeunesse, il n'y avait plus d'items par rapport à l'inquiétude des adultes vis-à-vis des jeunes et de leur utilisation du smartphone, des réseaux sociaux, des jeux vidéo, bref du virtuel en général. Cela rejoint notre hypothèse lors de l'auto-évaluation.*
- *Concernant les activités amenant du lien social, du partage, il n'y a presque plus d'items concernant le manque de mixité sociale dans les activités, le manque d'accessibilité, le manque d'activités gratuites pour les plus précarisés.*

Le jeu « Cultive ton smile »

Concernant l'analyse partagée réalisée avec les jeunes, sur base du jeu « Cultive ton smile », nous avons analysé les données récoltées lors des différentes animations et les avons triées en catégories grâce à cette méthode :

- chaque nouvelle thématique était inscrite sur un tableau et chaque fois qu'une thématique revenait, une barre était cochée en-dessous de la colonne afin de voir quels thèmes revenaient le plus souvent.

Trois thématiques sont ressorties, par ordre d'importance :

1. *Les activités provoquant la rencontre et le lien social :*

Clubs divers, jeux de société, escape games et chasse au trésor, apéros débats, balades à vélo, conventions, salons des métiers, festivals, marchés artisanaux ... Dans ces activités, on note beaucoup d'activités d'initiation ou de journées de découverte, assez variées (aquariophilie, équitation, botanique, jeux de rôle, ...).

2. Les activités en lien avec le virtuel :

Nous pouvons citer tout ce qui se rapporte aux jeux vidéo (des concours, des clubs, des ateliers, des battles), ce qui est lié aux mangas (club, initiation, dessin, débats, cuisine japonaise), ce qui est lié aux réseaux sociaux et à YouTube (podcast, YouTubeurs, humoristes, influenceurs, au cinéma (Harry Potter, Disney, ...).

3. Les activités portant sur leurs référents culturels :

Danse hip hop, rap ; DJ's, K pop, défilés de mode, concours de talents, concerts d'artistes, ateliers de BD, chant, comédies musicales.

4. METHODE

L'équipe a soumis les résultats de l'analyse partagée au CO. Après discussions et débats, les textes ont été retranscrits par l'équipe pour être à nouveau rapportés au CO et ensuite au CA.

5. DELIBERATIONS, DISCUSSIONS, REFLEXIONS

En ce qui concerne la jeunesse :

- Si nous nous consacrons sur les 15-25 ans et que nous nous basons sur nos impressions et notre auto-évaluation ainsi que l'analyse partagée générale, il est facile de dire que les jeunes ne sont pas très présents dans les activités culturelles, peu représentés parce que désintéressés. Souvent, les autres générations évoquent le temps qu'ils passent sur leur GSM, consoles, sur les réseaux sociaux, Tiktok et le désintéressement de la vie participative locale.

Il est important de revenir à certaines hypothèses :

L'item le plus rencontré est celui des activités de rencontre et de lien social.

- Cet item était déjà présent dans notre première analyse partagée. Depuis, 2 années ont passé où le seul lien que les jeunes avaient entre eux n'était pratiquement que virtuel. Il semble normal qu'ils aient créé de nouveaux modes d'être ensemble à travers le virtuel. Dans les jeux vidéo en réseau, « on passe parfois plus de temps à discuter qu'à jouer », expliquent certains. Les réseaux sociaux permettent également de faire connaître leurs passions, via des vidéos, podcast, etc. et de rencontrer d'autres jeunes ayant les mêmes passions, pour pouvoir échanger et en discuter. Ce serait donc réducteur d'opposer lien social réel et lien social virtuel. Les deux sont valables pour créer du lien sans tomber dans les dérives du virtuel. Les jeunes montrent également beaucoup de curiosité à l'égard de tout un tas de sujets qui pourraient parfois sembler sujets « de niche ». Il est vrai qu'avec la consommation de la culture de masse, on peut avoir l'impression que la curiosité intellectuelle et artistique s'appauvrit. Toutefois, passer beaucoup de temps sur YouTube ne sert pas que la culture de masse (l'exemple-type : la K pop). YouTube est une source infinie d'informations sur des sujets très divers.

Avec l'ère d'internet, l'information est beaucoup plus accessible, même s'il est parfois difficile de contrôler le flot d'informations et leur justesse. A travers les Youtubeurs, les tutos... les jeunes apprennent beaucoup et surtout, ils apprennent à être curieux. D'où leur soif de découvrir de nouvelles choses, d'apprendre lors d'ateliers, de cours, d'initiations, ...

- Au niveau du lien social « en réel », on peut voir que le souhait des jeunes est grand mais que l'offre doit toutefois s'adapter à leurs envies et ce à travers des activités de rencontre, de partage et finalement peu importe le thème ou l'occasion.

- Et si on a l'impression que les jeunes ne s'intéressent pas à la vie locale ou aux activités culturelles, c'est peut-être parce qu'ils n'y trouvent pas leur place. Nous ne nous adaptons pas à leurs référents. Pousser la porte d'un Centre culturel est déjà difficile pour beaucoup de personnes adultes mais si en plus l'activité proposée ne correspond pas à leurs attentes, quel en serait l'intérêt pour eux ? Nous devrions décentraliser un maximum nos activités pour contrer cette barrière psychologique, dans la rue, dans les quartiers, dans les écoles, dans leurs activités extrascolaires (au sport, en virtuel, ...) et utiliser leurs référents : les jeux vidéo, mangas, le cinéma, le podcast, YouTube, les réseaux sociaux, les humoristes, leurs artistes, leurs styles musicaux, leurs danses... en les aidant à canaliser le flot d'informations qu'ils reçoivent et les encourager à avoir un regard critique sur les réseaux sociaux, le traitement de l'information, l'objectivité, l'éducation aux médias...

En fait, il semblerait que les deux derniers points, les activités portant sur le virtuel et les activités avec leurs référents culturels ne sont en fait qu'un seul item : le virtuel fait partie intégrante de leurs référents culturels. Il est donc important de ne pas l'exclure de notre action culturelle tout en gardant un regard critique sur ses dérives possibles (la désinformation, le harcèlement sur les réseaux sociaux, la culture de masse, à l'opposé du local).

Nous ne ferons pas le raccourci trop facile :

Rencontres réelles Culture locale, de proximité Bonnes pratiques culturelles Bonnes pratiques de traitement de l'information	Rencontres virtuelles et réseaux sociaux Culture de masse Mauvaises pratiques culturelles Dérives et désinformation
--	--

L'un n'exclut pas l'autre et les jeunes peuvent être en lien dans le virtuel comme dans le réel, apprécier la K pop comme un rappeur de quartier, s'essayer aux jeux vidéo et au chant, recevoir en continu et filtrer l'information.

Ne faut-il pas simplement croire en leurs capacités ?

En ce qui concerne le lien social :

Avant, les témoignages évoquaient le besoin d'avoir davantage de mixité sociale dans les activités culturelles. Ils insistaient sur l'accessibilité à la culture, en évoquant notamment les plus précarisés, en insistant sur la gratuité des activités ou sur la mobilité. Il s'agissait d'un souci de participation de tous (avec une attention

particulière aux plus précarisés) à la vie culturelle, dans un souci de mixité, de rencontre, de reliance.

En travaillant cette thématique, nous avons déduit de tous ces items qu'il n'était pas seulement question des barrières financières ou matérielles ou encore géographiques mais bien des barrières psychologiques et culturelles qui empêchaient les citoyens de participer à des activités culturelles.

Entre temps, nous avons organisé des projets dans les rues, dans les villages, accessibles et entièrement gratuits.

Et nous pouvons voir que les items de l'analyse ne portent plus du tout sur la mixité des publics, l'accessibilité financière, la précarité... Il est bien acquis dans le chef de la population que désormais il existe une offre pour ce genre d'activités et qu'elle est accessible à tout un chacun. Par contre, il est toujours question d'activités créant de la rencontre, du partage, du lien social, activités qui existent déjà en nombre à Chapelle-lez-Herlaimont. La population aime faire la fête et est connue et reconnue pour cela. Mais alors, d'où vient la difficulté d'attirer des citoyens en plus grand nombre à nos événements pourtant gratuits et accessibles ? Pour donner quelques chiffres, Place En Scène attire entre 2 000 et 3 500 personnes en fonction de la météo, la fête de la Saucisse près du double et le carnaval entre 15 000 et 20 000 personnes. Et d'où vient la difficulté de participer à des spectacles de notre programmation pourtant financièrement aussi très accessibles ?

Il reste que les barrières psychologiques et culturelles sont encore bien présentes même si cela a évolué depuis quelques années. Nous devons encore et toujours travailler sur ce regard porté à la culture toujours considérée comme élitiste par une partie de la population. Eveiller la curiosité et l'intérêt pour la rendre proche des citoyens, sans pour autant céder à la facilité de la culture uniquement comme divertissement ou comme lien social. Elle doit amener petit à petit à changer le regard sur l'art, à amener de l'ouverture d'esprit, une analyse de société, des débats, à élargir l'imaginaire... Un travail sur le long terme, entamé il y a quelques années mais avec encore du chemin à parcourir.

6. LE RETOUR A LA POPULATION

Le retour à la population de l'analyse partagée et des enjeux retenus s'est fait via le Pause culture, notre brochure toutes boîtes et via nos réseaux sociaux.



L'ACTION CULTURELLE

Les enjeux

Les objectifs

Les opérations culturelles

LES ENJEUX ET LES OBJECTIFS

1. Méthodes et étapes

Pour déterminer les enjeux, les objectifs et les opérations culturelles, nous avons travaillé selon une méthode délibérative et démocratique.

Chaque étape (auto-évaluation, conclusions de l'analyse partagée, choix et formulation des enjeux, des objectifs et des opérations culturelles) a été travaillée d'abord par le C.O., via des exercices, des outils, des animations, des débats et des réflexions. A chaque fois, une restructuration et une reformulation étaient ensuite travaillées par l'équipe puis présentées au C.O. qui les enrichissait et les validait. Ce texte était ensuite approuvé par le Conseil d'administration.

Nous allons à présent définir le projet d'action culturelle du Centre culturel pour la durée du contrat-programme à venir. Pour ce faire, nous suivons la méthodologie que voici, pour chacun des enjeux retenus :

- Traduction de l'enjeu en objectifs ;
- Description du projet d'action culturelle en référence aux objectifs énoncés ;
- Déclinaison en opérations culturelles, sur le court, le moyen et le long terme ;
- Détermination des fonctions culturelles, des partenariats, des moyens et les indicateurs pour évaluer l'impact de nos actions et la progression vers nos objectifs ;
- Présentation des partenaires pressentis.

2. Reprendre les enjeux initiaux

ENJEU 1

Modifier les interactions entre les citoyens et la jeunesse en changeant leur regard

• Présentation

Il nous semble que cet enjeu reste toujours d'actualité sur notre territoire. Il est vaste, et porte sur le long terme. De plus, nous avons perdu beaucoup de temps dans cette action culturelle à cause du covid. Nous souhaitons donc continuer à le travailler.

Les résultats de l'auto-évaluation

Celle-ci nous permet de nous pencher particulièrement sur la tranche des 15-25 ans. Si le mélange des générations dans les activités culturelles et dans l'espace public a bien avancé, il y a encore du chemin à faire quant à la stimulation des pratiques artistiques et culturelles chez les jeunes, en fonction de leurs référents culturels, ainsi que leur permettre de s'exprimer et de débattre.

Les données sociétales :

« Alors que les études scientifiques se sont beaucoup focalisées sur les effets négatifs, en particulier chez les jeunes, certaines s'intéressent aujourd'hui aux aspects positifs. Un changement de perspective bienvenu tant l'univers du numérique est devenu incontournable. La socialisation, la construction identitaire, le bien-être, les possibilités d'apprentissage sont les effets positifs d'internet et des médias numériques décrits dans la littérature. Un nombre croissant d'études suggèrent également que le temps en ligne peut améliorer les relations sociales en

donnant l'occasion de partager une part de son intimité, d'exprimer son affection et d'organiser rencontres et activités. {...}. La communication avec les amis, l'accès rapide à l'information et l'écoute de la musique sont les points positifs les plus souvent rapportés par les jeunes interrogés dans cette étude. La présence des pairs est très importante à cet âge-là. Pour les adolescents, le numérique n'est pas un monde à part mais un prolongement du leur. »¹¹

L'analyse partagée :

L'analyse partagée permet-elle de repérer un changement dans les préoccupations et le questionnement des citoyens après avoir travaillé pendant plus de 5 ans sur les enjeux définis ?

Lors de notre première analyse partagée, on pouvait observer que la jeunesse, de par son absence de l'espace public et de la vie culturelle locale, était vue par les citoyens, comme désœuvrée, désinvestie. Le temps passé sur les réseaux sociaux, jeux vidéo, etc. inquiétait les autres générations.

Lors de cette nouvelle analyse, nous pouvons voir que les habits de la jeunesse inquiètent moins les autres générations ou en tout cas, qu'elles s'expriment moins sur le sujet (peur du virtuel pour les jeunes). Il est toujours question, par contre, de faire davantage d'activités pour les jeunes.

Nous avançons l'hypothèse que les habits des jeunes n'ont pas changé mais plutôt, que les autres générations les ont quelque peu rejoints dans l'utilisation des smartphones et des réseaux sociaux, surtout depuis le covid. Nous y passons toutes et tous beaucoup de temps... ce qui semble, du coup, moins préoccupant pour les générations plus âgées. La mutation numérique est vécue par toutes les générations, mais de manière et d'intensité diverses.

L'impression que les jeunes ne sont pas présents dans la vie locale a un peu changé aussi et ne pose plus autant de problèmes (beaucoup moins d'items). Nous émettons l'hypothèse que ceux-ci parviennent petit à petit à trouver une certaine place dans la vie de la commune et ses grands événements. Cette hypothèse rejoint notre auto-évaluation. Notre premier objectif, celui de mélanger les générations dans des activités communes et des objectifs communs se conçoit dans Place En Scène mais aussi dans les événements populaires de la vie locale : carnaval, braderie, marché de Noël ...

Il semble que nous pouvons voir une avancée dans le premier objectif défini :

« Décloisonner les barrières entre les générations, favoriser le dialogue et une meilleure compréhension mutuelle. »

C'est celui qui est le plus avancé et nous l'espérons restera acquis.

D'après l'analyse actuelle, les jeunes sont toujours à la recherche d'activités de partage et de lien social entre eux. Pour cela, ils veulent créer des activités liées à leurs référents culturels. Si nous avons pu créer de nouvelles activités culturelles plus proches de leurs goûts et préoccupations grâce au C3, nous avons encore beaucoup de chemin et cet objectif se retrouvera donc dans notre prochaine définition de l'action culturelle : **« Renforcer l'accès à la culture et stimuler les**

¹¹ <https://www.illustre.ch/magazine/les-jeunes-fascines-et-fragiles-face-au-numerique>

pratiques artistiques et culturelles de la jeunesse dans le but de soutenir, déployer leur potentiel créatif, de créer les conditions de la reconnaissance mutuelle, de les soutenir dans les défis contemporains. »

Enfin, le 3^{ème} objectif est toujours en cours d'avancées, notamment grâce aux activités liées au concept du C3 : « ***Encourager les jeunes à s'exprimer, à se réapproprier l'espace public, à prendre part à la vie locale pour développer et renforcer leur rôle d'acteurs culturels. »***

Notre nouvel outil nous a permis de commencer à engager des débats, des activités d'expression et de participation avec des citoyens plus jeunes. Mais nous n'en sommes qu'au début, aussi nous garderons cet objectif.

- **Reformulation**

Modifier les interactions entre la jeunesse et les autres générations, en changeant leur regard mutuel.

- **Déclinaison en objectifs**

1) Décloisonner les barrières entre les générations, favoriser le dialogue et une meilleure compréhension mutuelle.

Favoriser une meilleure compréhension des réalités, du vécu de chaque génération, encourager la rencontre et le partage entre les différentes générations, créer du lien afin de ne pas laisser seule la jeunesse face aux défis de demain et des mutations en cours. La co-responsabilité et la solidarité entre générations est essentielle et est un enjeu de démocratie dans le contexte de multi-transition (numérique, géopolitique, écologique, ...). Cet objectif est celui qui nous semble davantage acquis et nous continuerons donc, via notre action culturelle, à l'entretenir.

2) Renforcer l'accès à la culture et stimuler les pratiques artistiques et culturelles de la jeunesse dans le but de soutenir, déployer leur potentiel créatif, créer les conditions de la reconnaissance mutuelle et les soutenir dans les défis contemporains.

Pour atteindre cet objectif, nous devons continuer à développer des projets avec les jeunes. D'une part, en essayant de leur fournir des lieux réels ou symboliques mieux adaptés, que ce soit dans la salle du C3 ou un maximum en décentralisation pour effacer les barrières psychologiques qui les empêchent de se rendre dans un lieu à caractère culturel et institutionnel mais aussi en mettant en avant leurs référents culturels et leurs pratiques artistiques propres.

3) Encourager les jeunes à s'exprimer, à se réapproprier l'espace public, à prendre part à la vie locale pour développer et renforcer leur rôle d'acteurs culturels.

Pour atteindre cet objectif, nous devons continuer à encourager les jeunes à s'exprimer via l'analyse critique, le débat citoyen et la cyber citoyenneté et à participer aux actions d'expression artistique, de démocratie culturelle et de participation citoyenne pour se réapproprier l'espace public.

ENJEU 2

Développer collectivement nos pratiques culturelles locales en les plaçant au cœur de la vie des gens, en permettant aux citoyens de se réapproprier la culture dans ses multiples fonctions (plaisir, découverte, épanouissement, lien social, élargissement de l'imaginaire, réflexion sociétale, ...) en favorisant le décloisonnement, la proximité et la mixité sociale. Et enfin, en encourageant des pratiques davantage axées sur le débat citoyen.

- **Présentation**

Cet enjeu reste toujours d'actualité sur notre territoire mais a besoin d'être reformulé et quelque peu modifié.

Les résultats de l'auto-évaluation

Nous avons vu dans notre auto-évaluation qu'en termes de démocratie culturelle, les missions sont bien remplies. L'offre d'activités culturelles est très large et diversifiée. En termes de lien social, notons que, malgré une légère baisse de participation après covid, qui semble être due à un changement des habitudes dans le chef des citoyens, les activités de reliance, de lien social, rencontrent toujours le plus d'engouement. On y trouve une mixité sociale importante.

Par contre, nous devons continuer à travailler sur la réappropriation de la culture par les citoyens, en essayant de changer leur regard sur l'art et sur les pratiques culturelles. Nous devons aussi les encourager à aborder des thèmes de société, à imaginer une alternative à déconstruire, même si c'est via l'humour ou des activités de rencontres qui trouvent davantage de public.

Les données sociétales

Avec l'ère du numérique et de la mondialisation, les médias les plus utilisés (radio, TV, internet, réseaux sociaux, YouTube) véhiculent une culture de consommation, souvent monolithique et simplifiée. Dans cette tendance actuelle, il est difficile pour les citoyens de se mettre en lien avec une culture alternative et de proximité favorisant les circuits courts.

De plus, vu l'ambiance généralisée très négative, sur fond de guerre entre la Russie et l'Ukraine, de menace d'autres virus mortels et de dérégulation du climat, il est effectivement difficile de trouver de l'optimisme pour bon nombre de citoyens. Le risque, qui est en train de se réaliser est de laisser la place à des extrémismes comme nous pouvons le voir aujourd'hui en Europe. Pour débattre et analyser, il est indispensable de donner des clés pour rêver d'un autre monde et d'espaces d'optimisme. Revenir à des utopies pour redonner la force aux citoyens d'analyser, de lutter et de rêver.

L'analyse partagée :

L'analyse partagée permet-elle de repérer un changement dans les préoccupations et le questionnement des citoyens après avoir travaillé pendant plus de 5 ans sur les enjeux définis ?

Nous pouvons voir dans cette analyse partagée que les items ne portent plus du tout sur la mixité des publics, l'accessibilité financière et la précarité. Nous pouvons voir,

non seulement, que le résultat de nos opérations culturelles depuis quelques années a changé la donne, mais aussi que nos efforts dans les moyens de communication ont bien touché le public. Il sait qu'il existe une offre pour ce genre d'activités et qu'elle est accessible à tout un chacun mais il reste des barrières psychologiques et culturelles encore bien présentes qui empêchent les citoyens de participer plus activement aux activités artistiques et culturelles ou aux activités de débats citoyens. Il nous reste encore du travail sur cet enjeu.

- **Reformulation**

Permettre aux citoyens de se réapproprier la culture en favorisant la proximité, en modifiant leur regard sur les pratiques culturelles et artistiques et en encourageant des pratiques davantage axées sur le débat citoyen.

- **Déclinaison en objectifs**

1) Renforcer la proximité et la décentralisation dans les activités culturelles.

Pour atteindre cet objectif, nous devons continuer à travailler sur la proximité, les activités en décentralisation notamment dans les villages de l'entité, dans les quartiers et collaborer avec des comités et groupements de citoyens pour mettre en valeur le patrimoine local.

2) Modifier le regard des citoyens sur les pratiques artistiques.

Pour atteindre cet objectif, nous devons faire tomber les barrières psychologiques et culturelles qui empêchent les citoyens de participer à des activités artistiques, désacraliser l'art, le faire descendre dans la rue, permettre à tous de le pratiquer, mettre les citoyens en lien avec les artistes ; introduire une dimension artistique lors des événements traditionnels de la vie locale afin de les familiariser avec l'art.

3) Créer des lieux physiques et symboliques pour soutenir la population dans sa capacité à analyser la société et à la rêver.

Pour atteindre cet objectif, nous devons ancrer les activités culturelles au cœur des préoccupations des gens et inscrire cette démarche d'analyse « partagée » collective au cœur de nos pratiques. Afin de leur donner les outils pour rêver une autre société, il est nécessaire de mettre en place des activités pour capter/ré-éveiller/soutenir le désir de la population à s'informer et débattre des thèmes de société selon une démarche d'éducation permanente.

Opérations culturelles :

ENJEU 1

Modifier les interactions entre la jeunesse et les autres générations, en changeant leur regard mutuel.

FICHE 1	CYBERCITOYEN
Enjeu 1 Objectifs 1 et 2 :	Décloisonner les barrières entre les générations, favoriser le dialogue et une meilleure compréhension mutuelle. Renforcer l'accès à la culture et stimuler les pratiques artistiques et culturelles de la jeunesse dans le but de soutenir, déployer leur potentiel créatif, de créer les conditions de la reconnaissance mutuelle, de les soutenir dans les défis contemporains.
Rappel : Dans les conclusions de l'analyse partagée, nous abordons un changement d'habitudes engendré par l'ère numérique, qui se traduit par de nouveaux comportements vis-à-vis des smartphones, d'Internet et des réseaux sociaux. Nous voyons que le numérique, internet et les réseaux sociaux prennent une place fondamentale dans la vie du citoyen. Nous pensons qu'il est essentiel de réaffirmer les valeurs démocratiques dans ces différents espaces ainsi que de former les générations à l'utilisation du numérique, de les mettre en garde face aux nouvelles technologies tels que les IA, deep fake, fake news...	
Opération culturelle : « Cybercitoyen » Si le numérique est omniprésent à notre époque et que les technologies telles que les intelligences artificielles augmentent de plus en plus, il nous semble nécessaire d'inviter le citoyen à émettre un avis critique par rapport à ce qu'il lit et voit dans les espaces numériques mis à sa disposition mais aussi de lui donner les moyens de les maîtriser. Il nous semble également important de décloisonner les différentes générations par rapport à l'utilisation de tout un chacun de l'espace numérique. (jeux vidéo, streaming etc.).	
Court terme : Ateliers, animations ou spectacles sur l'analyse critique des réseaux sociaux et du numérique en général, ainsi que sur la compréhension des différents univers numériques (jeux vidéo, streaming, YouTube). Réflexion sur les bienfaits et les méfaits des nouvelles technologies tels que les intelligences artificielles, l'anonymat sur Internet, etc.	
Moyen terme : Développer ces animations en se déplaçant dans les écoles (projet sur le harcèlement scolaire, les fakes news, les arts du numérique, le codage, etc.) et en les exposant au tout public.	
Long terme : Continuer à développer l'esprit critique du citoyen, par rapport aux réseaux sociaux et à l'espace numérique.	
Fonctions culturelles	Ateliers d'éducation au numérique.
Partenaires	Bibliothèque, Maison des jeunes, PCS.
Echelle	Locale -régionale-nationale (espaces numériques ouverts).
Public	Tout public.
Moyens	Même si nos partenaires disposent déjà d'espaces numériques, il faudra des moyens supplémentaires en termes de personnel pour animer les ateliers, jeux ...
Indicateurs de l'évaluation de l'impact sur les droits culturels	Avons-nous fourni aux citoyens (si oui, à combien ?) des outils pour comprendre et s'adapter à la société du numérique ? Avons-nous fourni un accès plus démocratique à la culture numérique ? Avons-nous mis en lumière les bienfaits ainsi que les dangers du numérique ? Avons-nous donné aux citoyens les outils afin de faire face au numérique ?

FICHE 2	CULTURE 2.0
Enjeu 1 Objectifs 1-2-3 :	<p>Décloisonner les barrières entre les générations, favoriser le dialogue et une meilleure compréhension mutuelle.</p> <p>Renforcer l'accès à la culture et stimuler les pratiques artistiques et culturelles de la jeunesse dans le but de soutenir, déployer leur potentiel créatif, de créer les conditions de la reconnaissance mutuelle, de les soutenir dans les défis contemporains.</p> <p>Encourager les jeunes à s'exprimer, à se réapproprier l'espace public, à prendre part à la vie locale pour développer et renforcer leur rôle d'acteur culturel.</p>
<p>Rappel : Étant donné qu'il ressort de l'analyse partagée, une impression d'inactivité, de désœuvrement, d'absence de la jeunesse dans les espaces publics mais aussi, selon les moins de 18 ans, un manque de lieux de rencontre et d'activités culturelles, nous faisons le pari que les jeunes doivent occuper davantage l'espace public et être plus en contact avec les pratiques artistiques locales dans leur quotidien afin de pouvoir déployer un potentiel créatif qui leur est propre et le valoriser dans l'espace public.</p>	
<p>Opération culturelle : « Culture 2.0 » Si les jeunes participent peu à nos activités, ce n'est pas, nous semble-t-il, parce qu'ils ne s'intéressent pas à la culture mais bien parce que les jeunes ne se reconnaissent pas dans la culture proposée (comme spécifié dans ce qu'ils ont exprimé dans l'analyse partagée). Cela passe par une adaptation aux besoins et habitudes des jeunes, qui sont parfois éloignés de ce que nous connaissons (génération du numérique, d'Internet, de la rapidité de l'information, du zapping, etc.). Bref, nous ouvrir à des arts plus contemporains et plus diversifiés : ateliers graphes, dessin numérique, podcast, slam, etc.</p>	
<p>Court terme : Programmer davantage d'artistes auxquels les jeunes se raccrochent qu'ils soient locaux ou non. Programmer davantage de rap, rock, pop. Mettre en avant les arts comme le graff, les arts urbains, les arts numériques, la vidéo, les jeux vidéo, ...</p>	
<p>Moyen terme : Développer des soirées thématiques dans lesquelles les jeunes se reconnaissent, de manière régulière, tel que des LAN, des débats sociétaux, développer des expositions d'arts graphiques, inviter des Influenceurs, etc.</p>	
<p>Long terme : Créer un collectif de jeunes, afin de pouvoir construire avec eux des projets sur du plus long terme (par exemple un festival urbain).</p>	
Fonctions culturelles	Ateliers, animations, expos, projections, ...
Partenaires	Maison des jeunes, écoles, artistes, Pré En Bulle.
Echelle	Locale, régionale.
Public	Ados et jeune public, puis tout public pour l'événement.
Moyens	Temps plein animation.
Indicateurs de l'évaluation de l'impact sur les droits culturels	Avons-nous organisé davantage d'activités destinées à un public ado-jeunes adultes ? La fréquentation de cette tranche d'âge à nos activités a-t-elle augmenté ? Leur avons-nous permis de stimuler leurs pratiques culturelles ? Avons-nous été capables de nous adapter à la demande et aux besoins spécifiques de ce public ? (Démocratisation de la culture) ? Les avons-nous soutenus et reconnus dans leurs démarches d'expression ?

FICHE 3	ACTEURS CULTURELS EN HERBE
Enjeu 1 Objectifs 2 et 3 :	Renforcer l'accès à la culture et stimuler les pratiques artistiques et culturelles de la jeunesse dans le but de soutenir, déployer leur potentiel créatif, de créer les conditions de la reconnaissance mutuelle, de les soutenir dans les défis contemporains. Encourager les jeunes à s'exprimer, à se réapproprier l'espace public, à prendre part à la vie locale pour développer et renforcer leur rôle d'acteurs culturels.
Rappel : Il nous semble aussi essentiel de donner l'occasion aux jeunes de s'exprimer et d'être acteurs, et pas seulement spectateurs, dans la sphère culturelle. Il est cependant difficile de toucher tous les jeunes, même ceux issus de familles plus défavorisées. En effet, ils seront moins enclins à faire la démarche de s'inscrire à des activités culturelles. De plus, le prix des ateliers peut représenter un frein important. Nous avons donc mené une réflexion sur les moyens de toucher tous les enfants, de leur permettre d'expérimenter et d'avoir accès aux pratiques artistiques et culturelles de manière équitable.	
Opération culturelle : « Acteurs culturels en herbe » Ayant été réalisé pour la première fois en 2016-17, ce projet développe l'expérimentation à la musique, au chant et au théâtre. En collaboration avec les écoles, les enfants ont travaillé chaque semaine avec un metteur en scène et un directeur musical professionnels sur un spectacle musical. Ils choisissent, en fonction de leurs affinités, le théâtre, le chant, un rôle important ou secondaire, être soliste ou dans le chœur... Les répétitions ont lieu de septembre à avril-mai. Le projet se clôt par les représentations tout public. Outre le fait que des enfants issus de milieux précarisés ont l'occasion d'expérimenter et de se découvrir des affinités avec la sphère artistique, ils travaillent en classe, avec leurs professeurs, les thèmes et la matière abordée dans le spectacle. En 2016, le spectacle musical « Les Gamins de la Butte » abordait la pauvreté et le travail des enfants, ainsi que les avancées sociales du XXe siècle. Ainsi, ils ont pu débattre de ces thématiques en cours. A la demande des parents, un atelier théâtre pour enfants est né de ce projet en 2017 : « Les Gamins d'étoiles ». En 2018, le projet s'intitulait « L'ineffable Mme de la Fontaine ». Il abordait, notamment, le féminisme. En 2023, le spectacle portait sur l'écologie. A partir de 2022-23, ce projet a pu être soutenu par le PECA (parcours d'éducation culturelle et artistique).	
Court terme : Nous voudrions pérenniser ce projet et le réaliser un an sur deux afin que les directions d'école, les professeurs, ainsi que les parents soient encore plus investis et qu'ils puissent intégrer ce projet dans leur processus pédagogique.	
Moyen terme : Nous voudrions inclure davantage les enfants dans le processus de réalisation du projet : choisir eux-mêmes le spectacle, participer à la création des costumes, du décor, de la régie et élargir la tranche d'âge des participants.	
Long terme : avec davantage de moyens, l'idéal serait que les enfants écrivent eux-mêmes le spectacle, avec des thèmes qui les touchent. Ainsi, ils seraient à la création de l'œuvre de A à Z.	
Fonctions culturelles	Ateliers théâtre, chant, répétitions, spectacles.
Partenaires	Les écoles primaires, le CPAS (atelier couture pour les costumes).
Echelle	Locale.
Public	Enfants de 4 à 12 ans puis tout public pour les représentations.
Moyens	Sur le long terme : il faudrait davantage de temps et de moyens humains et financiers pour encadrer les enfants à la création du spectacle.
Indicateurs de l'évaluation de l'impact sur les droits culturels	Avons-nous permis aux jeunes de s'exprimer, d'être acteurs culturels, de participer activement à la vie culturelle ainsi qu'à ses pratiques ? Avons-nous permis aux jeunes issus de familles précarisées de participer également ? Avons-nous favorisé davantage d'égalité dans l'accès à la culture ?

FICHE 4	MAN.GA.MES
Enjeu 1 Objectifs 1 et 3 :	Décloisonner les barrières entre les générations, favoriser le dialogue et une meilleure compréhension mutuelle. Encourager les jeunes à s'exprimer, à se réappropriier l'espace public, à prendre part à la vie locale pour développer et renforcer leur rôle d'acteur culturel.
<p>Rappel : Il ressort de l'analyse partagée une impression d'inactivité, de désœuvrement, d'absence de la jeunesse dans les espaces publics mais aussi selon les moins de 18 ans, un manque de lieux de rencontre et d'activités culturelles et une impression d'incompréhension des autres générations vis-à-vis de la jeunesse, de ce qu'elle vit, de ce qu'elle aime. Il nous semble important de mettre en avant les référents culturels de la jeunesse, les valoriser, les partager afin de montrer aux citoyens que ces référents font partie de la culture vivante, comme les jeux vidéo et les mangas (avec bien entendu une analyse critique sur la qualité et le rôle de ceux-ci). Cela nous permet de placer la culture au centre de leur vécu, de leurs désirs pour changer le regard qu'ils lui portent pour favoriser les échanges et le partage entre les générations.</p>	
<p>Opération culturelle : « MAN.GA.MES » MAN.GA.MES est une convention de jeux vidéo et de mangas, née d'une demande citoyenne de un jeune qui désirait organiser ce type d'événement dans la commune. Nous avons été partie prenante, et, avec des bénévoles motivés, nous avons travaillé sur une convention à un prix d'accès plus que démocratique, rassemblant non seulement des expos et des stands, mais aussi des artistes de mangas, des créateurs de jeux vidéo, des tournois de rétrogaming, des concours de cosplay, des concerts, des bourses aux livres et jeux vidéo, des animations, etc. Cet événement rencontre un beau succès puisqu'en 2016, sa première année, nous avons eu 350 participants, et depuis 2017 cela varie autour de 550 et de 1500, la convention ayant lieu depuis 2017 sur 2 jours. Cela nous permet de rencontrer un public différent, plus éloigné de nos activités habituelles, passionné d'une certaine forme de culture.</p>	
<p>Court terme : Pérenniser le projet.</p>	
<p>Moyen terme : Trouver de nouveaux sponsors, de nouveaux moyens pour développer encore le projet, en faire une convention sur 2 jours, qui soit un référent pour les amateurs. Développer le côté artistique et créatif : plus d'auteurs, de dessinateurs, de créateurs, ...</p>	
<p>Long terme : Permettre au public de devenir acteur, en organisant par exemple des ateliers de dessin mangas, d'écriture BD, de création de jeux vidéo, etc. Développer l'éducation permanente, à travers, notamment, certains thèmes sociétaux particuliers durant des débats animés.</p>	
Fonctions culturelles	Convention (ateliers, expos, animations).
Partenaires	L'équipe de volontaires Yellowman's world.
Echelle	Nationale, internationale.
Public	Tout public.
Moyens	Davantage de moyens et de sponsors pour agrandir l'événement.
Indicateurs de l'évaluation de l'impact sur les droits culturels	Avons-nous permis aux jeunes de valoriser leurs référents culturels ? Leur avons-nous permis de renforcer leur participation dans l'espace public ? Leur avons-nous permis de les partager avec d'autres générations ? Avons-nous changé le regard qu'ils portent sur la culture ?

Fiche 5	LE C3, UN NOUVEL OUTIL
Enjeu 1	Renforcer l'accès à la culture et stimuler les pratiques artistiques et culturelles de la jeunesse dans le but de soutenir, déployer leur potentiel créatif, de créer les conditions de la reconnaissance mutuelle, de les soutenir dans les défis contemporains.
Objectifs 2 et 3 :	Encourager les jeunes à s'exprimer, à se réapproprier l'espace public, à prendre part à la vie locale pour développer et renforcer leur rôle d'acteurs culturels.
<p>Rappel : Depuis 2022, nous bénéficions d'un outil rénové et équipé qui est notre nouvelle salle, le C3. Au-delà d'être juste un nouvel espace, le C3 est aussi le nouveau nom et un nouveau logo pour le Centre culturel. L'idée est de rajeunir le Centre culturel, le redynamiser. Grâce à la nouvelle salle nous avons pu insuffler un vent de renouveau dans nos projets en soutenant la création de jeunes artistes et compagnies. Une salle plus chaleureuse permet aussi de valoriser l'image de la culture et du Centre culturel. A travers ce lieu, nous avons fait du court-métrage, des concerts, expositions, du théâtre action, des stages pour les enfants, de l'aide à la création et d'innombrables collaborations.</p>	
<p>Opération culturelle : « C3 »</p> <p>Il peut sembler étrange de voir une nouvelle salle comme une opération culturelle. Mais notre réflexion était la suivante : nos enjeux concernant la jeunesse et la réappropriation de la culture par les citoyens étaient difficiles à réaliser avec pour seule salle celle de l'Hôtel de Ville de 270 places (ce qui est beaucoup pour une commune de notre envergure), un peu vieillotte, au sol abimé. Elle est trop grande pour bien des activités comme les animations, les ateliers, les concerts en mode debout, les expositions ou les spectacles n'attirant pas les foules. Nous avons donc besoin d'une salle qui soit en même temps un concept, petite, chaleureuse, modulable, cosy et où les possibilités de projets à réaliser soient variées. Une salle qui puisse répondre à nos deux enjeux et à leurs objectifs divers. Nous voudrions que la salle du C3 devienne un lieu de sortie, de détente, de partage, un lieu chaleureux où les chapeillois pourraient voir des artistes professionnels ou amateurs d'ici ou d'ailleurs. Des soirées récurrentes pour fidéliser les chapeillois et qu'ils puissent s'approprier cet outil. Elle est exploitée uniquement par le C3 (la salle de l'Hôtel de Ville accueille toutes les activités communales festives) et le C3 peut donc symboliquement être un lieu uniquement dédié à la culture. Nous avons pu l'aménager et la décorer selon nos besoins, notre vision. Nous voulions un endroit cosy et chaleureux, qui évoquerait la proximité avec les citoyens. Un lieu où ils se sentent chez eux.</p>	
<p>Court terme : Maintenir les actions menées au sein de la salle en termes de programmation, de soutien à la création de jeunes artistes, de stage. Collaboration avec le Punch Comedy Club.</p>	
<p>Moyen terme : Récurrence dans les propositions cinéma, soirées à thème sur base de référents culturels de la jeunesse, développement de débats citoyens sur base de thématiques choisies par et pour la jeunesse...</p>	
<p>Long terme : Faire du C3, un lieu incontournable de la culture chapeilloise avec une attention particulière aux intérêts de la jeunesse.</p>	
Fonctions culturelles	Espace culturel (Stages, expos, animations, lieux de création, concerts...).
Partenaires	Compagnies et artistes professionnels, associations culturelles, la Province.
Echelle	Locale, régionale.
Public	Tout public.
Moyens	Davantage de moyens.
Indicateurs de l'évaluation de l'impact sur les droits culturels	Avons-nous permis aux jeunes de valoriser leurs référents culturels ? Leur avons-nous permis de les partager avec d'autres générations ? Leur avons-nous permis de renforcer leur participation dans l'espace public ? Avons-nous changé le regard qu'ils portent sur la culture ? Avons-nous permis de décloisonner les barrières qui séparent les jeunes de la pratique culturelle ?

Fiche 6	« MOBILISER LES FORCES VIVES : PARTENARIAT JEUNESSE »
Enjeu 1 Objectifs 2 et 3 :	Renforcer l'accès à la culture et stimuler les pratiques artistiques et culturelles de la jeunesse dans le but de soutenir, déployer leur potentiel créatif, de créer les conditions de la reconnaissance mutuelle, de les soutenir dans les défis contemporains. Encourager les jeunes à s'exprimer, à se réappropriier l'espace public, à prendre part à la vie locale pour développer et renforcer leur rôle d'acteurs culturels.
Rappel : Mobiliser les jeunes autour de projets de manière autonome est une des difficultés que le C3 rencontre dans ces propositions culturelles. Mais le Centre culturel n'est pas un acteur jeunesse isolé, certains de nos partenaires sont des experts de la jeunesse, travaillant directement avec cette tranche d'âge. Ce qui ressort de notre analyse partagée parle de créer des liens réels en adéquation avec leur envie et leurs référents culturels à eux.	
Opération culturelle : « Partenariat Jeunesse » Comme expliqué, une des difficultés du Centre culturel est d'y faire venir les jeunes. Il nous paraît évident que nous pourrions avoir plus de résultats en allant directement à leur rencontre via nos partenaires travaillant en collaboration ensemble sur des projets jeunesse. Avec la reconduction du dossier de reconnaissance du C3 et des autres institutions reconnues par la FWB, le développement de nos partenariats ne peut qu'être renforcé. Nous avons notamment été sollicité par le CEC Pré-en-Bulle pour travailler ensemble avec leurs jeunes mais nous ne devons pas nous arrêter là et élargir en créant une plateforme d'actions spéciales tournées vers la jeunesse avec la bibliothèque, le CEC Pré-en-Bulle, la Maison de Jeunes et l'AMO Chamase afin de mobiliser les forces vives et les publics.	
Court terme : Proposer des activités en collaboration avec Pré-en-Bulle car ils sont les premiers à nous avoir sollicité. L'idée est de proposer des actions culturelles (sortie culturelle à Namur en Mai, programmer des spectacles chez eux, implications plus grandes à PES...) afin de décroquer l'accès à la culture. Rendre plus accessibles nos activités, rencontrer des artistes et coanimer des actions en lien avec l'art de rue. Renforcer d'autres partenariats.	
Moyen terme : Créer une plateforme d'actions jeunesse reconnue permettant de décroquer nos actions. Inviter autour de la table : le C3, la bibliothèque, le CEC Pré-En-Bulle, la MJC, et l'AMO Chamase. Réfléchir à des opérations culturelles communes sur le long terme.	
Long terme : Mixer les publics, renforcer l'accessibilité à la culture chez les jeunes. Intégrer des jeunes citoyens volontaires à la plateforme pour augmenter la place des jeunes au sein de la commune.	
Fonctions culturelles	Réunions d'organisation, animations, partenariat, art de rue, ...
Partenaires	La bibliothèque, le CEC Pré-En-Bulle, la MJC, et l'AMO Chamase.
Echelle	Locale.
Public	Jeunesse.
Moyens	Pas de moyens supplémentaires.
Indicateurs de l'évaluation de l'impact sur les droits culturels	Avons-nous renforcé les partenariats ? Avons-nous touché plus de jeunes en mixant les publics ? Avons-nous proposé des actions culturelles via des référents parlant aux jeunes ? Avons-nous permis d'offrir une plus grande place aux jeunes dans l'espace public ? Avons-nous permis aux jeunes de s'exprimer ?

LES PARTENAIRES

Pour accentuer l'action culturelle, nous avons développé les partenariats sur ces 5 années, en regard des enjeux et objectifs communs notamment avec *la Maison des Jeunes* qui fait aussi partie du Conseil d'orientation.

La MJC fera également partie du travail sur le monde du numérique, en développant en partenariat une action sur l'analyse critique des médias et réseaux sociaux. Les activités autour de cette thématique seront travaillées conjointement.

Au niveau du renforcement de l'accès à la culture pour la jeunesse, la MJC proposera des activités en lien avec son public et l'encouragera à participer aux activités culturelles.

La MJC désire également collaborer sur la participation des jeunes aux actions de démocratie culturelle et de participation citoyenne (se réapproprier l'espace public) (fiche 6), notamment en faisant participer des groupes de jeunes à la journée « Place En Scène » avec, par exemple des murs d'expression pour les graffeurs. Ces collaborations seront récurrentes.

Lors de la rencontre avec l'Ecole du cirque (CEC), qui fait également partie de notre Conseil d'orientation, nous avons travaillé sur le développement et la pérennisation de nos partenariats. L'école du cirque participera à des activités organisées par le C3. Ils souhaitent renforcer les actions communes et en développer d'autres avec nous. Nous collaborerons de manière récurrente sur les projets « Place En Scène ». Mais ils se feront plus présents sur des nouveaux projets (« en avant Simone », « Mobilisé les forces vives »). De plus, nous réitérerons des projets mettant en lien des jeunes de l'école du cirque et des associations culturelles adhérant au C3, autour de projets artistiques communs. Enfin, nous intégrerons le spectacle de fin d'année du groupe ados de l'école du cirque dans notre programmation culturelle, celui-ci aura lieu dans nos locaux afin de mixer les publics et mettre le travail des jeunes plus largement en avant.

Depuis deux ans, nous avons créé un nouveau partenariat avec l'AMO Chamase qui est aussi demandeur de participer à la vie culturelle et à nos actions. Ils sont déjà partenaire sur « Place En Scène » mais aussi seront partenaire sur « En avant Simone » et « Mobilisé les forces vives ».

Enfin, la Bibliothèque compte renforcer elle aussi ses partenariats avec nous. Elle collabore déjà avec nous pour une animation lors de la convention « MAN.GA.MES » et elle sera aussi partenaire sur « Mobilisé les forces vives »

Quant aux partenariats déjà installés, écoles primaires et secondaires, la Maison de la Laïcité, les associations culturelles adhérant au C3, nous continuerons de les porter.

Opérations culturelles :

ENJEU 2

Permettre aux citoyens de se réapproprier la culture en favorisant la proximité, en modifiant leur regard sur les pratiques culturelles et artistiques et en encourageant des pratiques davantage axées sur le débat citoyen.

Fiche 7	« LA SAINT JEAN » À PIÉTON
Enjeu 2 Objectifs 1 et 2 :	Renforcer la proximité et la décentralisation dans les activités culturelles. Modifier le regard des citoyens sur la pratique artistique.
<p><u>Rappel</u> : Comme nous l'avons vu dans les données froides, Piéton comporte une population davantage multiculturelle. Une partie de personnes sont actives dans des comités de quartier et des groupements citoyens. Afin de toucher aussi ces citoyens, nous avons décidé de délocaliser une partie de nos activités tout en les diversifiant pour s'adapter aux réalités locales de terrain et mettre en valeur le patrimoine local. Cela nous permet de travailler dans ce cadre avec des citoyens que nous ne côtoyons habituellement pas, de rencontrer un public absent de nos salles. Ces activités greffées sur des événements récurrents et traditionnellement importants dans la vie des villages, nous permettent d'entrer en contact avec eux et d'y ajouter une plus-value artistique. Cela permet aussi aux villages de périphérie qui se sentent « oubliés », plus désœuvrés de redonner une image positive de leur village en mettant en avant leur patrimoine.</p>	
<p><u>Opération culturelle : « La Saint Jean » à Piéton</u></p> <p>A Piéton, village davantage multiculturel (population italienne et turque), nous coordonnons une partie des fêtes de la Saint Jean. En 2017, un nouveau comité de la Saint Jean a vu le jour et nous a contacté. Nous avons donc réuni toutes les forces vives, dont le Mouvement des jeunes de Piéton (très actif dans le village) composé principalement de jeunes citoyens d'origine turque et avons coordonné le projet. Nous y avons ajouté une dimension artistique (exposition d'artistes de la région, balade contée, ateliers d'écriture), des animations et un bal aux lampions, ... Nous souhaitons que ce projet soit récurrent dans notre action culturelle. Il est remarquable que cette fête, mélangeant des citoyens d'origines culturelles, religieuses, sociales différentes, les regroupent autour d'un patrimoine commun. Les collaborations se déroulent dans le respect et la solidarité. Un très beau projet co-construit où chacun est responsable et autonome. Toutes les animations, activités, expositions sont gérées par des bénévoles. Le C3 coordonne le projet et apporte une dimension artistique en programmant des spectacles professionnels.</p>	
<p><u>Court terme</u> : Créer des liens et des solidarités, de la reliance autour d'un patrimoine et d'un folklore commun tout en proposant une programmation culturelle de qualité.</p>	
<p><u>Moyen terme</u> : Encourager les citoyens à avoir une vision plus positive de leur village. Encourager les citoyens des autres entités communales à se mélanger et participer à l'activité des autres villages.</p>	
<p><u>Long terme</u> : Encourager les citoyens à rencontrer des artistes, à se familiariser avec la culture, pour pouvoir les amener à participer à des activités culturelles différentes. Développer le projet pour un rayonnement local voir régional.</p>	
Fonctions culturelles	Ateliers, animations, expos, concerts, art de rue, ...
Partenaires	Le comité de la Saint Jean de Piéton, le Mouvement des jeunes de Piéton, l'Ancienne Commanderie, le photo club Le Spot, Art'pot, l'administration communale, l'Ecole du cirque, des citoyens engagés, ...
Echelle	Locale.
Public	Tout public.
Moyens	Pas de moyens supplémentaires.
Indicateurs de l'évaluation de l'impact sur les droits culturels	Avons-nous organisé davantage d'activités destinées à des publics mixtes ? Avons-nous permis de mettre en valeur le patrimoine du village ? Avons-nous démocratisé la culture, via l'accessibilité des artistes et des œuvres aux citoyens, via l'information de l'histoire du village ? Avons-nous permis de créer de la reliance entre les villageois, les comités et groupements de citoyens ?

Fiche 8	« EN AVANT SIMONE » À GODARVILLE
Enjeu 2	Renforcer la proximité et la décentralisation dans les activités culturelles
Objectifs 1 et 2 :	Modifier le regard des citoyens sur la pratique artistique
<p>Rappel : Comme nous l'avons vu dans les données froides, Godarville comporte une population davantage précarisée. La société de logements sociaux « La Ruche chapelloise », dans le projet « Quartiers en transition » à Godarville, a mené une analyse du terrain et de la population en vue de rénover les quartiers avec une consultation citoyenne. De ce fait, nous nous sommes engagés dans l'organisation de ce que nous avons appelé « Kiosque en Musique » afin d'amener l'art au plus proche, tout en valorisant le patrimoine de la commune. Avec la nouvelle analyse partagée et en tirant des conclusions du projet, nous avons eu l'ambition d'offrir un projet plus global tout en mettant en avant un nouveau lieu qui est le parc écologique Simone Veil. Valorisant ainsi un nouveau lieu, tout en offrant l'opportunité aux citoyens d'aller à la rencontre d'artistes.</p>	
<p>Opération culturelle : « En avant Simone » à Godarville</p> <p>Il ressort des analyses que nous devons renforcer notre présence dans les entités excentrées ainsi qu'auprès des citoyens éloignés de la culture. Or, un événement important, la brocante traditionnelle draine un public nombreux et varié. Depuis 2016, nous y intervenons en organisant un concert de plein air avec des groupes locaux sur le kiosque en collaboration avec le comité des commerçants. Mais nous souhaitons améliorer cette offre en la faisant grandir sous la forme d'un petit festival au sein du parc écologique Simone Veil nouvellement inauguré. L'idée est de mobiliser des partenaires (La Ruche chapelloise, le PCS, l'AMO Chamase, la maison des jeunes et l'ASBL Sport et Délassement). C'est un moyen d'ajouter une plus-value artistique tout en mettant en avant les talents locaux pour rendre le regard des Godarillois sur eux-mêmes plus positif. C'est aussi un moyen de rapprocher la culture des citoyens et de la rendre accessible à tous les niveaux.</p>	
<p>Court terme : Développer davantage la décentralisation des activités sur Godarville et les collaborations avec les comités de citoyens, les groupements locaux et les partenaires communaux.</p>	
<p>Moyen terme : Intégrer des citoyens de Godarville sous la forme d'un comité dans la réalisation et l'organisation de la journée. Proposer des animations en amont afin d'intégrer les résultats à la journée. Cela nous donnera l'occasion de familiariser une population davantage précarisée avec les activités artistiques ou citoyennes.</p>	
<p>Long terme : Les encourager à rencontrer des artistes, à se familiariser avec la culture pour pouvoir les amener à participer à des activités culturelles différentes. Encourager les citoyens à avoir une vision plus positive de leur village. Encourager les citoyens des autres entités communales à se mélanger et participer à l'activité des autres villages. Développer le projet pour un rayonnement local voir régional.</p>	
Fonctions culturelles	Animations, concerts, sport, ...
Partenaires	Le comité des commerçants de Godarville, la Ruche chapelloise, les artistes locaux, L'AMO Chamase, Pré en Bulle, le PCS...
Echelle	Locale.
Public	Tout public.
Moyens	Pas de moyens supplémentaires.
Indicateurs de l'évaluation de l'impact sur les droits	Avons-nous organisé davantage d'activités en décentralisation ? Avons-nous permis de mettre en valeur des lieux du village ? Avons-nous démocratisé la culture, via l'accessibilité des artistes et des œuvres aux citoyens ? Avons-nous permis de créer de la reliance entre les villageois ?

Fiche 9	« COLLECTIF HYPER CITOYENSS »
Enjeu 2 Objectifs1 et 3	Renforcer la proximité et la décentralisation dans les activités culturelles Créer des lieux physiques et symboliques pour soutenir la population dans sa capacité à analyser la société et la rêver.
<p>Rappel : plusieurs citoyens ont sollicité différents opérateurs socio-culturels ainsi que la commune pour mettre en place bénévolement des activités, notamment sur Piéton. Le Centre culturel, en partenariat avec le Plan de Cohésion sociale, la Bibliothèque du T'Chatpitre et le Service de l'Environnement de Chapelle-lez-Herlaimont ont pris le relais pour soutenir cette démarche. La commune de Chapelle-lez-Herlaimont a mis à disposition un local dans le bâtiment de l'ancienne maison communale de Piéton. Le Centre culturel et la Bibliothèque du T'Chatpitre ont coordonné le projet. L'idée étant d'offrir au citoyen piétonnais un espace d'échange et d'entraide socio-culturelle gratuit, basé sur les compétences de tout un chacun.</p>	
<p>Opération culturelle : « collectif hyper citoyens »</p> <p>Né en 2019, de la volonté de citoyens de Piéton de redynamiser leur village, de lui apporter un souffle d'entraide, de solidarité, de partage, le Centre culturel et la bibliothèque se sont réunis avec ces citoyens. Une ligne directrice en est ressortie : ce groupement de citoyens voulait organiser des activités avec la méthode du partage de compétences et de savoirs. Toutes les activités seraient gratuites et tous les animateurs bénévoles. De plus, le collectif voulait travailler sur la société de consommation, offrir des alternatives durables et de récupération, offrir une autre vision de la société respectant l'environnement, l'humain et basé sur la solidarité. Un Repair café est né de ce collectif, ainsi qu'une bourse aux vêtements, des animations DIY pour petits et grands avec des matériaux de récup, des ateliers de relaxation et de méditation, de peinture instinctive, de fabrication de cerfs-volants, de réparation de vélos, etc. Grâce au Plan de cohésion sociale, un subside a été attribué au projet pour acheter des équipements de base.</p>	
<p>Court terme : nous voulons développer le travail d'éducation permanente dans nos activités, liant les citoyens, sur une analyse de société, un débat citoyen ou des revendications.</p>	
<p>Moyen terme : nous désirons faire en sorte que ces citoyens soient de plus en plus autonomes dans leurs activités.</p>	
<p>Long terme : nous espérons que ces projets auront pour résultat d'encourager d'autres citoyens piétonnais à s'engager eux aussi dans des projets différents et pourquoi pas délocaliser sur Godarville également.</p>	
Fonctions culturelles	Ateliers, animations, etc.
Partenaires	Locaux (Bibliothèque, PCS, CPAS, Symbose), régionaux (FPS, Marche des migrants, Amnesty) ...
Echelle	Locale.
Public	Tout public.
Moyens	Pas de moyens supplémentaires.
Indicateurs de l'évaluation de l'impact sur les droits culturels ...	Avons-nous donné les moyens aux citoyens de développer leurs projets bénévoles ? Avons-nous donné des lieux physiques et symboliques pour repenser la société, la rêver ? Avons-nous donné les moyens de développer une analyse de société, des débats citoyens au sein de la population ?

Fiche 10	« APPEL À PROJET ARTISTIQUE »
Enjeu 2 Objectifs 1, 2 et 3	<p>Renforcer la proximité et la décentralisation dans les activités culturelles</p> <p>Modifier le regard des citoyens sur la pratique artistique</p> <p>Créer des lieux physiques et symboliques pour soutenir la population dans sa capacité à analyser la société et à la rêver.</p>
<p><u>Rappel</u> : A la fin de l'année 2020, nous avons réuni le CA puis le Conseil d'orientation en virtuel, pour monter ensemble un appel à projets. Le Conseil d'orientation et certains membres du CA ont formé le jury. Nous avons décidé de lancer un appel à projet multidisciplinaire. L'idée était de garder le contact entre le citoyen et la culture, de favoriser les liens et l'implication citoyenne dans l'art malgré le covid. Après l'analyse partagée, il nous paraît évident qu'un tel projet doit être maintenu afin de faire se rencontrer les artistes et les citoyens tout en valorisant le patrimoine et le regard que portent les gens sur leur commune. Permettant aussi de décentraliser nos actions par des projets émanant directement des artistes.</p>	
<p><u>Opération culturelle : « Appel à projet artistique »</u></p> <p>Fin 2020, nous avons lancé un appel à projet artistique afin de garder le contact entre le citoyen et la culture en s'intégrant dans l'espace public, physique et numérique avec 8 projets différents. Il nous paraît évident que cet appel à projets fait partie intégrante des actions propices à rendre accessible l'art de manière gratuite, en faisant participer le citoyen et tout en valorisant l'espace public de la commune.</p> <p><u>Les projets devaient rencontrer au moins plusieurs de ces objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Offrir un regard neuf sur la commune, mettre en valeur le territoire à travers l'art et la culture - Rencontrer l'art là où on ne l'attend pas ou d'une manière dont on ne s'y attend pas - Stimuler le partage à travers la culture - Rendre accessible la culture aux citoyen.ne.s - Offrir un moment d'expression aux citoyen.ne.s - Faire entrer l'art dans le quotidien des citoyens avec originalité et humour de manière accessible à tous - Intégrer le jeune public et/ou scolaire de Chapelle-lez-Herlaimont. 	
<p><u>Court terme</u> : Relancer le projet 1 an sur 2 en limitant l'appel à 5 projets.</p>	
<p><u>Moyen terme</u> : Inclure un jury de citoyens afin de sélectionner les projets les plus pertinents tout en faisant évoluer les objectifs pour coller au mieux avec la réalité du terrain.</p>	
<p><u>Long terme</u> : Projet permanent sur le territoire de Chapelle, valorisant l'espace public.</p>	
Fonctions culturelles	Exposition, art de rue, cinéma.
Partenaires	Les écoles, le CPAS, la commune de Chapelle...
Echelle	Locale.
Public	Tout Public.
Moyens	Pas de moyens supplémentaires.
Indicateurs de l'évaluation de l'impact sur les droits culturels	Avons-nous permis aux citoyens de s'exprimer artistiquement, ? Avons-nous permis aux citoyens de s'inclure dans le processus ? Avons-nous favorisé davantage d'égalité dans l'accès à la culture ? Avons-nous valorisé le patrimoine de la commune ? Avons-nous permis de décloisonner les barrières mentales d'accès à la culture ?

Fiche 11	PARCOURS D'ARTISTES
Enjeu 2 Objectifs 1 et 2 :	Renforcer la proximité et la décentralisation dans les activités culturelles Modifier le regard des citoyens sur les pratiques artistiques.
<p>Rappel : il ressort de nos différentes analyses que le citoyen se sent désemparé par rapport à la culture, considérant qu'il n'est ni de la bonne « classe sociale », ni de la bonne « classe intellectuelle » pour pouvoir prétendre à la culture. Il ressort également une envie de délocaliser la culture et de ne pas se contenter d'activités uniquement sur Chapelle. Il nous a donc semblé nécessaire de changer les mentalités en proposant aux citoyens de découvrir les talents artistiques de leurs voisins et compatriotes, qu'ils soient amateurs ou professionnels, le tout dans un cadre privé ou communal.</p>	
<p>Opération culturelle : « Parcours d'artistes » Au cours du temps, nous avons été contactés par plusieurs artistes, amateurs ou professionnels, qui nous demandaient de collaborer sur un projet d'exposition. Nous ne pouvions répondre à toutes ces demandes. Nous avons alors mis sur pied le projet du parcours d'artistes. Nous avons recontacté ceux qui nous avaient déjà fait des demandes et nous avons lancé un appel public à participation. Nous avons réalisé des réunions de préparation et du 13 au 14 mai 2023 a eu lieu le premier parcours d'artistes. Une partie des artistes exposaient chez eux, l'autre partie dans des endroits publics, à Piéton, Godarville et Chapelle. Nous avons collaboré avec la commune, la bibliothèque, le collectif hyper citoyens pour avoir à disposition des lieux divers. Nous avons eu une trentaine de participants et le vernissage du vendredi soir a été un succès. Nous avons préparé un parcours et proposé durant le week-end des marches organisées avec les citoyens pour découvrir ces artistes.</p>	
<p>Court terme : Pérenniser le projet 1 an sur 2.</p>	
<p>Moyen terme : Créer un collectif « parcours d'artistes » afin de nous aider à créer un événement plus grand encore grâce à des animations et des décorations de rue, etc...</p>	
<p>Long terme : Élargir le projet à un plus grand nombre de disciplines artistiques.</p>	
Fonctions culturelles	Convention (ateliers, expos, animations).
Partenaires	La commune, la bibliothèque, le collectif hyper citoyens.
Echelle	Régionale, nationale, internationale.
Public	Tout public.
Moyens	
Indicateurs de l'évaluation de l'impact sur les droits culturels	Avons-nous permis à des citoyens d'accéder plus facilement à des œuvres ? Avons-nous permis aux citoyens de se familiariser davantage avec l'art et les artistes ? Avons-nous permis à des citoyens, quels qu'ils soient, de s'exprimer davantage à travers leur art ? Avons-nous créé du lien à travers ce projet ?

Fiche 12	« PLACE EN SCÈNE » (CE PROJET TOUCHE NOS 2 ENJEUX)
Enjeu 1	Décloisonner les barrières entre les générations, favoriser le dialogue et une meilleure compréhension mutuelle.
Objectifs 1 et 3	Encourager les jeunes à s'exprimer, à se réapproprier l'espace public, à prendre part à la vie locale pour développer et renforcer leur rôle d'acteurs culturels.
Enjeu 2	Renforcer la proximité et la décentralisation dans les activités culturelles
Objectifs 1 et 2 :	Modifier le regard des citoyens sur la pratique artistique

Rappel : Les conclusions de l'analyse partagée sont venues confirmer les hypothèses de l'auto-évaluation. Le citoyen a besoin de plus de moments qui génèrent des liens et des rencontres, tout en se réappropriant la culture et la rendant plus proche d'eux. Il s'agit donc de changer le regard des citoyens sur la culture et de le rendre plus positif. Bref, leur proposer un regard différent sur la pratique artistique et leur permettre de se réapproprier la culture dans toute sa diversité. Les objectifs spécifiques de « Place En Scène » sont les suivants :

- Créer de la reliance en organisant un projet avec un objectif commun à l'équipe, à toutes les associations culturelles du C3 ainsi qu'aux institutions extérieures, en mélangeant tous les publics (CPAS, publics plus âgés, plus jeunes, Maison des Jeunes, Ecole de cirque, ...). Ce projet se veut démocratique dans la participation et la responsabilité de chaque association dans l'organisation de l'événement (co-organisation).
- Rendre plus accessible le festival en organisant en collaboration avec le CPAS des transports gratuits en reliant les différentes entités de la commune afin de permettre aux personnes n'ayant pas les moyens de se déplacer de participer aux festivités.
- Faire tomber les barrières qui empêchent les citoyens de participer à des activités artistiques grâce aux associations culturelles et à leur rôle de médiateurs mais aussi, symboliquement par des activités gratuites se déroulant dans la rue.
- Mélanger amateurs et professionnels, toutes disciplines confondues, pour travailler sur l'accessibilité de l'art.
- Offrir la possibilité à des artistes locaux de s'exprimer lors des concerts du vendredi ou des moments scéniques du samedi.
- Permettre aux jeunes de prendre leur place dans le projet, pouvoir y mélanger les générations.

Opération culturelle : « Place En Scène » sur la place de l'Hôtel de Ville

Place En Scène, c'est d'une part un village des associations où les associations et institutions culturelles locales sont co-organisatrices. En plus de tenir un stand, organiser des animations, expositions, démonstrations, jeux, flash mob, art de rue, etc., elles disposent d'une scène off pour proposer des spectacles et concerts (sketches écrits par les troupes locales pour l'occasion, concerts des chorales, etc.). C'est d'autre part une journée donnant un autre regard sur l'art et la culture, en sortant des murs et en abordant l'art de rue, l'art pour tous (théâtre de rue, danse, spectacles de projection sur façade, bonimenteurs, cirque, concerts de plein air, récolte de témoignages et de vécus, ...). C'est donc un événement entièrement gratuit, accessible à tous qui se déroule sur deux jours rassemblant amateurs et professionnels, toutes disciplines confondues et des publics divers (au niveau social, générationnel, culturel). Un projet à l'échelle locale mais aussi régionale (participation de Central, de la Fabrique de théâtre, clôture avec le concert d'un artiste vedette). Notre objectif étant d'encourager les jeunes à participer aux actions de démocratie culturelle et de participation citoyenne, à se réapproprier l'espace public, il est logique que nous les encourageons à prendre leur place dans le projet, à s'exprimer via leurs modes d'expression, à partager leurs expériences et à porter le projet avec d'autres générations.

Court terme : Maintenir les acquis de cette journée en encourageant les groupes issus de mouvements, d'associations locales, d'ateliers communs à participer à « Place En Scène ». En développant leurs pratiques artistiques ou citoyennes, à prendre leur place dans l'espace public. En encourageant les pratiques artistiques de personnes issues de milieux défavorisés en incluant les groupes d'insertion socioprofessionnelle du CPAS.

Pérenniser les navettes gratuites entre Godarville, Piéton et le Festival.	
Moyen terme : Les encourager à co-organiser avec nous ces projets, à user de leur créativité, créer des animations, ateliers, expos, sketches, performances lors de ces actions.	
Long terme : Imaginer, pour développer le lien entre amateurs et professionnels et le regard que les citoyens portent sur la culture que les artistes de rue travaillent en collaboration avec les associations locales, pour des créations communes.	
Fonctions culturelles	Réunion d'organisation, d'évaluation, animations, expositions, art de rue, spectacles, concerts...
Partenaires	L'ensemble des associations culturelles du C3, Central (Centre culturel régional du Centre), Fabrique de théâtre, Bibliothèque, Ecole du cirque, Maison des jeunes, CPAS, PCS, Symbiose, Chamase...
Echelle	Locale.
Public	Tout public.
Moyens	Ce projet fonctionne grâce aux apports des partenaires et des sponsors. Plus le projet prendra de l'ampleur, plus il faudra développer les sponsors et des subsides supplémentaires.
Indicateurs de l'évaluation de l'impact sur les droits culturels...	Avons-nous suscité la proximité des publics ? Avons-nous développé la reliance, la démocratie culturelle et la démocratisation de la culture ? Combien d'associations participent, combien de publics ? Est-ce réellement un fonctionnement démocratique, avons-nous contribué à autonomiser les citoyens dans leurs projets collectifs ? Avons-nous modifié le regard qu'ils portent sur l'art ? ?

• LES PARTENAIRES

En ce qui concerne la participation à nos activités pour les citoyens plus précarisés, nous travaillerons avec l'ASBL Article 27, le CPAS, l'Asbl Symbiose et le Plan de cohésion sociale.

Pour les activités décentralisées, nous travaillerons avec des comités de quartier et des groupes citoyens comme le comité de la Saint Jean, le comité de la cité des fleurs, le Mouvement des Jeunes de Piéton, le comité des commerçants de Godarville, les membres des jardins partagés du service environnement ainsi qu'avec les partenaires récurrents de l'entité comme le PCS, la Bibliothèque, la MJC,

Dans les projets d'éducation permanente, nous travaillerons avec des compagnies de théâtre action (Le théâtre du Copion, Barbiana, etc.), avec les Femmes prévoyantes socialistes, la troupe des Sans Poids ni loi, la troupe des apprenants en Français de l'ASBL Symbiose, l'ASBL Article 27 mais aussi avec des partenaires extérieurs comme Central (Centre culturel régional du Centre), la Fabrique de théâtre, d'autres centres culturels (notamment Morlanwelz et Seneffe) et, en fonction du thème, des associations régionales comme « La marche des Migrants », nationales ou internationales comme Amnesty, Unicef, Ligue des droits de l'Homme, etc.

Pour le projet « Place En Scène », nous travaillerons avec toutes les associations culturelles du C3, en plus de nombreux autres partenaires (Ecole de cirque, Bibliothèque, Maison des jeunes, CPAS, Central, Fabrique de Théâtre, ...)

Enfin, dans les projets concernant le numérique, nous travaillerons avec la Bibliothèque communale du T'Chatpitre, la Maison des Jeunes du Centenaire, le Plan de cohésion sociale, l'Asbl Symbiose et le CPAS ainsi que des écoles.

Les partenaires régionaux récurrents

Outre ces partenariats portant sur des opérations culturelles, le Centre culturel de Chapelle collabore avec des partenaires régionaux récurrents. En effet, nous faisons partie de l'agence Centritudes, regroupant une dizaine de centres culturels (ou de services culturels) de la région du Centre (La Louvière, Morlanwelz, Manage, Estinnes, Seneffe, Anderlues, Braine-le-Comte, Soignies, Le Roeulx, et le C3). Centritudes est très active car en plus de nous réunir mensuellement pour dégager des actions communes (projets, programmations...), nous organisons des formations, journées de réflexion, partage de compétences, journée de personnel commune, prêt de matériel, etc... Une dynamique solidaire qui est bénéfique pour tous ses membres.

Nous collaborons également régulièrement avec la Fabrique de théâtre, notamment sur le projet « Place En Scène », mais aussi sur une série d'autres spectacles, en scolaire ou tout public.

Enfin, nous sommes membres de la plateforme Ramdam depuis 2019. Ramdam est une plate-forme de coordination de diffusion théâtrale à destination du jeune public en milieu scolaire en région du Centre. Nous nous employons à la développer et la diversifier et il nous semble naturel de collaborer avec les autres centres culturels dans le cadre de Ramdam.

L'ACTION CULTURELLE
L'auto-évaluation continue

1. INTRODUCTION

Cette auto-évaluation s'est construite, accompagnée par le Conseil d'orientation et nos multiples partenaires. Il a été pour nous rassurant de constater, une fois l'analyse partagée réalisée et ses conclusions formulées que celle-ci rejoignait bien notre auto-évaluation de départ sur ses points les plus fondamentaux. Ainsi, les projets récurrents mis en place dès 2016 comme « acteurs culturels en herbe », « Place En Scène », « Man.Ga.Mes » ou « La Saint Jean » ont toujours du sens dans notre action culturelle future.

Une partie de nos opérations culturelles consiste à amener un nouveau public, davantage éloigné de la culture, aux activités culturelles. Ces opérations visent clairement à la réduction des inégalités dans l'exercice du droit à la culture. D'autres opérations visent à développer la démocratie culturelle via l'expression des citoyens ou la démocratisation de la culture, via un travail de rapprochement et de réappropriation de la culture par les citoyens. Dans notre action culturelle, nous développerons aussi l'analyse de société et le débat citoyen selon des démarches d'éducation permanente.

2. DÉMARCHES ET MODALITÉS

Les opérateurs : les participants aux activités, l'équipe, les partenaires, le Conseil d'orientation, le conseil d'administration, l'Assemblée générale

Les méthodes : animation de réunions, brainstorming, débats, boucle de l'auto-évaluation, boussole des droits culturels

Les rythmes : réunions avant et après l'activité (partenaires et équipe), réunions du Conseil d'orientation environ 3 fois par an, un Conseil d'orientation spécifique une fois par an pour l'évaluation globale, dont les résultats seront reportés en conseil d'administration et en Assemblée générale (une fois par an)

Les traces : évaluations des participants aux activités, P.V. des réunions avec partenaires, fiches pour les opérations avec objectifs, évaluation des partenaires, P.V. des réunions du Conseil d'orientation, d'administration et de l'Assemblée générale.

Les procédures : construction du projet avec les partenaires → activités avec les citoyens → évaluation des participants → évaluation de l'équipe et des partenaires → évaluation globale de l'action avec le Conseil d'orientation → validation par le conseil d'administration → validation par l'Assemblée générale

Ainsi, il est indispensable pour chaque opération culturelle, de prendre un temps de réflexion et de rédaction de la finalité, des objectifs, de la démarche proposée et de l'impact sur les droits culturels. C'est en énonçant des objectifs clairs, des indicateurs et critères précis que nous pourrons par la suite évaluer le plus objectivement possible ce même projet.

Mais réfléchir à la finalité et aux objectifs ne doit pas se faire uniquement en équipe. L'ensemble des partenaires travaillant sur le projet doit pouvoir définir ces objectifs. De la multiplicité des points de vue, des compétences et de l'objet social de chaque partenaire, naîtront des objectifs plus détaillés, plus transversaux et permettront de voir le projet dans sa globalité. Une fois les objectifs définis par l'équipe et les

partenaires pour chaque opération, le Conseil d'orientation définira les indicateurs de l'impact sur les droits culturels lors des réunions.

Pendant l'opération, les participants seront questionnés concernant le projet ou l'activité auxquels ils viennent de prendre part : échange informel, petit questionnaire ou autre outil, etc. (les traces seront conservées).

Un échange en équipe sera prévu lors de la réunion d'équipe suivante.

Ensuite, les réunions d'évaluation avec les partenaires de l'opération permettront de voir si les objectifs ont été remplis, tout ou en partie, ou pas du tout, et alors de reconsidérer l'intérêt de l'opération.

Enfin, ces données seront transmises au Conseil d'orientation. Celui-ci essayera donc de définir, par opération, si :

1) celle-ci a bien contribué à développer l'un de nos enjeux retenus, l'un ou plusieurs des objectifs relatifs à l'enjeu.

2) si celle-ci a bien contribué à l'exercice des droits culturels et à la réduction des inégalités dans cet exercice, en reprenant les indicateurs figurant sur chaque fiche d'opération culturelle, et en y répondant de manière objective et pragmatique

Si le Conseil d'orientation considère que l'opération n'a pas contribué, ou pas suffisamment à l'exercice des droits culturels, il s'agira de reconsidérer l'opération, de la modifier ou en dernier recours, de la supprimer.

Si le Conseil d'orientation n'a pas réussi à définir, avec les indicateurs formulés pour chaque opération, s'il y a eu effectivement une contribution à l'exercice des droits culturels ou une réduction des inégalités, il s'agira de redéfinir les indicateurs de l'impact plus précisément ou différemment.

3. MÉTHODES :

1) Par opération culturelle :

- Une ou des réunions de préparation avec tous les partenaires, pour définir la finalité, les objectifs communs du projet (partageons-nous bien les mêmes objectifs ?), les objectifs opérationnels, la méthode envisagée, le déroulement des activités. Nous développerons aussi une méthode d'évaluation pour le public (questionnaire, animation, etc.), sur laquelle nous nous appuierons pour l'évaluation de l'opération. Chaque opération fera l'objet d'une fiche rédigée.
- Déroulement de la ou des activités
- Une ou des réunions d'évaluation avec les partenaires, basée sur l'évaluation qui aura été faite par le public, et qui revient sur les objectifs définis ensemble : ont-ils été remplis ? Tout ou en partie ? Si non, pourquoi ? Points positifs et points négatifs de l'opération ? Désire-t-on la renouveler ? Quelles seront les modifications à apporter ? Chaque partenaire a-t-il rempli ses objectifs propres ? A-t-on bien touché le public désiré ? En quantité ? En termes de publics spécifiques ? Cette évaluation viendra compléter la fiche du projet.
- Lors de la réunion du Conseil d'orientation, nous étudierons chaque opération culturelle une à une et les évaluerons en fonction des droits culturels et de la réduction des inégalités. Cela nous permettra de définir un changement de trajectoire éventuel par rapport à l'opération.

2) Par évaluation générale

Une fois par an, le Conseil d'orientation réunira toutes les données des opérations culturelles et de leur évaluation pour évaluer l'action culturelle générale du C3.

Il s'agira de débattre si notre action culturelle est bien en adéquation avec nos enjeux et leurs objectifs, si nous avons amélioré l'exercice des droits culturels de manière globale et transversale, si nous avons réussi à réduire les inégalités. Ce sera aussi l'occasion d'évaluer le travail en partenariat. Si certaines opérations ne semblent plus nécessairement servir à développer un objectif, nous discuterons de la possibilité de modifier une opération ou l'autre, ou de supprimer celles qui ne nous sembleront plus donner du sens par rapport à l'action culturelle globale. Cette évaluation, sous forme de rapport d'évaluation, sera présentée une fois par an au conseil d'administration et en Assemblée générale.

4. ANALYSE PARTAGÉE CONTINUE

Ces réunions serviront à développer également l'analyse partagée continue. En effet, pour identifier l'impact de l'action culturelle, il est nécessaire que les citoyens s'expriment sur le sens des actions menées. Nous pourrions alors définir avec le Conseil d'orientation, quelles actions créatives mettre en place (animation, vidéos, avec ou par les citoyens). Il nous semble intéressant de continuer à se greffer à des opérations déjà existantes et récurrentes pour interroger la population (comme lors de « Place En Scène », « Acteurs culturels en herbe », « La Saint Jean»). Ces démarches nous permettront d'évaluer l'impact global de notre action culturelle sur un plus long terme. Elles nous permettront aussi de nourrir une nouvelle interrogation territoriale (quelle partie de la population n'avions-nous pas réussi à toucher dans la première interrogation ? Quels changements ont été réalisés et quelles nouvelles hypothèses peuvent en ressortir ?)

Les résultats de ces interrogations envers les citoyens, reportées au Conseil d'orientation, serviront à alimenter l'évaluation de l'action culturelle globale..

Ressources et moyens

1. ELÉMENTS RÉTROSPECTIFS

BILANS ET COMPTES DE RÉSULTAT DES ANNÉES 2019 À 2024

BUDGET 2019-2024 Foyer culturel d'Herlaimont ASBL		Cptes 2017	Budget 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023	Budget 2024	calcul indexation recommandation ASTRAC
Codes										
PRODUITS & CHARGES D'EXPLOITATION										
Chiffre d'affaires	70	41 570	38 400	39 168	39 951	40 750	41 565	42 397	43 245	2%
Cotisations, dons, legs & subsides	73	268 128	277 650	279 158	288 296	289 865	295 265	300 698	306 163	
Autres subsides & subventions	737									
Autres subsides & subventions des villes, communes, intercom. & com. urb.	7370	113 500	121 000	121 000	121 000	121 000	121 000	121 000	121 000	0%
Autres subsides & subventions des provinces	7371	250	250	250	250	250	250	250	250	
Autres subsides & subventions de la Région wallonne,...	7374	39 515	42 400	43 248	44 113	44 995	45 895	46 813	47 749	2%
Autres subsides & subventions de la Communauté française	7375									
a. - CFWB - DO 20 - affaires générales & centres culturels	7375ANX1	80 065	81 000	81 000	88 600	88 600	92 400	96 200	100 000	scénario ministre
i. - CFWB - Décret emploi non-marchand	7375ANX10	33 759	33 000	33 660	34 333	35 020	35 720	36 435	37 163	2%
j. - CFWB - Autres subsides et subventions	7375ANX11	1 039	-	-	-	-	-	-	-	
Autres produits d'exploitation	74	170	200	204	208	212	216	221	225	2%
Produits financiers	75	-	-	-	-	-	-	-	-	2%
Produit exceptionnel	76	-	-	-	-	-	-	-	-	
Approvisionnements	60	- 6 226	- 8 000	- 8 160	- 8 323	- 8 490	- 8 659	- 8 833	- 9 009	2%
Services & biens divers	61	- 77 706	- 183 200	- 94 044	- 95 925	- 97 843	- 99 800	- 101 796	- 103 832	2%
Rémunérations, charges sociales & pensions (+) (-)	62	- 151 797	- 156 900	- 189 417	- 195 100	- 200 952	- 206 981	- 213 191	- 219 586	3%
Amortissements, réductions de valeur & provisions pour risques	63	- 25 029	58 500	- 11 730	- 11 965	- 12 204	- 12 448	- 12 697	- 12 951	2%
Autres charges d'exploitation	64	-	-	-	-	-	-	-	-	2%
Charges financières	65	- 134	- 300	- 306	- 312	- 318	- 325	- 331	- 338	2%
Total de vérification		48 976	26 350	14 873	16 831	11 020	8 834	6 468	3 916	
Boni cumulé 2019-2024										61 942

Total Produits		309 868	316 250	318 530	328 456	330 828	337 047	343 315	349 633
Total charges		- 260 892	- 289 900	- 303 657	- 311 624	- 319 808	- 328 213	- 336 848	- 345 716
Perte/bénéfice		48 976	26 350	14 873	16 831	11 020	8 834	6 468	3 916

Code 62 : on peut voir une nette augmentation en 2022 et 2023 qui correspond à l'engagement d'un temps plein animateur en mars 2022 puis d'un mi-temps de chargé de communication en octobre 2022.

2. ELÉMENTS PROSPECTIFS

1) Description des contributions financières directes et indirectes ou sous forme de services au Centre culturel par la ou les collectivités publiques associées et leurs modalités d'usage pour la période de reconnaissance sollicitée.

Aides financières directes

Commune de Chapelle-lez-Herlaimont : 132. 000€ avec augmentation de 2% par an

Province de Hainaut : 250 €

Fédération Wallonie-Bruxelles : 132.249 €

Aides financières indirectes ou sous forme de service

Commune de Chapelle-lez-Herlaimont :

Mise à disposition de personnel (1 ETP – régisseur).

Mise à disposition de personnel de nettoyage une fois par semaine.

Le chauffage et l'électricité des locaux sont à charge de la commune ainsi que l'entretien et la réparation des locaux.

2) Description des infrastructures mises à la disposition du Centre culturel par la ou les collectivités publiques associées et leurs modalités d'usage pour la période de reconnaissance sollicitée (5 ans).

Locaux mis à disposition du Centre culturel :

Le bâtiment du C3, mis gracieusement à disposition par la commune comprend une petite salle de spectacle transformable en grande salle de réunion, un bar, 3 bureaux à l'étage ainsi qu'une cuisine-réfectoire.

Outre le bâtiment du Centre culturel, la Salle de l'Hôtel de Ville est mise à disposition du Centre culturel à titre gracieux. Celle-ci n'est pas uniquement réservée à l'usage du Centre culturel mais celui-ci a la priorité quant aux choix et dates des activités et gère le calendrier de la salle. En pratique, les $\frac{3}{4}$ des événements ayant lieu dans la salle sont programmés par le C3, l'autre partie représentant les fêtes et soupers folkloriques liés au carnaval, les thés dansants des seniors et l'un ou l'autre événement ponctuel.

La salle de l'Hôtel de Ville comprend une scène (9x10m sur 6m de hauteur), une salle pouvant contenir 270 places assises, 2 loges, une cave avec silos de stockage de matériel, une cafétéria. La salle est équipée de 350 chaises et tables. Le matériel (son et lumière, pendrillons, etc.) appartient au Centre culturel.

En plus de ces locaux, la commune met gratuitement à disposition du Centre culturel la salle du Clot des Menuts à Piéton, gérée par le CPAS ; les salles des hôtels de ville des villages de Piéton et de Godarville.

De plus, le C3 loue à la Ruche 3 salles dans l'ancienne école du centenaire de Piéton pour les mettre à disposition des groupes de musique locaux qui y répètent chaque semaine. Le loyer pour l'ensemble des salles est de 100€ par mois.

Modalités d'usage

3) Description des moyens et ressources mis à disposition du Centre culturel par les personnes physiques ou morales de droit privé pour la période de reconnaissance sollicitée (5 ans).

Nous n'avons pas de ressources de ce type.

4) Aides non-structurelles reçues par le Centre culturel

Fédération Wallonie-Bruxelles :

- Subvention emploi dans le cadre du décret du 24 octobre 2008.
- Interventions financières dans le cadre des Tournées Art et Vie.

Au niveau fédéral :

- Un maribel social ETP pour le poste d'animateur-programmateur.

Province de Hainaut :

- Interventions financières dans le cadre des Tournées Art et Vie- Partenariats (aides logistiques et financières) avec le Service provincial des Arts de la Scène

Centre culturel régional du Centre (Central)

- Partenariats (aides logistiques et financières) sur un programme de diffusion.
- Subvention annuelle, sur base de projet dans le cadre de la convention Commune de Chapelle-lez-Herlaimont – Central.

3. PLAN FINANCIER 2026-2030

Cette projection financière globale est établie pour la période de cinq années qui débutera au moment de notre reconduction de contrat-programme.

Dans le tableau ci-dessous, nous avons mentionné le résultat de l'exercice comptable de référence (2023) et le budget des années intermédiaires (2024 et 2025) puisque la projection s'appuie sur les consignes diffusées par l'ASTRAC, à savoir :

« En ce qui concerne les produits :

- Pour calculer le subside de fonctionnement de la FWB, appliquez 2% d'augmentation par an.
- Pour les aides des autres pouvoirs publics cosignataires du contrat-programme, appliquez une évolution respectueuse de la parité (idem).
- Pour toutes les autres subventions (autres subsides FWB, aides des Régions, décret non marchand, Maribel, ...), partez du maintien de la situation existante et appliquez une indexation de 2%.
- Appliquez une indexation de 2% sur les cotisations et les recettes propres et le subside de fonctionnement de la FWB.

En ce qui concerne les charges, partez du maintien de la situation actuelle (budget 2024) à la fois au niveau des activités, du fonctionnement et de l'emploi.

- Appliquez une indexation de 2% sur l'ensemble des charges, à l'exception des charges d'emploi.
- Appliquez une indexation de 3% sur les charges d'emploi. »

BUDGET 2024-2030 Centre culturel de Chapelle ASBL		Cptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Budget 2026	Budget 2027	Budget 2028	Budget 2029	Budget 2030	calcul indexation
Codes										
PRODUITS & CHARGES D'EXPLOITATION										
Chiffre d'affaires	70	62 211	63 455	64 724	66 019	67 339	68 686	70 059	71 461	2%
Cotisations, dons, legs & subsides	73	392 282	386 879	391 971	408 165	416 464	424 868	432 380	440 003	
Autres subsides & subventions	737									
Autres subsides & subventions des villes, communes, intercom. & com. urb.	7370	121 000	121 000	121 000	132 000	135 000	138 000	140 000	143 000	2%
Autres subsides & subventions des provinces	7371	250	250	250	250	250	250	250	250	
Autres subsides & subventions Maribel,...	7374	44 836	45 733	46 647	47 580	48 532	49 503	50 493	51 502	2%
Autres subsides & subventions de la Communauté française	7375									
a. - CFWB - DO 20 - affaires générales & centres culturels	7375ANX1	124 976	127 114	129 656	132 249	134 894	137 592	140 344	142 151	
i. - CFWB - Décret emploi non-marchand	7375ANX10	85 197	81 782	83 418	85 086	86 788	88 523	90 294	92 100	2%
j. - CFWB - Autres subsides et subventions	7375ANX11	14 500	11 000	11 000	11 000	11 000	11 000	11 000	11 000	
Autres produits d'exploitation	74	1 524	1 554	1 585	1 617	1 649	1 682	1 716	1 750	2%
Produits financiers	75	-	-	-	-	-	-	-	-	2%
Produit exceptionnel	76	-	-	-	-	-	-	-	-	
Approvisionnements	60	- 48 894	- 35 000	- 35 700	- 36 414	- 37 142	- 37 885	- 38 643	- 39 416	2%
Services & biens divers	61	- 77 846	- 79 403	- 80 991	- 82 611	- 84 263	- 85 948	- 87 667	- 89 421	2%
Rémunérations, charges sociales & pensions (+) (-)	62	- 301 237	- 310 274	- 319 582	- 329 170	- 339 045	- 349 216	- 359 693	- 370 483	3%
Amortissements, réductions de valeur & provisions pour risques	63	- 15 742	- 16 057	- 16 378	- 16 706	- 17 040	- 17 381	- 17 728	- 18 083	2%
Autres charges d'exploitation	64	-	-	-	-	-	-	-	-	2%
Charges financières	65	- 300	- 306	- 312	- 318	- 325	- 331	- 338	- 345	2%
Total de vérification		10 473	10 848	5 317	10 582	7 637	4 474	87	- 4 533	
									Boni cumulé 2025- 2030	23 564

Total Produits		456 017	451 888	458 280	475 801	485 452	495 236	504 156	513 214
Total charges		- 444 020	- 441 040	- 452 964	- 465 219	- 477 815	- 490 761	- 504 069	- 517 747
Perte/bénéfice		11 997	10 848	5 317	10 582	7 637	4 474	87	- 4 533

Rubrique 73 : Dans la ligne « Autres subsides et subventions », comme il s'agit de subventions extraordinaires liées à des projets comme Place En Scène ou des projets en scolaire, nous avons préféré diminuer un peu la somme car il est impossible de prévoir si nous aurons les mêmes subventions chaque année.

Rubrique 60 : Approvisionnements : dans cette rubrique, le comptable a compté aussi les cachets d'artistes liés à Place En Scène. Nous l'avons diminuée au budget de 2024 et par la suite car il est évident que si nos subventions pour « Place En Scène » diminuent, nous devons aussi réduire les coûts liés à ce projet.

Nous pouvons voir que nous serons probablement en perte à partir de 2030. Des solutions devront être trouvées à ce moment-là pour continuer à fonctionner de manière sereine.

ANNEXES

ANNEXE 1 : LES STATUTS

ANNEXE 2 : ORGANIGRAMME D'ÉQUIPE

**ANNEXE 3 : BILAN COMPTABLE DE
2019 À 2023**

ANNEXE 4 : PRÉCÉDENT CONTRAT PROGRAMME

ANNEXE 5 : CHARTE DE CENTRITUDES

ANNEXE 6 : CONVENTION RAMDAM

**ANNEXE 7 : PV DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

**ANNEXE 8 : PV DU CONSEIL
D'ORIENTATION**

**ANNEXE 9 : APPELS À LA
PARTICIPATION DE L'ANALYSE
PARTAGÉE**

ANNEXE 10 : RETOUR À LA POPULATION

ANNEXE 11 : LES ASSOCIATIONS DU C3

**ANNEXE 12 : PERSONNEL
COMMUNAL MIS À DISPOSITION**

**ANNEXE 13 : PV APPROBATION DU
DOSSIER DE RECONNAISSANCE**

**ANNEXE 14 : DÉLIBÉRATION DU
COLLÈGE COMMUNAL**

**ANNEXE 15 : DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL COMMUNAL**